
U d'/of OTTAWA
39003002769114

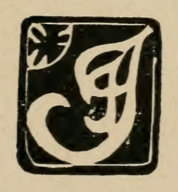
15/9/69

FORMATION ET ÉVOLUTION DE PARIS

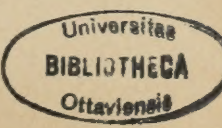
Marcel POËTE
Inspecteur des travaux historiques,
Conservateur de la Bibliothèque de la Ville de Paris.



FORMATION ET ÉVOLUTION DE PARIS



PARIS
Société d'Édition et de Publications
Librairie FÉLIX JUVEN
13, rue de l'Odéon (VIe arrt)



AVERTISSEMENT

On voudra bien ne voir dans les pages qui suivent que l'humble esquisse d'un ample sujet. Comment Paris s'est-il formé, selon quelles règles naturelles ou édictées par les hommes a-t-il évolué au cours des âges ? Telles sont les questions auxquelles est consacré ce petit livre. Il n'y faut donc pas chercher le résumé de l'histoire proprement dite de Paris, mais un essai de fixation des grands traits de la physionomie de cette ville envisagée dans ses conditions d'existence et de développement. Sous ces traits, il n'était pas inutile de faire sentir, de-ci de-là, le cœur qui bat.

Au moment où, à la suite des travaux gagés sur l'emprunt municipal de 900 millions, ces traits vont recevoir quelques changements, on prendra peut-être intérêt à considérer les aspects du passé, comme, en un album de famille, les portraits successifs d'une personne chère.

M. P.

FORMATION ET ÉVOLUTION DE PARIS

I

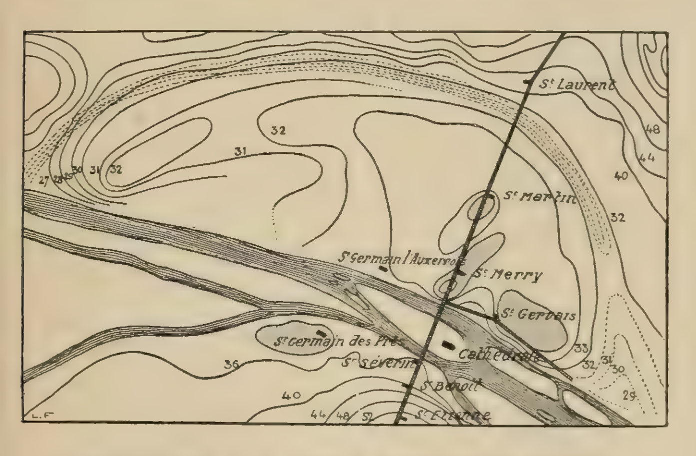
LES ORIGINES

Tout au fond des âges, quatre îles émergent d'une vaste nappe d'eau : c'est le sol de Paris qui apparaît. Ces îles représentent les hauteurs actuelles de Charonne joint à Ménilmontant et à Belleville à l'est, de Montmartre au nord, de Chaillot à l'ouest et de la Montagne-Sainte-Geneviève au sud. L'eau s'élève à 60 mètres environ au-dessus du niveau de la mer, dépassant de 35 mètres environ le cours actuel de la Seine. Puis le fleuve décroît et arrive à former deux bras, dont l'un décrit une large courbe de la Bastille à la place de l'Alma, aux pieds des hauteurs de Charonne, Montmartre et Chaillot, et l'autre suit la direction de la Seine actuelle. Ces deux bras enserrent une île marécageuse où, çà et là, se dessine une élévation de terrain : du côté du Conservatoire des Arts et Métiers, de la Tour Saint-Jacques, des églises Saint-Gervais, Saint-Paul, Saint-

Germain-l'Auxerrois. Le bras sud, qui coupait droit, avait un cours plus rapide que le bras nord qui décrivait une courbe. Ce dernier devait donc passer à l'état stagnant, puis finir par ne plus laisser d'autre trace de son existence qu'une ligne de dépression en cette partie du sol de Paris. Quant au bras sud, il a subi à son tour des transformations. Au moment où notre ville apparaît dans l'histoire, aux âges celtiques, il couvre, sur la rive droite, à peu près l'espace qui s'étend depuis Bercy jusqu'à la Bastille, englobe dans son cours l'Arsenal, forme un golfe à l'endroit de l'Hôtel de Ville, un autre près de Saint-Germain-l'Auxerrois, un autre encore sur la place du Carrousel et s'étend sur la place de la Concorde, le Cours-la-Reine et une partie des Champs-Élysées. Sur la rive gauche, après avoir découpé une grande île comprenant le Jardin des Plantes et la Halle-aux-Vins, il se déroule au milieu d'un archipel dont fait partie l'île de la Cité et se subdivise à l'ouest de la place Saint-Michel, coulant d'une part entre le boulevard Saint-Germain et la Seine actuelle et, d'autre part, dans la direction du midi, au milieu d'une plaine fangeuse qui fuit à l'horizon de Grenelle et n'est interrompue que par un monticule de graviers et de sables, du côté de Saint-Germain-des-Prés. A l'est de la Montagne-Sainte-Geneviève, la Bièvre se jette dans ce fleuve largement épandu et semé d'îles.

C'est en un point où la traversée de la Seine est le plus simplifiée et en une position naturellement défensive, l'île de la Cité, que se montre sur ce sol le premier groupement humain dont l'histoire fasse mention. Cette île est, par surcroît, dans l'alignement d'un grand chemin

naturel nord-sud marqué aujourd'hui par les rues Saint-Martin et Saint-Jacques et qui, au sortir du pas de la Chapelle, gagne le fleuve, à travers le marais, en utilisant des élévations de terrain, puis profite de la Montagne-Sainte-Geneviève pour éviter, à l'ouest, les marécages de Grenelle et, à l'est, la traversée de la Bièvre.



L'ancien cours de la Seine et le sol antique de Paris.
(D'après Th. VACQUER.)

On peut dire que Paris est né au point de croisement de deux grandes voies naturelles : l'une, terrestre, dans la direction nord-sud, l'autre fluviale, dans la direction est-ouest. Ses destinées résident dans ce fait initial, d'ordre naturel.

César, le premier, dans ses *Commentaires*, signale en ce lieu un centre habité. C'est en l'an 53 avant Jésus-Christ. Dans une île de la Seine, la peuplade gauloise des Parisiens a sa bourgade dénommée *Lutèce*, à laquelle des

ponts de bois donnent accès. Au fleuve aboutit de toutes parts un marais bordé de hauteurs et de forêts. L'année suivante, en 52, les Parisiens s'étant mis du parti de Vercingétorix contre les Romains, se voient attaqués par le lieutenant de César, Labiénus. Les peuplades voisines se sont réunies pour résister aux Romains et afin de mieux se défendre, les Gaulois, qui ont à leur tête l'Aulerque Camulogène, brûlent Lutèce et coupent ses ponts : ils n'en sont pas moins vaincus.

II

L'ÉPOQUE ROMAINE

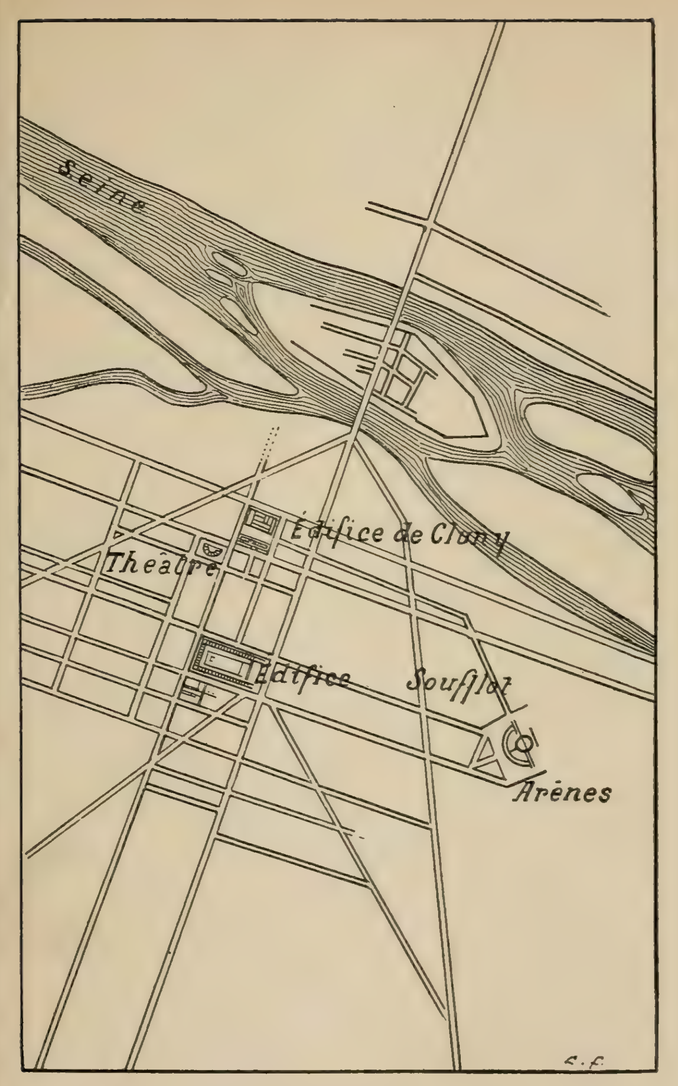
La haute époque. — Voici la Gaule conquise par les Romains et tout de suite Lutèce, grâce à son exceptionnelle situation, se développe. Une inscription lapidaire a révélé l'existence d'une corporation de *nautes de la région parisienne* sous le règne de Tibère, soit de l'an 14 après Jésus-Christ à l'année 37, attestant ainsi, sur la Seine, une activité commerciale qui ne peut que profiter grandement au développement de Lutèce. Où se manifestera ce développement? L'île de la Cité, réduite sur tout son pourtour, est presque moitié moins grande qu'aujourd'hui : elle ne dépasse pas, à l'ouest, la rue de Harlay et, à l'est, l'église Notre-Dame. Ajoutez qu'elle est à fleur d'eau, sans l'élévation que vous lui voyez aujourd'hui, par conséquent livrée à toutes les influences du fleuve. Sur la rive droite règne le marais inhospitalier. La rive gauche, au contraire, présente en avancée, en face même de l'île de la Cité, la Montagne-Sainte-Geneviève. C'est donc de ce dernier côté que se marquera le développement de Lutèce, et il affectera la forme d'une ville neuve romaine.

Il faut vous figurer en ce lieu, à la haute époque romaine, un réseau de voies droites, s'orientant presque toutes sur l'une ou l'autre des lignes de formation de Paris : le grand chemin gaulois de communication nord-sud, devenu voie romaine et la Seine. Ces voies, dont la largeur varie approximativement entre 7 et 9 mètres, mènent notamment aux édifices qui caractérisent toute ville romaine : les *Thermes* ou bains publics (Cluny ou le Collège de France), le *Théâtre* (au coin du boulevard Saint-Michel et de la rue Racine, lycée Saint-Louis), le *Capitole* (peut-être rue Soufflot), les *Arènes* (square de ce nom, rue Monge).

Cette nouvelle ville, qu'alimente d'eau l'aqueduc d'Arcueil (visible encore en partie), s'élargit en s'élevant sur la Montagne-Sainte-Geneviève : comprise, en bas, entre le boulevard Saint-Michel et la place Maubert, elle occupe, en haut, l'espace s'étendant entre la rue Descartes, à l'est et, à l'ouest, le Luxembourg, où se sont fixées de préférence les demeures riches. Dans ces derniers parages aussi, vers l'Observatoire, le long de la grande voie Saint-Jacques, que doublait, à l'ouest, dans la direction de notre boulevard Saint-Michel, une autre voie romaine, se succédaient les tombeaux.

Dans l'île de la Cité subsiste sans doute la bourgade gauloise et, plus au nord, à Montmartre, s'élève un temple probablement dédié à Mercure, le dieu par excellence des Gaulois, selon César.

La ville continue à s'appeler Lutèce jusqu'au IVe siècle. Alors, *Lutèce des Parisiens* devient *Paris*, tirant son nouveau nom de la peuplade gauloise à laquelle elle avait originairement appartenu.



Paris à l'époque romaine.

(D'après Th. VACQUER et E. HOCHEREAU.)

La basse époque. — Cependant, les invasions barbares sont venues, au cours du IIIe siècle, détruire cette ville ouverte de la rive gauche, née de la paix romaine et la population s'est réfugiée dans l'île de la Cité. A la protection des deux bras de la Seine, elle a ajouté celle d'un rempart qui ceint l'île, s'entr'ouvrant au débouché des deux ponts (pont Notre-Dame et Petit-Pont) auxquels correspond le grand chemin nord-sud, de Senlis à Orléans (rues Saint-Martin et Saint-Jacques). Le prolongement de ce chemin à travers la Cité (rue de la Cité) marque l'axe de la nouvelle ville, caractérisée par les voies régulières en usage dans les centres romains et qui, ici, s'orientent soit sur l'axe médian, soit sur le rempart. Certes, c'est une ville très resserrée que cette cité défensive de la basse époque gallo-romaine, construite dans une petite île dont le sol bas a dû être alors surélevé : elle n'a guère que 1,600 mètres de périmètre et mesure environ 8 hectares; ses rues ont généralement 3 mètres de largeur. Mais, malgré son exiguité, elle semble avoir reçu, à ses extrémités orientale et occidentale, des édifices d'une certaine importance et de caractère officiel : peut-être un temple vers le lieu où plus tard s'élèvera Notre-Dame, et un palais, siège du pouvoir romain, à l'endroit de notre Palais de Justice.

Localisée, dans sa partie essentielle, dans l'île, elle comporte, du reste, des faubourgs que nous signale un chroniqueur du IVe siècle, Ammien Marcellin, et dont des fouilles ont révélé l'existence à l'endroit du monticule de la Tour Saint-Jacques et de celui de Saint-Gervais : un chemin même a été repéré, parallèle à la Seine, conduisant de l'un à l'autre de ces endroits et se dirigeant vers

Melun. On peut penser aussi qu'une certaine population habitait la rive gauche, parmi les restes de la cité de haute époque gallo-romaine.

C'est, en tout cas, de ce côté que se trouvait le village ou faubourg réservé à la demeure des premiers chrétiens de Paris. La plus ancienne trace certaine que l'on ait relevée du christianisme à Paris remonte à la fin du IIIe siècle environ et se rapporte aux alentours du carrefour actuel des Gobelins : là a été découvert un cimetière chrétien dont les plus anciennes tombes sont de cette époque. L'établissement de ce cimetière coïncide avec l'existence, en ce lieu, de carrières de calcaire à bâtir, exploitées à l'époque romaine et ayant servi de catacombes aux premiers chrétiens. L'endroit, situé près d'un gué de la Bièvre et sur le bord d'un chemin conduisant à Melun était, du reste, par là, marqué pour être de bonne heure habité.

Il est possible que l'évangélisation de Paris soit due à saint Denis; mais ce n'est là qu'une légende, comme tout ce que l'on rapporte, à cet égard, de ce saint et de ses compagnons Rustique et Éleuthère.

Sur la rive gauche aussi se trouvait peut-être le camp ou champ de Mars cité par Ammien Marcellin.

Ville militaire par sa position même au croisement d'un large fleuve avec un grand chemin conduisant du nord, d'où viennent les invasions, au midi, où elles tendent, Paris voit son rôle grandir avec l'organisation de la défense de la Gaule contre les Barbares. Un texte de ces temps nous fait connaître l'existence, sur la Seine et la basse Oise, d'une flottille armée à la tête de laquelle est un préfet qui réside à Paris.

Nous y voyons séjourner Julien, qui y fut même proclamé empereur par ses soldats, d'accord avec le peuple de Paris (360), et nous a laissé ces lignes sur sa « chère Lutèce », ainsi qu'il l'appelle : « C'est une toute petite île enfermée dans l'enceinte de son rempart et qu'on ne peut aborder que par deux ponts de bois. Le fleuve, au milieu duquel elle est étendue, est paisible et régulier : son eau est très agréable à contempler, tant elle est limpide; elle est aussi très bonne à boire, et les habitants viennent la puiser à la rivière. L'hiver n'y est pas rude et la clémence de la température est si grande qu'on voit croître, aux environs, une vigne de bonne qualité et que même quelques figuiers se montrent, mais si frileux qu'on doit, pendant la mauvaise saison, les envelopper d'un manteau de paille. »

III

L'ÉPOQUE FRANQUE
MÉROVINGIENS ET CAROLINGIENS

Ville de défense contre les Barbares, Paris deviendra, pour ces derniers, un objectif et finira par tomber entre les mains des bandes franques. On ne sait quand ni comment se produisit cet événement. Ce qu'il y a de sûr, c'est que le chef franc Clovis, vainqueur des Visigoths, en 508, et soucieux de rapprocher de ses nouveaux territoires méridionaux le siège de son pouvoir, fit choix à cet égard de Paris que son importance militaire, sur une grande route menant à la Loire, prédestinait à ce rôle.

C'est Grégoire de Tours, chroniqueur du VIe siècle, qui nous apprend, de la façon suivante, ce fait si considérable pour l'avenir de Paris : « Clovis — écrit-il — reçut de l'empereur Anastase des lettres de consulat et, dans la basilique de Saint-Martin de Tours, revêtu d'une tunique de pourpre et de la chlamyde, il se mit la couronne sur la tête. Puis, il monta à cheval et jeta, à pleines mains, sur son chemin, l'or et l'argent au peuple présent. Et, de ce jour, il fut proclamé consul

ou auguste. Sorti de Tours, il vint à Paris et y établit le siège du royaume. »

Ce mélange d'idées romaines et chrétiennes marque la nature du pouvoir qui s'établit à Paris et s'affirme, à ce dernier point de vue, dès le début, par la construction, au sommet de la Montagne-Sainte-Geneviève, de l'église des Saints-Apôtres, due à Clovis et à sa femme, Clotilde. Les reliques de sainte Geneviève qu'on y transféra, dans le cours du VIe siècle, la firent débaptiser. Sur la même rive et sur un monticule sis dans la plaine marécageuse de l'ouest, l'un des fils de Clovis, Childebert, que Grégoire de Tours qualifie de roi des Parisiens, fonda, en l'honneur de saint Vincent, une basilique qui reçut, vers la fin de ce siècle, les restes de saint Germain, évêque de Paris, et devint Saint-Germain-des-Prés. A une plus grande distance de la ville, un autre évêque de Paris, antérieur à ce dernier, saint Marcel, reposait, au VIe siècle, dans un village qui en tira son nom et où s'était groupée la première communauté chrétienne de Paris. La rive droite a bénéficié elle aussi, dès le même siècle, de ce mouvement religieux ; au delà de la zone marécageuse, une basilique dédiée à saint Laurent et un monastère se sont établis du côté de l'église actuelle de ce nom, près de la gare de l'Est, tandis qu'au bord de la Seine les saints Gervais et Protais sont honorés, sous la forme d'une autre basilique, sur un monticule déjà habité à la basse époque gallo-romaine.

Or, l'église intervient ici à l'état de cellule organique pour Paris : les reliques qu'elle abrite, l'idée de protection qui s'attache à elle, en ces siècles de foi naïve, amènent à se fixer dans son voisinage. Des centres d'habi-

tations se formeront petit à petit autour des édifices religieux, puis se développeront et finiront enfin par se rejoindre ou par rejoindre d'autres groupements ayant une origine différente : l'ensemble constituera notre Paris. Outre l'église, l'exploitation rurale est à citer à cet égard. Le sol du Paris actuel était, au début du moyen âge, formé en majeure partie d'espaces incultes et de marécages. La mise en culture agricole ou viticole de ces terrains fut un premier acheminement vers la transformation urbaine : elle entraîna çà et là un certain peuplement rural, origine de villages entrés depuis dans la composition de Paris. Ajoutons, comme autre élément formateur, le commerce, qu'il se rattache à un port ou à un marché, sans oublier non plus la forteresse dont le rôle protecteur est susceptible, en ces temps troublés, de déterminer des gens à s'établir autour d'elle.

Faire l'histoire de Paris au moyen âge, c'est, avant tout, suivre l'action des divers éléments formateurs de la ville, au premier rang desquels il faut placer l'église. Ce sont des églises qui forment, peut-on dire, l'ossature de la ville. Saint-Laurent, Saint-Martin-des-Champs (Conservatoire des Arts et Métiers), bâti sur une élévation du sol, Saint-Merry, sur la rive droite, et Saint-Julien, Saint-Séverin, Saint-Etienne-des-Grez (vers la Faculté de droit), Sainte-Geneviève, sur la rive gauche, jalonnent l'axe nord-sud de formation naturelle, l'ancienne voie romaine des rues Saint-Martin et Saint-Jacques. Dans l'île de la Cité, entre le palais royal à l'ouest et, à l'est, l'église de Notre-Dame accompagnée du palais de l'évêque, du cloître canonial et de l'hôpital des pauvres, s'intercale toute une série d'églises. Sur la rive droite, d'autres encore, Saint-

Gervais, à l'est, au bord d'une voie romaine parallèle à la Seine, et Saint-Germain-le-Rond ou l'Auxerrois, à l'ouest, cette dernière en face de Saint-Germain-des-Prés sur la rive gauche, semblent marquer des points extrêmes le long du fleuve. De fait, un chemin, la rue de Saint-Germain, vient de Saint-Germain-l'Auxerrois s'adapter à la voie romaine de Saint-Gervais.

Sur la même rive, la grande abbaye de Saint-Denis amène l'établissement du chemin de Saint-Denis ou rue Saint-Denis, parallèle à la rue Saint-Martin et lié au déplacement du Grand-Pont ou pont du grand bras de la Seine. Ce pont, en effet, nous apparaît, au IXe siècle, non plus à l'endroit de notre pont Notre-Dame, mais à celui de notre Pont-au-Change; il a une largeur de 6 mètres environ. Le Grand et le Petit-Pont (ou pont du petit bras) aboutissent à une tour, à chacune de leurs deux extrémités. Les plus importantes de ces quatre tours sont celles qui se dressent sur les rives droite et gauche du fleuve, et la première d'entre elles l'emporte sur la seconde : elle sert à former ce que l'on dénomme la *Porte de Paris*, ou la *Porte* tout court, c'est-à-dire la principale porte de la ville. Telle est l'origine de ce qu'on a appelé le *Grand Châtelet* (petit château), par opposition au *Petit Châtelet* situé au débouché du Petit-Pont sur la rive gauche. Des églises : Saint-Magloire (du côté de notre église Saint-Leu, sur le boulevard de Sébastopol), Sainte-Opportune (un peu au sud), sont construites le long du chemin de Saint-Denis. Ce chemin vient doubler celui de Saint-Martin qui forme, avec la rue Saint-Jacques sur la rive gauche, et avec le chemin de Saint-Germain-l'Auxerrois et de Saint-Gervais, sur la rive

droite, un croisement de lignes auquel s'attachera effectivement, à dater du XIVe siècle, la dénomination de *Croisée de Paris*.

Le développement de Paris au cours des âges, dans le double sens nord-sud et est-ouest, s'est modelé sur la Croisée.

Le commerce joue, dès ces temps reculés, son rôle d'élément formateur pour Paris. Il se rattache principalement aux établissements religieux et à la grande voie commerciale qu'est la Seine. Un marché comme celui créé, au commencement du VIIe siècle, par Dagobert, au profit de l'abbaye de Saint-Denis et qui se tenait à Paris, entre les églises Saint-Laurent et Saint-Martin, n'a pas manqué de contribuer au développement de la ville. C'était là un vaste marché international. Quant à la Seine, dont le grand bras, le long de l'île de la Cité, bordait la rive droite et qui portait sur cette rive la force de son courant, elle attirait, en quelque sorte, de ce côté, les bateaux qui trouvaient dans les échancrures produites ainsi par le travail des eaux, un abri naturel. Le Grand-Pont, confinant à la Porte de Paris et où nous savons que se trouvaient, à l'époque carolingienne, des mesures à l'usage des commerçants, paraît être alors le centre de ce commerce fluvial.

Si l'on veut essayer de se rendre compte du pouvoir qui règne en ce temps à Paris, on observera qu'il est surtout religieux. L'évêque, en particulier, est un puissant personnage. Le pouvoir civil est représenté par le comte de Paris, dont le dernier se rencontre sous Hugues Capet. Aux comtes ont succédé les vicomtes de Paris.

Cependant, les invasions des Normands sont venues, par

la Seine, au IXe siècle et ont entravé le développement de Paris. A plusieurs reprises, ces pirates ravagèrent la ville. Mais des travaux de défense comportant le relèvement du rempart autour de l'île de la Cité et visant particulièrement le Grand-Pont permirent aux Parisiens, sous la conduite de leur évêque Gozlin et du comte de Paris Eudes, de résister victorieusement aux Normands, lors du long siège de 885-886. Le souverain, l'empereur Charles le Gros, n'arriva devant la ville que pour traiter avec les pirates.

L'un des épisodes les plus dramatiques de ce siège se rapporte à la défense du Petit-Pont. Nous en empruntons le récit à un témoin, Abbon, moine de Saint-Germain-des-Prés.

Le 6 février 886, le Petit-Pont, qui était de bois, s'écroule à la suite d'une inondation. A ce pont était jointe, sur la rive gauche, une tour où se tenaient des défenseurs que l'accident avait coupés de leurs communications avec la ville. Les Normands se hâtent d'en profiter : ils viennent investir la tour, qui n'était défendue que par douze braves, dont Abbon nous a laissé les noms. Le combat se livre sous les yeux des Parisiens, qui y assistent impuissants du haut du rempart : parmi ces spectateurs figure Abbon. Les pirates lancent contre la tour un chariot plein de matières enflammées et, comme elle est de bois, le feu fait de rapides progrès. Les défenseurs, craignant d'abord pour les faucons de chasse qu'ils ont avec eux, coupent les liens retenant ces oiseaux qui s'envolent ; puis, ils songent à éteindre l'incendie, mais ils sont privés de récipients d'eau : ils ne possèdent qu'une bouteille qui tombe même dans les flammes. Les voilà réduits à évacuer la tour en feu : ils sortent et disputent pied à pied l'espace qui les sépare des ruines du pont contre lesquelles ils s'adossent face à l'ennemi et combattant. Enfin, épuisés par la lutte, ils se rendent, dans l'espoir de se racheter par une rançon, car ils sont tous gens de conséquence. Il n'en fut rien : immédiatement, les Normands les mirent à mort, non sans que l'un des prisonniers, du nom d'Ervée, ait vendu chèrement sa vie. Un autre s'était échappé et avait gagné Paris à la nage. Les pirates jetèrent les corps dans la Seine, puis rasèrent la tour.

La « rage des païens », comme s'exprime, à propos des Normands, une pièce du début du Xe siècle, si elle a porté à la prospérité de Paris un coup des plus sensibles,

a mis, par contre, par le glorieux siège de 885-886, la ville en vedette. De même qu'à la basse époque gallo-romaine, Paris s'affirme, avec sa situation insulaire et son rempart relevé, comme une ville militaire qui commande une double ligne de communication : ouest-est par la Seine et nord-sud par le chemin de Senlis à Orléans. De fait, en 978, lorsque l'empereur d'Allemagne Otton envahit la France avec une puissante armée, il marche sur Paris et établit son camp tout proche de la ville. Son dessein était d'emporter cette position afin de gagner, de là, la Loire. Mais il dut y renoncer et battre en retraite vers la Lorraine, poursuivi par l'armée du roi de France, Lothaire.

IV

LES PREMIERS CAPÉTIENS

En ces temps si troublés et que les documents nous laissent entrevoir remplis de misères, s'établit, avec Hugues Capet (987), la royauté capétienne dont le valeureux comte Eudes, ancêtre du nouveau roi, a pour ainsi dire attaché les destinées à Paris. Alors que les souverains carolingiens se tenaient éloignés de cette ville, les Capétiens y résident. Dans l'émiettement féodal, Paris a son seigneur qui est le roi. Et plus le pouvoir du roi capétien, humble et local à ses débuts, s'étendra sur la France, plus grandira la capitale. En définitive, l'histoire de France n'est que l'histoire de la centralisation progressive d'un grand pays autour d'une ville : Paris.

La ville contemporaine des premiers Capétiens est la cité féodale où coexistent, dans la confusion de leur action isolée, divers éléments ou pouvoirs. C'est l'Église qui continue à posséder le plus et Paris est surtout formé de la juxtaposition de plusieurs centres de domaines religieux.

L'île de la *Cité*, pourvue, à son extrémité orientale, du siège du pouvoir de l'évêque et, à son extrémité occidentale, de celui du pouvoir royal, en est comme

« la tête, le cœur et la moelle », ainsi que s'exprime un contemporain de Louis VII. Le Grand-Pont mène à la partie dénommée *Outre-Grand-Pont* (rive droite) et le Petit-Pont à la partie dénommée *Outre-Petit-Pont* (rive gauche). La Seine, qui divise ainsi, de façon naturelle, en trois parties, Paris, en est comme la grande artère de vie. Et cette vie se manifeste principalement sur la rive droite, surtout du côté du Grand-Pont, que le même auteur nous représente environné de bateaux et riche en marchandises de toutes sortes. Là est, de son temps, le centre des affaires. Sur le pont se succèdent les boutiques des changeurs ou banquiers. A la Porte de Paris ou du Grand-Pont, près du château du roi ou Châtelet et de l'église Saint-Jacques, est la boucherie de Paris. « La chose publique », en effet, comme on lit dans un texte postérieur, « requiert que boucherie soit près de ville et sus rivière ». On y rencontre aussi les marchands de poissons. Ce lieu est également le centre du commerce du sel.

A l'est, un autre endroit commercial est le port de Grève (du côté de l'Hôtel de Ville), auquel est jointe une place ayant servi de marché depuis le moment où le marché a cessé de se tenir dans l'île de la Cité jusqu'à l'époque de son transfert par Louis VI aux Champeaux (Halles centrales). Plus à l'est, vers Saint-Gervais, se trouve le petit port des Barres. C'est toute une population marchande ou de gens de métier qui s'est établie sur ces bords de Seine, depuis l'église Saint-Gervais, sise, ainsi que sa voisine, l'église Saint-Jean, « dans la rue qui est dite Grève », jusqu'à Saint-Germain-l'Auxerrois où s'est formé, au lieu dit Daveron, un bourg apparaissant dans les textes vers l'année 1110.

D'autre part, l'importance que n'a cessé de prendre « la voie royale » de Saint-Denis, appelée aussi « la voie de Paris », a amené l'établissement, sur ses bords, du marché, qui agit à son tour comme élément formateur de notre quartier des Halles. L'église des Innocents, que les textes signalent dès le milieu du XIIe siècle et qui dépendait de Sainte-Opportune, est un premier témoignage du peuplement des *champeaux* ou *petits champs* dont le souvenir reste attaché au nom de la rue Croix-des-Petits-Champs et de la rue des Petits-Champs. Tout proche, la petite église Saint-Magloire se transforme, vers le milieu du même siècle, en l'abbaye de ce nom, qui avait auparavant son siège dans l'île de la Cité, et va, dès lors, contribuer à donner naissance au Bourg-l'Abbé.

A l'est, le *Temple* (du côté de notre square du Temple) a été établi par les Templiers durant la première moitié du XIIe siècle et ne tarda pas à engendrer la ville neuve du Temple. Un peu au delà, s'étendait la ligne des marais nord de Paris et qui, partant du pont Perrin (près et à l'ouest de notre place de la Bastille), gagnait la place actuelle de la République pour, de là, suivre approximativement le tracé des rues du Château-d'Eau, des Petites-Écuries, Richer, de Provence, du boulevard Haussmann, des rues de Penthièvre, du Colisée, Marbeuf et de l'avenue de l'Alma jusque vers le pont de ce nom. C'étaient là les restes de l'ancien bras nord de la Seine, sous la dépendance duquel la rive droite de Paris est demeurée : le sol naturel de cette rive s'incline, en effet, dans son ensemble, de ce côté. En cas de forte inondation, le fleuve n'a jamais manqué de réappa-

raître dans cet ancien lit. Ces marais, utilisés comme pâturages communs, appartenaient à l'église Sainte-Opportune qui, vers le milieu du XIIe siècle, alors que les inondations, fréquentes en ces temps reculés, les avaient fécondés, les fit partiellement transformer en cultures maraîchères. Cette transformation, qui portait jusque vers Chaillot, ne pouvait manquer de développer Paris du côté de l'ouest. Le chemin de Saint-Martin-des-Champs franchit le marais sur le pont de ce nom et le chemin de Saint-Denis sur un pont sis près de Saint-Lazare, léproserie de Paris.

En raison du caractère contagieux de la lèpre, les léproseries, qui étaient très nombreuses au moyen âge, s'élevaient à l'écart des centres habités et généralement sur une grande route. C'est pourquoi celle de Paris se trouvait située à peu près à l'emplacement de la prison de Saint-Lazare, au coin du faubourg Saint-Denis et du boulevard Magenta. Il est intéressant de noter, au point de vue du mouvement commercial lié au développement même de la ville, qu'une foire se tenait, chaque année, aux abords de la léproserie. Les possessions de Saint-Lazare sont assez importantes pour avoir, dans la seconde moitié du XIIe siècle, engendré, en quelque sorte, une petite ville : la Villette-Saint-Lazare ou Saint-Ladre, origine de la Villette. Au nord de la ligne des marais, le terrain se relève progressivement jusqu'à Montmartre où se rencontre, parmi des vignes et des cultures, une abbaye de femmes fondée par le roi Louis VI.

La région d'Outre-Petit-Pont ou rive gauche nous offre, en raison même de la nature des lieux, un mode de développement différent de celui que présente la rive

droite où le peuplement s'effectue suivant des sortes de zones concentriques à la ligne des marais et au demi-cercle des hauteurs du nord ouvert, sans obstacle, sur la Seine.

La rive gauche — constituée essentiellement par le « mont de Paris » (Montagne-Sainte-Geneviève) en avancée vers le fleuve et séparant les prairies humides de Saint-Germain-des-Prés et la plaine marécageuse de Grenelle, à l'ouest, de la vallée de la Bièvre, à l'est — voit ses lignes d'adaptation urbaine se modeler sur cette physionomie de son sol. Comme pour la rive droite, la ville se ramasse d'abord, en quelque sorte, en face de l'île de la Cité, berceau de Paris, et son point d'attache est au Petit-Pont, au débouché duquel il existe, autour du Petit-Châtelet et dans la seconde moitié du XIIe siècle, un bourg tenu en fief de Saint-Germain-des-Prés. A l'ouest et toujours sous la dépendance de cette abbaye, des vignes, quelques constructions à l'endroit où l'on élèvera, vers 1215, l'église Saint-André-des-Arts, des prairies séparent ce bourg d'un autre existant à la même date que le précédent : le bourg de Saint-Germain-des-Prés. A l'abbaye de ce nom, près de laquelle, à dater au moins du règne de Louis VII, une foire se tient chaque année, revient en effet la formation de la région occidentale de Paris, sur la rive gauche.

Du Petit-Pont, le chemin royal d'Orléans (rue Saint-Jacques) gravit la montagne, escorté de vignes formant clos, des ruines de l'édifice romain de Cluny, de maisons, d'églises ou d'établissements religieux : Saint-Julien-le-Pauvre, Saint-Séverin, Saint-Benoît et les Hospitaliers de Saint-Jean-de-Latran (du côté du Collège de France), Saint-Étienne-des-Grez. Au sommet, l'abbaye de Sainte-

Geneviève constitue, pour cette partie de Paris, un élément formateur de premier ordre. De cette abbaye dérivent, au XIIe siècle, et sans parler de la paroisse dite du Mont (Saint-Étienne-du-Mont), le bourg Sainte-Geneviève et le bourg Saint-Médard. Sur la rive droite de la Bièvre, le bourg Saint-Marcel, formé autour de la collégiale de ce nom, communique avec la rive opposée de cette rivière par le pont de Saint-Médard. Au nord de Saint-Marcel, du côté de la Halle-aux-Vins, se trouve l'abbaye de Saint-Victor instituée par le roi Louis VI (1113), au milieu du vignoble du Chardonnet. Vers le milieu du XIIe siècle, les Victorins, qui avaient besoin d'eau, utilisèrent à cet effet la Bièvre par le moyen d'un canal qu'ils firent aboutir à la Seine, à l'endroit où se trouve aujourd'hui la rue de Bièvre. Cette rivière se jetait dans la Seine plus haut, du côté de l'ancienne gare d'Orléans.

Partout, sur cette rive gauche, se rencontre la vigne, aussi bien sur les bords de la Seine (clos Garlande, par exemple, qui a laissé son nom à la rue Galande) et de la Bièvre, que sur la Montagne-Sainte-Geneviève proprement dite, qui forme le plateau viticole de Paris par excellence, notamment dans sa partie méridionale, depuis Sainte-Geneviève jusqu'à Notre-Dame-des-Champs, prieuré de Marmoutier.

L'importance acquise, au XIIe siècle, par la rue Saint-Denis lui donne définitivement la prééminence sur la rue Saint-Martin, amenant ainsi un réel déplacement, vers l'ouest, du grand axe urbain nord-sud qui n'est plus la ligne droite de formation naturelle que nous avons observée (rues Saint-Martin et Saint-Jacques), mais est

coudé (rues Saint-Denis et Saint-Jacques). C'est là une manifestation de la progression inconsciente vers l'ouest et dont un précédent témoignage est constitué par le déplacement du Grand-Pont. Saint-Germain-l'Auxerrois marque comme le premier but assigné à Paris dans cette direction, tandis que Saint-Paul, qui apparaît pour la première fois dans un document en 1136, se pose comme un but du même genre dans la direction opposée. Il n'est pas inutile de relever les travaux d'élargissement dont le grand axe nord-sud de Paris a été l'objet, au milieu du XIIe siècle, en deux points : la Porte du Grand-Pont et les abords du Petit-Pont dans la Cité. Or, ces deux points constituent précisément les endroits de naturel engorgement sur le tracé de cet axe.

Si le développement de Paris s'effectue du nord au sud dans le sens de cet axe et, de l'est à l'ouest, dans le sens de la voie parallèle à la Seine et rattachant Saint-Gervais à Saint-Germain-l'Auxerrois, il se dessine en ce double sens par le moyen d'une troisième ligne combinée avec les deux précédentes et qui est l'enceinte. Cette enceinte n'est connue que par ces trois points extrêmes : la Porte du Grand-Pont à l'ouest, la porte Saint-Merry au nord, et la porte Baudoyer (vers Saint-Gervais) à l'est. Au dehors, les établissements religieux s'offrent, dans leur enceinte et avec les habitations qui ont pris naissance autour d'eux, comme des localités distinctes, germes de parties considérables du Paris de nos jours.

L'exploitation rurale, d'une part, le commerce par la Seine, d'autre part, interviennent dans le développement de la ville et contribuent à donner à la collectivité parisienne sa physionomie. Cette collectivité est formée, outre

les nobles et gens d'église, de cultivateurs et de vignerons ainsi que de gens de métier et de négoce. Il ne faut pas oublier de faire, parmi les gens d'église, une place à part aux étudiants groupés dans les écoles de Notre-Dame ou de telle abbaye comme celle de Saint-Victor : il en vient, pour s'instruire à Paris, de divers pays, à ce point qu'un écrivain de la seconde moitié du XII[e] siècle signale à Paris, avec une évidente exagération du reste, « un tel concours, une telle abondance de clercs (comprenez gens d'étude) que le nombre tend à en surpasser celui des laïques ». Nous nous trouvons ici en présence d'un élément formateur qui, quoique d'un caractère très différent de ceux examinés plus haut, a agi pour Paris au même titre qu'eux : c'est l'élément intellectuel ou de civilisation. Paris est, dès le XII[e] siècle, un centre de civilisation. Un auteur de cette époque y relève déjà, comme une caractéristique, la joie de vivre, le charme de l'existence. C'est là un facteur moral qui a sa part d'action dans le développement d'une ville telle que Paris.

La population parisienne a les liens que procurent la seigneurie, la paroisse qui constitue la plus ancienne division connue de la ville, la classe sociale, la corporation pour les gens de métier, le quartier même. La classe la plus misérable est celle des serfs qui sont à l'entière discrétion du seigneur. Cependant, au XII[e] siècle, la servitude s'est assez généralement adoucie et les hôtes, sorte de fermiers, à demi libres, se rencontrent très nombreux dans les limites du Paris actuel. C'est même à un groupement de gens de cette classe que se rattache, sous Louis VI, l'institution du premier centre de franchises connu dans ces limites (terre des Mureaux, près de l'église Notre-

Dame-des-Champs). Dans la seconde moitié du XIIe siècle, un nouveau progrès est réalisé avec le bourg libre : vers 1170, l'abbé de Saint-Germain-des-Prés donne « la liberté au bourg de Saint-Germain et à ceux qui y vivent », ce qui signifie que les *bourgeois* ou habitants de ce bourg voient les tailles, corvées et certaines autres redevances remplacées, pour eux, par un cens annuel fixe à payer à l'abbaye, par feu ou ménage.

Mais, à côté de bourgeois tels que ceux de Saint-Germain-des-Prés, il y avait, à Paris, des bourgeois du roi, dont il est fait mention, pour la première fois, à la date de 1134 et qui étaient essentiellement des hommes de métier ou de négoce. Les gens exerçant le même métier ou des métiers similaires se groupaient autrefois en corporation et étaient primitivement fixés dans la même partie de la ville. La corporation avait pour objet la protection du métier. Les plus anciennes traces de corporations parisiennes qu'il soit possible de relever sont du XIe siècle au moins et se rapportent aux bouchers, qui régnaient en quelque sorte près du Châtelet, et aux crieurs de vins dont l'importance de Paris comme centre viticole justifie l'existence. Ajoutons-y l'association des marchands de Paris par eau, qui remonte à la même époque et jouit d'un privilège considérable : seuls ses membres ou les marchands qui se sont associés à eux peuvent transporter des marchandises entre le Grand-Pont de Paris et le pont de Mantes. Il n'est fait exception qu'en faveur d'une association rivale : celle des marchands de Rouen par eau, qui sont autorisés à faire remonter la Seine à leurs bateaux vides jusqu'au Ru-du-Pecq pour, de là, après les avoir chargés de marchandises,

les ramener vers Rouen. Comme le commerce parisien et l'approvisionnement de la ville se faisaient surtout par la Seine, il est aisé de se représenter l'importance que devaient prendre à Paris les bourgeois du roi membres d'une association jouissant d'un pareil monopole.

Ce qui précède permet de dégager l'intérêt exceptionnel de ces deux éléments essentiellement urbains de la population parisienne : les hommes de métier ou de négoce d'une part, les étudiants d'autre part. Les premiers dominent dans la région d'Outre-Grand-Pont, le côté commercial de Paris par excellence. Quant aux seconds, encore dispersés, ils vont, au commencement du XIIIe siècle, commencer à prendre, en quelque sorte, possession de la région d'Outre-Petit-Pont, où s'organisera l'Université.

Paris est alors administré, pour la part d'autorité revenant au pouvoir royal, par le prévôt du roi, qui siège au Châtelet et que l'on trouve à dater du milieu environ du XIe siècle. C'est là une charge qui est affermée annuellement par le roi à une ou plusieurs personnes, généralement de ses bourgeois.

V

LE RÈGNE DE PHILIPPE-AUGUSTE

Le règne de Philippe-Auguste (1180-1223) marque une date importante dans l'histoire de Paris.

Sur la rive droite, le développement de la ville s'affirme, vers l'ouest, par une route apparaissant dans les textes au début du XIIIe siècle et sur le bord de laquelle on construit, à la même époque, l'église Saint-Honoré. Cette route (rue et faubourg Saint-Honoré), appelée à former une partie de la branche ouest-est de la Croisée de Paris, franchit le ruisseau du marais au pont du Roule. Elle court parallèlement à la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, qui se prolonge, à l'ouest, en une sorte de chemin de halage, passant au lieu dit le Louvre et se dirigeant vers le « mont de Chaillot » (Trocadéro), que ce chemin atteint après avoir franchi le ruisseau du marais au ponceau de Chaillot. Au lieu dit le Louvre, s'étendent des vignes et terres de culture; on y construit, vers 1185, une église avec hospice, pour des étudiants pauvres : Saint-Thomas-du-Louvre. La région à l'ouest de Saint-Germain-l'Auxerrois forme en général la Culture ou Couture-l'Évêque, possession de l'évêché de Paris.

Au nord-est de cette Couture, le marché des Cham-



Paris sous Philippe-Auguste.

(D'après L. Halphen et L.-E. Hochereau.)

(E. Leroux édit.)

peaux — dont l'importance a encore grandi à la suite de la fusion qui y a été faite, en 1181, de la foire qui se tenait à Saint-Lazare — se voit pourvu, en 1183, par les soins de Philippe-Auguste, de « deux grandes maisons qu'on appelle vulgairement *Halles* », écrit un chroniqueur contemporain, et destinées à servir d'abri aux marchandises : un mur, en outre, les entoure, percé de portes que l'on ferme pendant la nuit, et, entre ce mur et les halles proprement dites, des étaux couverts pour les marchands se succèdent. A côté, le cimetière annexé à l'église des Innocents, envahi par les marchands, est, à son tour, ceint d'une muraille avec portes closes durant la nuit (1186-1187). Tel est l'aspect primitif des lieux auxquels, pendant des siècles, va se trouver attaché le centre de l'approvisionnement de Paris devenu nos Halles centrales. Des noms de voies nouvelles en ces parages et qui apparaissent avec le XIIIe siècle : « rue de la Chanvrerie, près de Saint-Magloire », « la Tonnellerie », etc., témoignent d'un peuplement que prouve, d'autre part, l'établissement, à la même époque, d'une nouvelle église : Saint-Eustache.

A l'est, le Bourg Tiboud, dont la dénomination vient d'un riche bourgeois de ce temps et qui a laissé son nom à une rue actuelle sise au nord de la place Baudoyer, se montre dans les textes, au début du XIIIe siècle. Rapprochons de ces faits l'érection en paroisse de l'église Saint-Jean-en-Grève, toute proche de Saint-Gervais, cette dernière ne suffisant pas à la « multitude de ses paroissiens » (1213) et l'apparition dans les documents, au commencement du XIIIe siècle, de la rue de la Mortellerie (rue de l'Hôtel-de-Ville) en un endroit du sol de Paris où

abonde la terre à mortier, pour souligner l'extension générale du Paris de la rive droite. Dans cette direction de l'est, l'ancienne voie romaine passant à Saint-Gervais franchit le ruisseau marécageux au pont Perrin, un peu à l'est de l'église Saint-Paul-des-Champs (vers la place de la Bastille) et conduit, au delà, à l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs (aujourd'hui hôpital Saint-Antoine, faubourg Saint-Antoine).

Si nous passons sur la rive gauche, nous constaterons un peuplement dû, pour une part, aux gens d'étude ou étudiants et, pour une autre part, aux abbayes, au premier rang desquelles figure toujours Saint-Germain-des-Prés. Les vignes ou cultures qui séparent le bourg de ce nom du Petit-Pont petit à petit disparaissent pour faire place à des maisons, et, vers le sud, apparaît, au début du XIIIe siècle, l'église Saint-Sulpice. Sur le versant septentrional de la Montagne-Sainte-Geneviève, des clos de vignes : le clos Bruneau, le clos Mauvoisin vont recevoir, de la main des « hôtes » qui y sont appelés (1202), leur transformation urbaine, et, à la date de 1222, l'abbaye de Sainte-Geneviève constate que, dans sa paroisse, les paroissiens ont à ce point augmenté qu'ils sont dans l'impossibilité d'entendre les offices divins et que la construction d'une seconde église s'impose.

Le développement de Paris sur les deux rives a été servi par l'établissement d'un mur d'enceinte garni de tours et percé de portes, dû à Philippe-Auguste et remontant à l'année 1190 pour la rive droite et à l'année 1209 au plus tard pour la rive gauche. Repéré sur le Paris de nos jours, le rempart de la rive droite part approximativement du débouché du pont des Arts pour gagner

le temple de l'Oratoire et, de là, par une ligne droite, la rue Montmartre, d'où, sensiblement dans la direction de la rue Étienne-Marcel, il atteint la rue Saint-Martin, pour, de là, s'infléchir dans la direction de la rue des Francs-Bourgeois et gagner, par le bas de la rue de Sévigné, l'église Saint-Paul-Saint-Louis et la Seine. Les portes s'ouvraient exactement dans l'axe des rues actuelles : Saint-Antoine (porte Saint-Antoine), Vieille-du-Temple (porte Barbette), Saint-Martin (porte Saint-Martin), Saint-Denis (porte Saint-Denis), Saint-Honoré (porte Saint-Honoré) et quai du Louvre. Nous connaissons déjà cinq de ces six voies maîtresses; quant à la sixième, la Vieille rue du Temple, c'est, en quelque sorte, un produit de cet élément générateur : le Temple. Par ce chemin, les Templiers vont à leur port : le port des Barres, au sud de Saint-Gervais et près duquel ils ont leurs moulins.

Sur la rive gauche, l'enceinte, dans la direction de la rue des Fossés-Saint-Bernard, atteint le Panthéon, coupe la rue Soufflot et court parallèlement au tracé des rues Monsieur-le-Prince, de l'Ancienne Comédie et Mazarine. Ses deux points extrêmes sur la Seine sont marqués, à l'ouest, par la tour ou « tournelle » dite de Philippe Hamelin, du nom d'un prévôt de Paris (elle deviendra la tour de Nesle), et, à l'est, par une autre tour qui donnera plus tard, au pont et au quai de la *Tournelle*, leur nom. Cette enceinte comportait six portes que l'on peut ainsi repérer dans le Paris actuel : au droit de la rue Saint-André-des-Arts, au coin des rues Dupuytren et de l'École de Médecine, au droit du boulevard Saint-Michel (porte Gibard), au droit de la rue Saint-Jacques (porte Saint-Jacques), en haut de la rue Descartes (porte Saint-Marcel),

vers l'extrémité orientale de la rue des Écoles (porte Saint-Victor).

Six voies principales sont indiquées par ces portes. La première est le chemin conduisant à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés par le tracé des rues Saint-André-des-Arts et de Bussy. La seconde, moins formée, se rattache, par le tracé des rues des Boucheries-Saint-Germain et du Four-Saint-Germain, au même élément formateur : l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. La troisième a pris la place d'une voie romaine doublant, à l'ouest, la rue Saint-Jacques et dite, par rapport à celle-ci, *voie inférieure*; elle se dégagera, dans le cours du XIIIe siècle, avec le nom de rue de La Harpe, prolongée par la rue d'Enfer. La quatrième est la rue Saint-Jacques. La cinquième est alors dénommée Grand-Rue-Sainte-Geneviève et se prolonge vers Saint-Marcel : c'est notre rue de la Montagne-Sainte-Geneviève que continuent les rues Descartes et Mouffetard. Son nom marque son origine. Elle devait en particulier permettre aux Génovéfains de communiquer avec leur port au Chardonnet. La sixième, enfin, se rattache à l'abbaye de Saint-Victor et portera la dénomination très significative de rue Saint-Victor, prolongée par le faubourg du même nom.

En même temps, Philippe-Auguste faisait reconstruire et aménager en prison la forteresse du Petit-Châtelet sise au débouché du Petit-Pont.

Le rempart de la rive droite est flanqué, à l'ouest, à l'extérieur, d'un château-fort construit sur une élévation du sol et dont il est fait mention pour la première fois en 1202 : la Tour de Paris, la Tour du Louvre, la Tour Neuve, la Tour tout court, ou encore le château du

Louvre. Nous le voyons tout d'abord servir de prison au vaincu de Bouvines, le comte Ferrand, que Philippe-Auguste, après sa victoire, a amené à Paris.

Un chroniqueur contemporain nous a laissé un récit saisissant du retour, dans sa capitale, du roi victorieux. Le long du chemin que le roi suit pour se rendre à Paris, les moissonneurs (car on est à l'époque de la moisson) interrompent leur travail et narguent le comte que le roi ramène enchaîné. C'est partout comme une fête nationale. A Paris, les maisons sont tendues de courtines et de soieries, les rues jonchées de fleurs et de feuillages. Les habitants et toute la multitude des étudiants, le clergé et le peuple vont, en chantant, au-devant du roi et manifestent bruyamment leur joie. La fête dura une semaine, se prolongeant dans la nuit que piquaient d'innombrables lumières, à tel point qu'on se croyait en plein jour. Et Ferrand, après avoir été offert ainsi en spectacle aux Parisiens, fut enfermé dans la forteresse du Louvre.

On doit encore à Philippe-Auguste le pavage des principales voies de Paris.

VI

LE XIIIe SIÈCLE ET LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIVe

La croissance de Paris, au cours du XIIIe siècle, semble s'être poursuivie sans interruption. La rive droite nous montre de nouveaux bourgs comme le Beau-Bourg dont la rue de ce nom, parallèle à la rue Saint-Martin, à l'est, garde encore le souvenir, ou le bourg de Saint-Paul hors les murs, à l'ouest de notre place de la Bastille. D'autres lieux, pour être dénommés *coutures*, n'en renferment pas moins des habitations, à côté de terres cultivées. Au nord du chemin menant à Saint-Antoine, l'église Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers (1229 ; rue de Sévigné actuelle), a donné son nom à une couture.

A l'ouest, le Louvre, qui sert à la fois de forteresse défensive, de prison, de dépôt pour le trésor royal, d'arsenal et de lieu de séjour temporaire pour le roi et sa famille, s'affirme, dès ce temps, comme un élément générateur de l'extension de Paris dans cette direction : toute une série de rues naissantes viennent l'entourer à l'ouest, au nord et à l'est, s'orientant sur cet édifice ou sur le rempart auquel il est annexé. Sous saint Louis, d'importants travaux furent entrepris au Louvre, que l'on peut se figurer sous l'aspect d'un quadrilatère de

constructions massives encadrant la Tour ou Donjon central. Tout près, à l'est, vers Saint-Germain-l'Auxerrois, le port de l'École voisine avec une place dite « aux marchands ». A l'ouest, dans la direction du lieu où s'élèvera plus tard le palais des Tuileries, s'égrènent des tuileries, où l'on utilise la terre à brique qui caractérise le sol de cette partie de Paris. Vers le Palais-Royal actuel, saint Louis fonde, pour trois cents aveugles, l'hospice des *Quinze-Vingts*, qui restera en ce lieu jusque vers la fin du XVIIIe siècle.

En un autre endroit de la rive droite, le même roi fait faire de grands travaux à l'édifice du Châtelet, proche duquel on constate un développement de vie marchande autour de la puissante association des marchands de l'eau. Ces derniers ont inévitablement pris la tête des bourgeois de Paris. Aussi, du moment où ces bourgeois, par la transformation, vers 1260, de la charge de prévôt du roi en un emploi pur et simple de fonctionnaire royal, ont perdu la faculté d'affermer cette charge et d'avoir, ainsi, dans ce prévôt, un représentant naturel, l'association des marchands de l'eau s'organise en municipalité parisienne représentant la communauté des bourgeois de Paris : le prévôt des marchands, assisté de quatre échevins, constitue essentiellement cette municipalité, qui s'appuie sur le pouvoir royal et, dans la limite d'attributions spéciales dérivant avant tout du monopole commercial de l'association des marchands de l'eau, marche d'accord avec ce pouvoir. La municipalité parisienne a son siège en une maison dénommée le *Parloir-aux-bourgeois* et qui se trouve entre le Châtelet et le Grand-Pont. Le prévôt des marchands et les éche-

vins s'entouraient de l'avis de bourgeois prud'hommes; le cadre de ce conseil fut arrêté en 1296 : 24 prud'hommes furent tenus de venir au Parloir, à la semonce du prévôt des marchands et des échevins, pour donner leurs conseils et accompagner la municipalité où besoin serait.

En regardant, à son tour, la rive gauche, on peut semblablement observer, et à des signes variés, le développement de Paris. Le peuplement des clos s'est poursuivi : la rue de la Bûcherie est dite, à la date de 1322, avoir été appelée *anciennement* clos Mauvoisin. Une chapelle parmi les vignes du Chardonnet et qui date de 1230 se transforme, en 1243, en une véritable église paroissiale : Saint-Nicolas-du-Chardonnet, sur le bord du canal de la Bièvre, près d'un ponceau.

Dans ce même lieu du Chardonnet, nous voyons s'établir, vers le milieu du XIIIe siècle, le collège des Bernardins, destiné aux religieux cisterciens que leurs études appellent à Paris. Du même temps encore, date le collège des pauvres étudiants ou Bons-Enfants de la porte Saint-Victor. C'est à l'année 1257 que remonte la fondation, par le chanoine Robert de Sorbon, du collège dénommé pour cela *Sorbonne.* Ce chanoine fonda aussi le collège de Calvi, connu sous le nom de *petite Sorbonne* et qui se trouvait à l'endroit où s'élève actuellement l'église de la Sorbonne. Ajoutons, dans le même ordre d'idées, le collège destiné à l'ordre des Prémontrés et situé du côté de la rue Hautefeuille (1252), le collège de Cluny fondé en 1269 pour l'ordre de ce nom (au nord de la place actuelle de la Sorbonne), le collège du Trésorier institué en 1268 par Guillaume de Saanne, trésorier de la cathédrale de Rouen (dans les mêmes

parages), le collège des Cholets établi vers la fin du XIIIe siècle près de Saint-Étienne-des-Grez et qui tire son nom du cardinal Cholet, le collège d'Harcourt datant du commencement du XIVe siècle (emplacement du lycée Saint-Louis), le collège du cardinal Lemoine (1302; dans la rue actuelle de ce nom), le collège de Navarre, fondé par la reine Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel (emplacement de l'École polytechnique), les collèges de Bayeux, de Laon, de Presles, de Montaigu, de Narbonne, du Plessis, des Écossais, de Cornouaille, de Bourgogne, de Tours, de Lisieux, des Lombards, d'Autun, etc., tous de la première moitié du XIVe siècle.

Une place à part doit être faite aux quatre ordres mendiants : Frères prêcheurs ou Dominicains, Frères mineurs ou Cordeliers ou Franciscains, Carmes, Augustins, qui sont une des caractéristiques du mouvement religieux du XIIIe siècle. Les premiers s'installèrent, en 1218, près de Saint-Étienne-des-Grez, en un endroit de la Grande-Rue dénommée plus tard Saint-Jacques et où se trouvait un hospice destiné sans doute aux pèlerins de Saint-Jacques-de-Compostelle. Quoi qu'il en soit, ce saint servit à baptiser le couvent, puis la rue, et les religieux en tirèrent le nom de Jacobins. Le couvent des Jacobins ne tarda pas à prendre une extension territoriale considérable. Après eux, vinrent les Cordeliers, qui s'établirent à Paris en 1230, près de la porte Gibard (entre la rue de l'École-de-Médecine et le lycée Saint-Louis) et s'étendirent beaucoup, comme les précédents, par suite d'importantes donations. Puis, ce fut le tour des Carmes que saint Louis installa proche de l'église Saint-Paul, d'où

ils émigrèrent, en 1319, à la place Maubert, abandonnant leur premier emplacement qu'occupèrent, vers le milieu du XIVe siècle, les Célestins (caserne de ce nom, sur le boulevard Henri IV). Quant aux Augustins, après plusieurs installations à Paris, ils se fixèrent définitivement dans la partie opposée de la rive gauche, sur le quai qui en a gardé le nom de quai des Grands-Augustins (1293).

Sur un autre point de cette même rive, le XIIIe siècle a vu l'établissement d'une autre maison religieuse appelée à jouer un rôle important dans la constitution d'une portion du Paris actuel : c'est la Chartreuse de Paris. Elle date du milieu environ du XIIIe siècle et les Chartreux s'installèrent à Vauvert, en un endroit où se trouvaient notamment des vignes (avenue actuelle de l'Observatoire).

Parmi ces divers établissements religieux, Sainte-Geneviève a joué, au point de vue du commerce, un rôle auquel est dû initialement un certain mouvement commercial à rattacher à la partie orientale de la rive gauche. D'autres éléments postérieurs, comme Saint-Victor, sont venus compléter ce rôle, lié à la fois à la Seine et à la Bièvre. Nous relevons, au XIIIe siècle, l'existence, vers le confluent de la Bièvre avec la Seine, d'un ponceau dit des Bourgeois, entre lequel et le Petit-Pont se remarque l'arrivage de bateaux. C'est ainsi qu'à la date de 1301 il est fait mention de « l'arrivage des vins au ponceau de Bièvre ». Et la *Bûcherie* du Petit-Pont s'offre aux bateaux chargés de bois et venant d'amont. Les parages du Petit-Pont et de la place Maubert sont des lieux commerçants. Quant à la Bièvre, des fabricants de drap sont établis sur ses bords, du côté de Saint-Marcel, au com-

mencement du XIVe siècle. C'est également au bord de cette rivière que les bouchers, tripiers et tripières de Sainte-Geneviève et de Saint-Marcel exercent leur industrie, préjudiciable quelquefois aux drapiers, si l'on en croit un document du XIVe siècle nous montrant les bouchers de Sainte-Geneviève, qui sont installés dans « la ville de Saint-Marcel », souillant la Bièvre, d'où il résulte que « la draperie... est gastée et honnie, car la pluspart des drapiers demeurent au-dessous de la boucherie ».

Saint-Marcel formait une « ville » ou « communauté » distincte des faubourgs de Paris. C'était aussi le cas du « bourg » ou de la « ville » de Saint-Germain-des-Prés qui s'étendait pourtant, à l'est, jusqu'au fossé de l'enceinte de Paris; au nord et à l'ouest, ce bourg était limité par le Pré-aux-Clercs et, dans cette dernière direction, d'une façon plus précise, par la chapelle Saint-Pierre ou Saint-Père (qui a servi à baptiser la rue des Saints-Pères et était située au coin de cette rue et du boulevard Saint-Germain); au sud, le bourg s'étendait du côté de l'église Saint-Sulpice et du carrefour actuel de la Croix-Rouge. Il a, comme Paris ou toute autre ville, sa léproserie (vers le square du Bon Marché) et, de même encore que Paris ou tel autre centre habité a ses voiries ou dépôts d'immondices à l'extérieur, il a sa voirie en face de la chapelle Saint-Père. Comme Paris aussi, il a ses portes de ville. Sa principale artère commerciale semble être la « grand'rue de la Boucherie », qui mène de l'abbaye à la porte du rempart dite des Cordeliers (au bas de la rue de l'École de-Médecine). Au bourg il faut ajouter son faubourg

s'étendant dans la direction de l'ouest, jusque vers Issy. L'exploitation agricole et viticole du sol de ces lieux ainsi que son exploitation industrielle entrent, comme facteurs, dans la formation de toute cette partie de Paris. Un chemin à l'usage des vaches allant au pâturage constitue le tracé primitif de l'aristocratique rue Saint-Dominique. D'autres rues ont, comme origine, un chemin destiné à desservir des tuileries ou des carrières. On peut diviser géologiquement ce sol en deux parties, suivant une ligne qui, reportée sur le Paris actuel, part du Musée de Cluny et atteint approximativement Saint-Sulpice, le carrefour de la Croix-Rouge, enfin la direction de la rue du Cherche-Midi. Au nord et à l'ouest de cette ligne, ce sont les alluvions diluviennes de sables à mortier et de graviers, avec, sur quelques points, des couches de ce limon argileux qui sert à faire les briques. Aussi, y rencontre-t-on, dès le XIIIe siècle, des tuileries. La rue du Cherche-Midi en a tiré son ancien nom de chemin des Vieilles-Tuileries. Quant au sable à mortier, au « sablon » des « sablonnières de Saint-Germain-des-Prés », nous le voyons également utilisé, « pour faire mortier avec chaux ». Au sud et à l'est de la ligne marquée plus haut, le sol est caractérisé par des caillasses et liais, calcaire grossier à cérithes, et ce sont alors des carrières de pierres à bâtir que l'on trouve, notamment du côté de Notre-Dame-des-Champs. En 1250, des libertés furent données par l'abbaye aux habitants de son bourg. Le Paris de la rive gauche doit son développement à l'ouest à l'action économique de cette petite ville formée autour du monastère de Saint-Germain-des-Prés. Cette portion occidentale de notre Paris a été en partie gagnée

sur le fleuve que nous voyons alors largement épandu et découpant de multiples îles ou îlots depuis le Palais jusqu'à Billancourt.

De ce qui précède, il résulte que le Paris proprement dit de la rive gauche a revêtu, au XIIIe siècle, sa physionomie propre : c'est avant tout un lieu de couvents et d'études. L'élément religieux le caractérise essentiellement, à la fois par les couvents et les collèges, alors que, sur la rive droite, il faut compter avec l'élément commercial, générateur de la municipalité parisienne. Et au moment même où s'affirme, sur la rive droite, au point de vue municipal, la vitalité du groupement bourgeois, un autre groupement, le groupement universitaire, et qui n'est pas toujours d'accord avec le précédent, se constitue, sur la rive gauche, qu'il fait pour ainsi dire sienne. De la sorte, se trouvent définitivement marquées les grandes lignes de la physionomie de Paris : la rive droite, côté par excellence du commerce et des affaires, est la *Ville*, proprement dite; la rive gauche devient synonyme d'*Université;* trait d'union entre elles deux, s'étend l'île ou la *Cité*, où siège d'une part, à l'ombre de la cathédrale, l'évêque, d'autre part le roi avec l'administration de l'État. C'est dans la *Ville* qu'il faut chercher, ainsi que nous l'avons vu, les sièges de l'administration royale de Paris et de son administration municipale.

L'endroit du plus grand développement de Paris est forcément, on le voit, la rive droite où de nouvelles portes, indices de nouveaux chemins, ont été ménagées dans l'enceinte de Philippe-Auguste. Il en est qui se rattachent au voisinage des Halles dont nous pouvons constater l'extension au point de vue commercial : ce sont

les portes Coquillière et Montmartre, cette dernière livrant passage au chemin de Montmartre et la Poterne-au-comte d'Artois (rue Montorgueil). La poterne du Bourg-l'Abbé, entre les portes Saint-Denis et Saint-Martin, témoigne d'une certaine importance de ce bourg. Il en est de même, pour le Beau-Bourg, de la poterne de ce nom, à l'est de la rue Saint-Martin. La porte du Temple et la poterne du Chaume, cette dernière à la hauteur de la rue des Archives, se lient au peuplement dérivé de ces hommes d'affaires, de ces manieurs d'or qu'étaient les Templiers. Enfin, la poterne Saint-Paul, sans parler de celles plus au sud, a des liens avec le développement du bourg de Saint-Paul et de cette région de Paris. La rive gauche ne nous offre pas, par contre, de semblables modifications le long de son enceinte.

Pour s'imaginer le Paris d'alors dans son ensemble, il faut se représenter une agglomération de maisons ou mieux de groupes de maisons, souvent à plusieurs étages et que coupent des rues étroites ou plutôt des chemins généralement mal entretenus, boueux, où s'étalent des ordures ménagères dont, çà et là, des porcs circulant en liberté font leur nourriture. Des fenêtres ou des balcons des maisons, on peut jeter de l'eau, de jour aussi bien que de nuit; il suffit de crier auparavant, à trois reprises : « Gare l'eau ! » sans se préoccuper autrement du malheureux passant. Les rues principales sont, en outre, encombrées par les auvents ou les étalages des marchands. A la municipalité incombait le pavage de la Croisée dont le point central était au carrefour de la Boucherie (vers la Tour Saint-Jacques) et qui, dans la direction est-ouest, aboutissait d'une part, non loin de Saint-Paul, et, d'autre

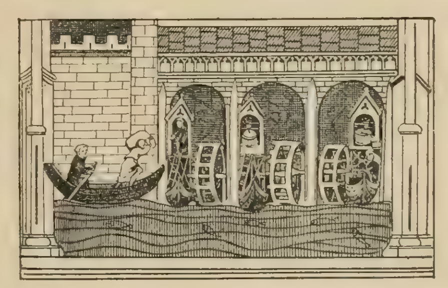
part, par la Saunerie (près le Châtelet), la rue Saint-Germain et le Louvre, à la porte Saint-Honoré; dans l'autre sens, nord-sud, la Croisée comprenait la rue Saint-Denis, le Grand-Pont, la rue devant le Palais, les rues de la Calandre et du Marché-Palu, le Petit-Pont, la rue Saint-Jacques. Le soin de paver les chemins qui, extérieurement, menaient à ces quatre points extrêmes de Paris, appartenait aussi à la municipalité. Ailleurs, cela regardait les propriétaires. On employait, pour paver, des carreaux de grès. Çà et là se rencontraient des croix de carrefour ou autres, comme la Croix-Hémon (carrefour Maubert), la croix de Saint-Eustache, des ormes indicateurs de haute justice.

Au centre, la Seine étale le large ruban de ses eaux que sillonnent des bateaux, particulièrement nombreux à certains endroits formant ports. En plusieurs lieux, se tiennent des bateliers qui font l'office de passeurs. Sur le bord de la rive droite, dans les parages du pont Notre-Dame ou du Châtelet, les peaussiers utilisent l'eau du fleuve et l'on rencontre « les fossez des mégissiers ». Puis, ce sont « les selles des femmes sur la rivière » (lavandières). Les moulins se trouvent nombreux dans le fleuve qu'enjambent le Grand-Pont et le Petit-Pont, tous deux bordés de boutiques et de maisons. La Seine, qui sert d'égout public, n'en voit pas moins son eau utilisée pour l'alimentation des Parisiens. Sur la rive droite, on peut noter la fontaine des Innocents (rue Saint-Denis, près de l'église des Innocents), celle des Halles, la fontaine Maubuée (rue Saint-Martin). L'eau vient en un réservoir, d'un « pressoir » établi à Reuilly; des tuyaux de plomb ou de terre la conduisent aux

fontaines. L'entretien des fontaines rentrait partiellement dans les attributions de la municipalité. On se servait également de puits.

La municipalité devait aussi entretenir les berges du fleuve, les étayer çà et là, en forme de quais, par le moyen de palissades de soutien. Mais elle n'avait point la charge des ponts.

Ce Paris vivait déjà d'une vie intense et il s'y étalait un grand luxe. Non seulement la noblesse, mais les bourgeois et gens de métier groupés en leurs corporations prenaient part à de nombreuses et luxueuses fêtes.



Moulins sous le Grand-Pont.

(D'après une miniature du début du XIVe siècle.)

Voici, par exemple, qu'en 1267, le jour de la Pentecôte, eut lieu une grande fête, à l'occasion de l'entrée dans la chevalerie du fils de saint Louis, Philippe, et de deux cents autres jeunes seigneurs. Les bourgeois de Paris, tant riches que peu fortunés, revêtus de beaux vêtements de diverses couleurs et un cierge à la main, s'en allèrent, rangés par corporations et dans l'ordre fixé par le prévôt de Paris, parmi les rues décorées d'étoffes de soie. En 1330, nous voyons les bourgeois de Paris organiser des joutes dans cette ville, « pour l'amour et honneur des dames de Paris ». Déjà règne la Parisienne, « si bien équipée de la

tête aux pieds », dit un auteur du XIIIe siècle, qu'on la prendrait « pour un chevalier se rendant à la Table Ronde »; elle a la chaussure fine, se serre les « entrailles avec une ceinture de soie, d'or, d'argent », porte des faux cheveux, fait de sa tête un monument, traîne une ample robe à queues et circule décolletée; volontiers, elle va, bourgeoise, en « char », ne craignant point en outre de porter pierres précieuses, couronnes d'or ou d'argent. Déjà Paris est la ville du bon ton : on s'appelle couramment, quoique mariés, seigneur et dame. Tout cela n'empêche pas les mœurs rudes, la main prompte à manier le fer, le sang qui coule à la moindre occasion.

Plus le pouvoir royal grandit et plus les grands feudataires se sentent attirés à Paris, à la cour royale. Dans cette ville, au XIVe siècle, ils font élever des hôtels qui bénéficient des progrès de l'art, pour lequel Paris est devenu un centre. « Là, écrit un auteur de la première moitié du XIVe siècle, tu trouveras, à la vérité, de très subtils faiseurs d'images de toutes sortes, soit en sculpture, soit en peinture. » Le titre de peintre du roi apparaît dès 1304. Comme le souverain, comme les grands seigneurs, les bourgeois surent faire travailler les artistes, par exemple pour la grande confrérie bourgeoise de Saint-Jacques-aux-Pèlerins qui s'établit, au début du XIVe siècle, rue Saint-Denis, entre les rues Mauconseil et du Cygne.

En même temps, se manifestait, au sein de cette forte classe bourgeoise, une inconsciente poussée vers le pouvoir politique. Organisée en corporations et confréries, touchant de près au roi par ceux de ses membres qui occupaient de grands emplois royaux, enfin maîtresse du pouvoir muni-

cipal dans la limite où il était susceptible d'être exercé à Paris, ville capitale du royaume, la classe bourgeoise se vit servie en outre par les événements qui marquèrent les premières années du XIVe siècle. Dans une de ces réunions que l'on a dénommées États Généraux, celle de 1314, on voit Étienne Barbette, représentant des bourgeois de Paris, répondre, favorablement du reste, au chancelier Enguerrand de Marigny, les bourgeois des autres villes se bornant à acquiescer aux paroles de Barbette. En 1321, le pouvoir royal s'efforce de tirer de l'argent d'une consultation des bonnes villes, mais cette fois l'opposition des représentants de Paris l'empêche de parvenir à ses fins : l'indignation du souverain et de son entourage fut telle qu'on agita la question de punir Paris, en enlevant à cette « cité de grand renom » « le siège du royaume » pour le transférer à Orléans. Il n'est pas jusqu'au peuple proprement dit de Paris qui n'ait à intervenir dans la vie politique de ce temps. Ne voyons-nous pas en effet le roi Philippe IV le Bel, dans son différend avec le pape Boniface VIII, en 1303, se faire appuyer par le peuple de Paris, en une réunion qu'il organisa, le 24 juin de cette année, dans les jardins du Palais, à la pointe occidentale de l'île de la Cité?

VII

LA CRISE POLITIQUE DU MILIEU DU XIVe SIÈCLE

Les misères du milieu du XIVe siècle jointes aux désastres de la guerre de Cent ans vinrent grandement faciliter la marche de la classe bourgeoise vers le pouvoir politique. Ce qui s'y rapporte se rattache au nom du prévôt des marchands, Étienne Marcel. Ce dernier était un marchand drapier appartenant à la grande bourgeoisie de Paris; il avait sa boutique en la Cité, rue de la Vieille-Draperie (partie méridionale du Tribunal de Commerce). Il n'était nullement révolutionnaire d'instinct. Il parvint tout naturellement aux charges municipales, comme il convenait à un notable commerçant. Ce fut probablement en 1354, alors qu'il était âgé d'une quarantaine d'années, qu'il fut élevé à la prévôté des marchands.

A la date de 1350, Jean le Bon avait inauguré son règne dans des circonstances critiques. Dans le pays régnait un grand malaise, résultat de causes diverses au nombre desquelles on peut citer la peste noire, « la grant mortalité », comme on disait et qui n'avait cessé ses ravages que depuis une année. Ces ravages avaient été terribles, à Paris en particulier, modifiant les conditions de la vie écono-

mique et sociale. On peut relever la mention, dans le Paris d'alors, de nombreux gens oisifs qui « truandent » ou « se tiennent en tavernes », « joueurs de dés », « enchanteurs » ou bateleurs : c'est toute une misère étalée de mendiants et d'ouvriers sans travail. Ajoutez l'impéritie gouvernementale, le vol organisé dans les plus hautes charges royales, les expédients financiers, la banqueroute, la guerre anglaise. Le nouveau roi n'est qu'un fastueux et brillant chevalier de 30 ans qui agit par à-coups, d'une façon désordonnée. Contre lui, il a un jeune homme fort remuant qui, petit-fils, par sa mère, du roi Louis X le Hutin, brigue le trône de France usurpé, selon lui, par les Valois et s'allie aux Anglais : c'est Charles le Mauvais, roi de Navarre, qui possède, aux portes de Paris, plusieurs places.

Aux États de 1355, réunis pour parer aux frais de la guerre anglaise, le prévôt des marchands, Étienne Marcel, parle au nom des bonnes villes et proteste de leur dévouement au roi : les États, en votant des subsides, établissent une sorte d'égalité devant l'impôt et assurent leur contrôle sur la perception et l'emploi des fonds. Ils sont suivis d'autres États en 1356. Le 18 septembre de cette dernière année, Jean le Bon est vaincu et fait prisonnier à Poitiers par les Anglais. Le Dauphin Charles prend le titre de lieutenant du roi et l'administration du royaume. Son premier acte est de convoquer les États, qui entrent plus avant que les précédents dans la voie d'un contrôle efficace de l'Assemblée sur les actes gouvernementaux; le véritable meneur est Robert le Coq, évêque de Laon. Le 5 décembre, le Dauphin, qui temporise, se dirige sur Metz pour aller voir son oncle,

l'empereur d'Allemagne. Il est de retour à Paris en janvier 1357 et, de ce moment, Étienne Marcel prend une attitude révolutionnaire. De nouveaux États sont convoqués qui gouvernent ou plutôt Le Coq et Marcel en leur nom. Ce dernier devient à Paris un véritable dictateur. Cependant les bandes anglo-navarraises ravagent les environs de Paris et le Dauphin continue sa politique à double face.

Le jeudi 22 février 1358, au matin, Étienne Marcel fit assembler à Saint-Eloy, prieuré situé dans l'île de la Cité, en face du Palais, toutes les corporations de métiers en armes. Un avocat du roi au Parlement, Regnault d'Acy, jadis désigné par les États comme devant être privé de son emploi avec d'autres officiers ou conseillers du roi, vint à sortir du Palais, se rendant en sa maison sise près de l'église Saint-Landry, du côté de Notre-Dame. Reconnu, il fut immédiatement poursuivi : il se réfugia dans la maison d'un pâtissier, près de l'église de la Madeleine (rue actuelle de la Cité). On le prit et il fut littéralement lardé de coups : il expira sans avoir eu le temps de prononcer une parole. Les gens de métier en armes gardaient les abords du Palais. Marcel, accompagné de quelques-uns de ses compagnons, pénétra dans ce dernier lieu et monta à la chambre du Dauphin située du côté de la partie du Palais dénommée Merceries, à cause qu'en ce lieu des merciers se livraient à leur commerce. « Sire, lui dit Marcel, ne vous étonnez pas de ce que vous voyez, car il faut qu'il en soit ainsi. » Puis il fit un signe. Aussitôt, plusieurs de ses compagnons se jetèrent sur Jean de Conflans, maréchal de Champagne et conseiller du Dauphin et le tuèrent près du lit de ce dernier. D'autres poursuivirent Robert de Clermont, maréchal et autre conseiller du Dauphin, qui s'était enfui dans une autre chambre du Palais et le mirent semblablement à mort. L'un des meurtriers avait nom Guillaume Gargouille et était orfèvre. Tous les autres officiers et serviteurs du Dauphin s'enfuirent épouvantés. Ce dernier se trouva seul devant Marcel à qui il demanda grâce en tremblant. « Prevôt, lui dit-il, sont-ce là mes ennemis et dois-je craindre quelque chose? » « Sire, lui répondit le prévôt, vous n'avez rien à craindre », et, avec un geste de sauvegarde, il lui mit son chapeau aux couleurs de la ville, mi-partie rouge et bleu, que ceux de la ville portaient comme signe de ralliement, depuis le début de cette année 1358. En échange, il prit le chaperon du Dauphin qui était de brunette noire à un orfroi d'or. Toute la journée, il le porta, tandis que le Dauphin portait le chaperon aux deux couleurs. Puis, les compagnons de Marcel prirent les corps des deux maréchaux et les traînèrent, sous les yeux du Dau-

phin, jusque dans la cour du Palais, devant le perron de marbre. Ils restèrent là étendus jusque bien tard après dîner et personne n'osait y toucher.

Dès lors, les événements vont se précipiter. Étienne Marcel écrit aux bonnes villes pour justifier l'acte du 22 février et leur demander de s'unir à Paris en adoptant le chaperon bleu et rouge que portaient déjà le Dauphin et d'autres princes du sang de France. Dans plusieurs villes : à Laon, à Amiens, par exemple, les couleurs de Paris furent adoptées. Le Dauphin n'était plus qu'un instrument dans la main de Marcel; son salut, le salut du pouvoir royal était dans une évasion de Paris et un appel à la province. Le Dauphin réussit à s'évader : grâce à la complicité de celui qui était chargé de piloter les bateaux au Grand-Pont, il quitta Paris en barque. La lutte ouverte et décisive va s'engager.

Ce départ avait mis Paris en pleine commune révolutionnaire. Ce fut le temps du « règne » d'Étienne Marcel, lit-on dans une pièce contemporaine. La dictature révolutionnaire, Marcel l'exerce d'accord avec la bourgeoisie parisienne et le peuple que cette bourgeoisie a su entraîner dans son mouvement; il l'exerce de concert avec les quatre échevins : Charles Toussac, Philippe Giffart, Jean de Lisle et Joceran de Mâcon. Le premier, le méridional Toussac, est l'orateur de la Commune. Un autre méridional, grand commerçant épicier, Pierre Gilles, qui avait sa boutique dans la rue Saint-Denis, près de Sainte-Opportune, en est le chef militaire avec le riche orfèvre Pierre des Barres. Le docteur en théologie Robert de Corbie (car un certain nombre de gens d'église à Paris et non des moindres sont avec Étienne Marcel) représente

dans ce milieu de bourgeois et de gens de métier, le côté savant : c'est comme le docteur de la Commune. Des parents d'Étienne Marcel : Gilles, Guillaume et Perrinet Marcel le secondent. Le premier est le secrétaire de l'administration municipale, le second, qui est changeur de sa profession, est le financier retors de la Commune, tandis que le dernier en est le porte-étendard.

Le Parloir-aux-bourgeois n'est plus entre le Grand-Pont et le Châtelet; il a été transféré, en 1357, à la Grève, en une maison dite *Maison-aux-piliers* dont la municipalité a fait alors l'acquisition. Depuis cette date, la maison de ville n'a pas cessé d'être en ce lieu. Ce déplacement semble avoir répondu à une nécessité : le Grand-Pont et ses abords avaient perdu de leur importance commerciale au profit du port de la Grève; or, la raison d'être de la municipalité parisienne n'était-elle pas le commerce par la Seine, et la municipalité ne devait-elle pas suivre les destinées de ce commerce? Du double voisinage de ce port et de l'hôtel de ville, la place de Grève a tiré son caractère de véritable place publique de Paris, avec bordure partielle de portiques « pour héberger et mettre à couvert le peuple ».

Il est curieux de noter que le premier hôtel de ville en ce lieu a commencé par être le siège d'un pouvoir révolutionnaire. Les deux grosses affaires pour la commune révolutionnaire, c'est la question d'argent et celle de la défense de Paris. Pour parer aux besoins d'argent, Marcel emprunte, fait fabriquer des monnaies et se livre à des confiscations : on prend notamment, à Notre-Dame, des vases et de l'argent. En ce qui concerne la défense de Paris, elle avait, dès 1356, été préparée par

les bourgeois qui avaient creusé des fossés, élevé et fortifié des murs et ces travaux furent poursuivis les années suivantes. Nous savons, en particulier, qu'on construisit des murs à travers le domaine des Quinze-Vingts (vers le Palais-Royal actuel) et qu'on renforça les défenses du côté des Cordeliers et des Jacobins. On établit même des pieux dans l'eau, entre l'île Notre-Dame (actuellement île Saint-Louis) et l'enceinte de la rive gauche. En avril 1358, Étienne Marcel n'hésita pas à se saisir de l'artillerie du Louvre que le Dauphin avait fait charger à destination de Meaux, et prescrivit de transporter ce matériel de guerre à l'hôtel de ville pour, de là, être réparti en divers lieux de Paris et des environs. Quant au Louvre, il eut ses issues du côté de la Seine obstruées par mesure défensive. Bien plus, Étienne Marcel, en vue de la défense de Paris, fit recruter des routiers et acheter des armements dans le Midi.

Ajoutez les foyers révolutionnaires que constituaient certains groupements corporatifs, certaines de ces confréries qui étaient comme la franc-maçonnerie du moyen âge; faites aussi état du rôle joué par les quartiniers et cinquanteniers que l'on voit précisément apparaître dans les textes à cette époque et qui se rattachent à la division de la ville en quartiers — et, en complétant par là le tableau du Paris d'alors, vous pourrez avoir quelque idée du rôle anticipé de certains organes de la Révolution de 1789 : les clubs et les districts et sections.

Les tentatives faites par la Commune de Paris pour se rapprocher du Dauphin et l'amener à abandonner ses préparatifs de siège contre elle avaient échoué. Alors le prévôt et les bourgeois, manquant d'un capitaine,

s'adressèrent, à cet effet, au roi de Navarre, lui demandant d'être leur défenseur. Il accepta, mais se conduisit avec une grande duplicité. Cependant l'excès de la misère avait fait naître, aux environs de Paris et dans des provinces voisines, un soulèvement des paysans dénommé la *Jacquerie*. Les Parisiens tentèrent d'en profiter. Puis le blocus de Paris par le Dauphin devint plus étroit. Dans la ville, la crise se précipita : une scission se produisit entre le peuple et le conseil de la Commune; une réaction favorable au Dauphin se manifesta et Étienne Marcel, que les événements avaient conduit fatalement à la révolution, en devint la victime naturelle : il fut tué le 31 juillet 1358. Le 2 août, le Dauphin rentrait à Paris où il était reçu au milieu de la joie populaire.

VIII

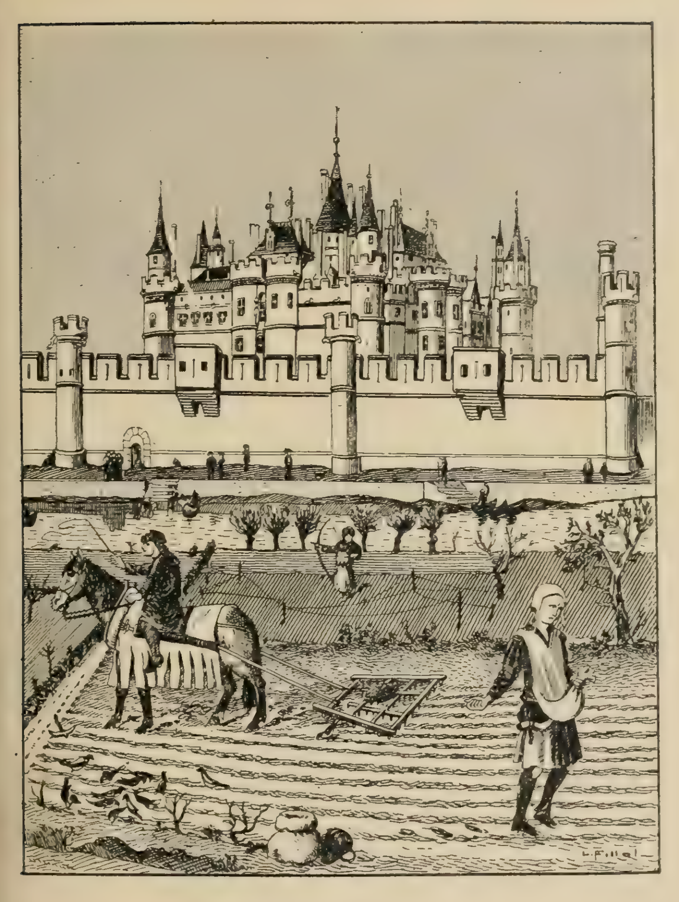
LES RÈGNES DE CHARLES V LE SAGE, DE CHARLES VI LE FOU ET DE CHARLES VII LE VICTORIEUX

Le règne de Charles V (1364-1380) fut un règne réparateur pour la France et pour Paris. En ce qui concerne cette ville, le roi fut aidé dans son œuvre par Hugues Aubriot qui fut prévôt de Paris durant tout le règne. Ce prince éclairé, « grand bâtisseur » et « sage artiste », comme l'appelle son biographe contemporain, contribua en outre singulièrement au prestige artistique de Paris. Il « fit édifier de neuf » le Louvre, rapporte le même auteur, transformant la forteresse en un magnifique château, digne de servir d'habitation au souverain. A l'opposé, sur cette même rive droite, il éleva l'Hôtel Saint-Paul (à l'est de l'église de ce nom et au sud de la rue Saint- Antoine) dont il fit une autre résidence royale, pleine d'art.

Enfin il agrandit Paris par le moyen d'une nouvelle enceinte, spéciale toutefois à la rive droite, et dont le tracé est concentrique à celui de l'enceinte précédente. Le nouveau rempart se rattache aux travaux de défense

entrepris sous Étienne Marcel : repéré sur le Paris actuel, il commence, à l'ouest, à peu près à la hauteur du pont des Saints-Pères, traverse la place du Carrousel, coupe au sud-est le Palais-Royal pour atteindre la place des Victoires et, de là, par une ligne sensiblement droite, les abords de la porte Saint-Denis; de ce dernier point, il s'étend jusqu'à la place de la Bastille, suivant la direction de nos grands boulevards, un peu au sud de ceux-ci. Ce rempart consiste en une muraille crénelée, escortée, à l'extérieur, de fossés et, à l'intérieur, d'un chemin de ronde; de distance en distance, s'échelonnent, sur son parcours, de petites forteresses dénommées bastides ou bastilles. L'une d'elles, d'aspect beaucoup plus imposant, en a gardé le nom : c'est la *Bastille*. La première pierre en fut posée, le 22 avril 1370, par Hugues Aubriot. La nouvelle enceinte était munie de six portes : la porte Saint-Honoré (du côté de la rue de l'Échelle), la porte Montmartre (vers le coin de cette rue et de la rue d'Aboukir), la porte Saint-Denis (au débouché de la rue d'Aboukir sur la rue Saint-Denis), la porte Saint-Martin (au débouché de la rue Sainte-Apolline sur la rue Saint-Martin), la porte du Temple (au débouché de la rue Meslay, presque au coin de la place de la République), enfin la porte Saint-Antoine, près de la Bastille.

Par des lettres en date de janvier 1375, Charles V décida que les faubourgs compris dans la nouvelle enceinte ne feraient qu'une même ville avec Paris et que les habitants de ces faubourgs jouiraient de tous les privilèges attribués à la ville de Paris. Les faubourgs ainsi annexés étaient loin de ne comporter que des surfaces bâties : on y trouvait, par exemple, à l'est, les



Le Louvre.
(D'après une miniature du début du xve siècle.)

marais du Temple et de la Culture Sainte-Catherine qui ont servi à désigner pendant des siècles, par l'appellation

de *Marais*, cette partie de Paris. Le développement urbain qui suivra se modèlera en partie sur l'enceinte : la transformation de chemins de ronde et de fossés en rues peut s'observer pour cette enceinte, comme pour celle antérieure de Philippe-Auguste.

Le développement de Paris n'avait pas pris, sur la rive gauche, une importance devant entraîner, comme pour la rive droite, l'extension du rempart. Aussi se borna-t-on, pour cette partie de Paris, à restaurer l'ancien rempart et à renforcer la défense des portes de ville (1366). Ces travaux amenèrent, à l'est, un changement dans le cours de la Bièvre : les fossés creusés alors vinrent couper l'ancienne canalisation qui passait à la rue de Bièvre; les religieux Victorins durent aménager un nouveau canal, aboutissant, parallèlement à l'enceinte, en face du pont Sully actuel. Ils tentèrent, peu après, mais vainement, d'obtenir que l'ancien canal fût rétabli, en faisant valoir que tous les lieux habités par où il passait souffraient grandement de cette suppression; ce qui souligne le rôle de la Bièvre dans l'économie urbaine de cette partie de Paris.

Un autre changement survenu dans la physionomie de Paris, mais plus important, est celui résultant de l'établissement, vers 1380, sur le petit bras de la Seine, d'un pont en prolongement du Grand-Pont : c'est le pont Saint-Michel, qui fut ainsi appelé de la chapelle de ce nom située, depuis le XIIe siècle, dans la partie méridionale du Palais. L'établissement de ce pont a entraîné une double modification en ce qui regarde la circulation urbaine : la première, dans l'île de la Cité, le long du Palais développé sous saint Louis qui y avait élevé la

Sainte-Chapelle et agrandi encore sous Philippe IV le Bel; la seconde, sur la rive gauche, où la voie correspondant approximativement à notre boulevard Saint-Michel, la rue de la Harpe, a pris, par là, une importance qui l'a amenée à doubler de façon effective la rue Saint-Jacques comme grande voie nord-sud de communication sur cette rive.

Du début du siècle suivant, le XVe, date le Pont Notre-Dame.

Si nous nous plaçons au point de vue de ce qu'on pourrait appeler l'art de la ville, c'est-à-dire des règles applicables aux conditions d'existence et de développement d'un centre urbain, nous observerons qu'au XIVe siècle remonte, pour Paris, une forme d'art urbain : les plantations. C'est de ce siècle, en effet, que datent les « Ormetiaux qui sont... devers l'église de Saint-Paul », autrement dit le quai des Ormes, qui s'étendait à l'endroit où est notre quai des Célestins. Nous observerons, en outre, que les rues ne sont point livrées à l'arbitraire des propriétaires ou habitants : on veille, ou du moins on est censé veiller — et c'est là l'office du voyer existant dès le XIIIe siècle — aux constructions de coin de rue, aux saillies. « Nuls (lit-on dans un vieux texte) ne peuvent faire degrez à monter en sa maison, de quoy la voye estrecisse. » « Nul ne peult faire la chaucée plus haute devant un voisin plus que devant l'autre. »

Le successeur du sage Charles V, le dément roi Charles VI (1380-1422), vit d'abord se poursuivre la prospérité de Paris. Le pouvoir royal a le sentiment du grand rôle qui incombe à cette ville. « Tant comme nostre bonne ville de Paris — lit-on dans un acte de Charles VI — sera

mieux peuplée et habitée de plus de gens et que nostre dit peuple (de Paris) sera mieux pourveu de ce qui est nécessaire pour sa sustentation, la renommée d'icelle (ville) sera plus grant, laquelle renommée augmentera notre gloire. » Cette renommée, au déclin du XIVe siècle, est grande. « En l'an quartoze cent... la ville estoit en sa fleur », écrit un contemporain, qui y compte 310 rues dont 194 sur la rive droite. Populeuse, Paris était, en outre, une ville de luxe et de plaisirs; elle passait déjà pour être l'auberge des nations. De simples bourgeois avaient des demeures somptueuses. Parmi les hôtels des grands, on remarquait l'hôtel de Bourbon (entre le Louvre et Saint-Germain-l'Auxerrois), celui de Sicile (rue du Roi-de-Sicile), l'hôtel des Tournelles (en face de l'hôtel Saint-Paul, au nord de la rue Saint-Antoine), où habita Louis, duc d'Orléans ,assassiné en 1407, l'hôtel d'Artois, habitation des ducs de Bourgogne (à l'endroit de la Tour de Jean-sans-Peur, rue Étienne-Marcel), l'hôtel de Flandre (du côté des rues Coquillière et Coq Héron), les hôtels de Navarre et de Clisson (vers les Archives Nationales), etc. Charles VI habitait de préférence l'hôtel Saint-Paul. Paris était aussi une cité merveilleusement fertile en hommes de science et d'art.

Cependant, la ville avait perdu sa municipalité. Ce fut là une conséquence de la révolte survenue à Paris en 1382. Une levée d'impôts avait surexcité la population : il y eut assemblée aux Halles; des préposés à la levée de ces impôts furent tués ou blessés; les émeutiers s'emparèrent de l'hôtel de ville, où il se saisirent, comme d'armes, d'une grande quantité de maillets qu'y avait autrefois réunis Hugues Aubriot (d'où le nom de *Maillotins* sous



Le Palais.

(D'après une miniature du début du xve siècle.)

lequel ils sont connus dans l'histoire) ; ils prirent aussi le Châtelet dont ils libérèrent les prisonniers et détériorèrent les archives, firent tendre les chaînes des rues, garder les

portes de la ville et arrêter des chariots destinés au roi ou au duc de Bourgogne. Cette effervescence bourgeoise et populaire dura, avec des intermittences, du 1er mars 1382 au 11 janvier 1383, date du retour à Paris du jeune roi victorieux des Flamands. Une terrible répression s'ensuivit, qui pesa lourdement sur la bourgeoisie parisienne : la prévôté des marchands fut abolie et ses pouvoirs furent réunis à ceux du prévôt du roi qui reçut pour résidence l'hôtel de ville; le roi supprima, en outre, les quartiniers chargés, chacun à la tête de leur quartier, d'un rôle de défense militaire et ceux qui, sous eux, exerçaient ce rôle : les cinquanteniers et dizainiers; les corporations perdirent le choix de leurs chefs qui fut confié au prévôt de Paris, lequel devait, avec le roi, être juge de l'opportunité des réunions de confréries (27 janvier 1383). On le voit : ce qu'on appelait le *commun de Paris* est frappé dans son élément organique qui est l'association corporative, soit sous sa forme de métier proprement dit, soit sous sa forme pieuse de confrérie. Dans les autres cas de répression qu'offre le même siècle (commencement et milieu du XIVe siècle), la confrérie, en particulier, n'a pas été davantage oubliée.

Mais il était difficile au prévôt du roi de cumuler son emploi déjà si complexe avec celui de prévôt des marchands. Aussi, sous l'administration réparatrice des ministres dénommés *Marmousets*, les deux emplois furent-ils scindés : on n'alla pas jusqu'à restituer aux Parisiens leur municipalité, mais un personnage distinct du prévôt du roi fut chargé, sous l'autorité du souverain, de la gérance de la prévôté des marchands; il eut le titre de *garde de la prévôté des marchands*. Il fut fait, à cet

effet, un choix heureux en la personne de Jean Jouvenel (1389). Ce ne fut qu'en 1412 que l'ancienne organisation municipale de Paris fut complètement rétablie.

Entre temps, de graves événements s'étaient passés : le roi était devenu fou ; ses oncles, qu'il avait écartés au profit des Marmousets et au premier rang desquels figurait le duc de Bourgogne, reprirent le pouvoir. La violente rivalité de ce dernier et du frère du roi, le duc d'Orléans, a abouti à l'assassinat du duc d'Orléans (au sortir de l'hôtel Barbette, situé rue Barbette actuelle ; 23 novembre 1407). Deux camps se trouvent dès lors formés : celui des Bourguignons et celui des Orléanais ou Armagnacs. Paris tient pour Jean sans Peur, duc de Bourgogne, plus populaire que sa victime, le duc d'Orléans. L'agitation dans la ville est constante : on remarque, comme meneurs, les bouchers. Les États se réunissent en 1413 et agitent la question des abus financiers et des réformes déjà soulevée au temps d'Étienne Marcel. C'est dans ces circonstances que l'on voit les bouchers et écorcheurs, parmi lesquels l'écorcheur Caboche, soulever la population parisienne (avril 1413).

Paris est gouverné par les *Cabochiens* jusqu'en août. La réaction, qui suivit, amena le remplacement, dans cette ville, du parti de Bourgogne par celui d'Armagnac. Puis, voici qu'aux luttes intestines s'ajoutent l'invasion anglaise et le désastre d'Azincourt (25 octobre 1415) dont profitent les Bourguignons, qui finissent par rentrer à Paris (29 mai 1418). Dans la ville règnent la terreur et l'anarchie ; le bourreau Capeluche est à la tête des bandes qui parcourent les rues ; il finit du reste par le payer de sa tête. C'est sous cette forme que se manifeste, à Paris, la domi-

nation bourguignonne qui va s'affirmer, d'autre part, en livrant la France au roi d'Angleterre Henry V. Jean sans Peur est assassiné par les gens du Dauphin (1419). Dès lors, le parti bourguignon lie entièrement son sort à celui des Anglais; le traité de Troyes négocié entre Charles VI et Henry V, par l'intermédiaire du nouveau duc de Bourgogne, Philippe le Bon, fait du roi anglais l'héritier du roi de France (1420). Paris accueille les Anglais, la Ville et l'Université étant du parti de Bourgogne. La même année (1422) vit mourir d'abord Henry V, puis Charles VI, à qui succéda, conformément au traité de Troyes, le fils du roi défunt d'Angleterre : Henry VI, âgé de quelques mois. Le duc de Bedford, frère de Henry V, fut reconnu régent à Paris (19 novembre). Il habitait l'hôtel des Tournelles, qu'il agrandit. Jeanne d'Arc, l'héroïne à qui est dû le réveil national, tenta d'arracher la ville au parti anglo-bourguignon, mais elle échoua et, à l'assaut que les troupes du Dauphin livrèrent, entre les portes Saint-Denis et Saint-Honoré, elle fut blessée (8 septembre 1429). Ce n'est qu'en 1436 que Paris rentra dans l'obéissance du roi de France, Charles VII : Richemont, au nom de ce dernier, en prit possession, aidé par la population, le 13 avril. Le 12 novembre 1437, ce fut au tour de Charles VII à faire son entrée solennelle à Paris.

On peut, par le journal d'un Parisien contemporain, se faire une idée de Paris en ces temps.

1405. — Il y a foison de gens d'armes à Paris. Les portes étaient fermées, sauf quatre : Saint-Denis, Saint-Antoine, Saint-Jacques et Saint-Honoré. Le 10 septembre, on mura avec du plâtre les portes du Temple, Saint-Martin et Montmartre. Il est prescrit, le 12, de mettre des lanternes dans les rues, la nuit, et de l'eau devant les portes des maisons, le 19, de boucher les ouvertures éclairant les caves, le 24, de

refaire les chaînes destinées à barrer les rues (ce à quoi il est travaillé nuit et jour) et, le 26, de s'armer « pour garder la bonne ville de Paris ».

1409. — Le roi Charles VI rentre à Paris, le 17 mars : les bourgeois vont à sa rencontre. Devant lui sont des trompettes et des ménestrels; sur son passage, on crie : Noël ! et on lui jette des violettes et autres fleurs; le soir, on soupe dans les rues et on illumine la ville. Toutes les nuits, on fait le guet, à pied et à cheval, et ce sont les métiers qui s'en chargent à tour de rôle.

1410. — Les environs de Paris sont ravagés par les Armagnacs qui en veulent aux Parisiens de ce qu'ils aiment « tant le duc de Bourgogne ». Le pain devient si cher que des pauvres gens de la ville s'enfuient de désespoir. Les Parisiens sont serrés si étroitement par les Armagnacs aux portes Saint-Jacques, Saint-Marcel et Saint-Michel qu'ils ne peuvent sortir pour aller faire leurs vendanges au temps voulu. Leurs ennemis se retirent enfin.

1411. — Ils reparaissent l'année suivante, s'emparent de Saint-Denis et du pont fortifié de Saint-Cloud d'où vient les chasser le duc de Bourgogne : ils pendaient les gens, pillaient ou brûlaient les propriétés. A Paris, les hàbitants, tant grandes personnes qu'enfants, pour se reconnaître, portent la croix de Saint-André qui est la marque de Bourgogne. Des Armagnacs sont décapités aux Halles où l'on expose ensuite leurs têtes sur des lances; les membres de l'un d'entre eux sont suspendus aux principales portes de la ville.

1412. — De nombreuses processions sont organisées par les Parisiens pour le succès de leur cause et pour la paix : on va aux églises nu-pieds et un cierge ou une torche à la main.

1413. — Les Parisiens, se croyant trahis, s'arment et vont assiéger le château de Saint-Antoine (la Bastille) où se sont réfugiés les traîtres Armagnacs qui se rendent et sont emprisonnés au Louvre et au Palais pour, de là, être décapités aux Halles. La foule envahit aussi l'hôtel Saint-Paul, résidence royale, où elle fait des prisonniers. Puis, à l'instigation tout particulièrement de l'Université, on traite de la paix qui est faite contre les meneurs du parti de Bourgogne, les bouchers. Ces derniers tentent de s'y opposer, mais le peuple armé « en la place de Grève » la leur impose, et ils se sauvent. Les Armagnacs, qui l'ont emporté, pourvoient à divers emplois, notamment à ceux de capitaines des châteaux de Saint-Antoine et du Louvre. A Paris, on porte maintenant la casaque violette avec la devise : « Le droit chemin », qui est d'Armagnac. Tous les samedis, aux Halles, ceux qui gouvernent Paris font proclamer la paix. On n'ose plus parler du duc de Bourgogne; même les petits enfants qui, par habitude, chantent le soir, « en allant au vin ou à la moustarde », la chanson : « Duc de Bourgongne, Dieu te ramaint à joye », sont frappés.

1414. — Les portes sont gardées ou condamnées; sur la rive gauche, la circulation ne se fait guère que par la porte Saint-Jacques. Le 13 septembre, un jeune homme ayant arraché l'écharpe d'Armagnac dont

on avait paré la statue de saint André, à l'église Saint-Eustache, eut le poing coupé devant cette église, sur le pont Alais, qui permettait de franchir l'égout des Halles. Les femmes des Bourguignons bannis sont à leur tour expulsées de Paris.

1415. — En février, le roi et les grands seigneurs se livrent à des joutes en la grand'rue Saint-Antoine, entre Saint-Antoine et Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers. De nouveau, on publie la paix à son de trompe : les cloches de toutes les églises sonnent et l'on fait quantité de feux de joie à travers Paris. En mars et avril, la Seine déborde, si bien qu'on ne peut se rendre dans les marais sis entre Saint-Antoine et le Temple. On apprend à Paris la bataille d'Azincourt : « Jamais, depuis la naissance du Christ, ne s'était vu un tel désastre. » Le duc de Bourgogne s'est approché de Paris, mais on fait « murer les portes » et des capitaines s'installent, pour la défense, au Temple et à Saint-Martin, occupant « toutes les ruelles » voisines.

1416. — Le 1er mars, l'empereur Sigismond, se rendant en Angleterre, passe par Paris : il est logé au Louvre ; il invite à dîner, à l'hôtel de Bourbon, « les damoiselles de Paris et des bourgeoises les plus honnestes » et leur fait à chacune un cadeau. Il est interdit de s'assembler, sous quelque forme que ce soit, sans l'autorisation du prévôt de Paris : aux noces, des sergents viennent, aux frais du mari, surveiller la réunion. Le 9 mai, les bouchers de Saint-Germain-des-Prés, de Saint-Marcel, de Sainte-Geneviève et de Paris se voient dépouillés des armes qu'ils ont en leurs maisons. Le 11, il est prescrit à tout homme d'aller porter ses armes au château de Saint-Antoine. Le 15, on fait abattre la Grande-Boucherie, sise près du Châtelet, et les bouchers sont obligés de vendre leurs viandes sur le pont Notre-Dame, qu'ils sont tenus de quitter en septembre, pour aller débiter en la halle de Beauvais (aux Halles), au Petit-Pont, à la porte Baudoyer et, devant Saint-Leufroy (place du Châtelet), au Trou-Punais (espèce de cloaque). Il était défendu d'avoir quelque objet à sa fenêtre sur rue, sous « peine de perdre corps et biens », et de se baigner « en la rivière, sur peine d'estre pendu ».

1417. — On se préoccupe de nettoyer Paris qui est plein d'ordures. On construit des maisons entre les bastilles et l'écorcherie, du côté des tuileries de la porte Saint-Honoré. Les Bourguignons tiennent la campagne autour de Paris et s'avancent jusque dans les faubourgs : aussi nul n'ose sortir de la ville par la porte Saint-Jacques, pour aller vendanger. L'Hôtel-Dieu demande au chapitre de Notre-Dame la permission d'installer, dans l'île de ce nom (île Saint-Louis), du bétail retiré à Paris par crainte des ennemis.

1418. — En mai, les gens de l'hôtel du roi vont, comme d'habitude, au bois de Boulogne, « pour apporter du may pour l'ostel du roy », mais ils sont attaqués, à la Ville-l'Évêque, à l'entrée de Paris, par des gens d'armes du roi, qui pillent aux alentours de la ville et vont jusqu'à « rotir » des prisonniers dont ils ne peuvent tirer une rançon. A Paris, tout est cher. Ceux qui gouvernent la ville sont tellement montés contre

eurs adversaires du parti de Bourgogne, qu'ils s'emparent des toiles des narchands, sous prétexte d'en faire des tentes pour l'armée du roi, nais en réalité pour les transformer en sacs dans lesquels ils projettent e mettre les femmes de leurs ennemis, afin de les noyer. Des Parisiens écident de se débarrasser de ces Armagnacs, en livrant la ville aux ourguignons. La porte Saint-Germain est ouverte à ces derniers, dans a nuit du 28 au 29 mai, et ils entrent en criant : « Notre-Dame ! La aix ! Vive le roi et le dauphin et la paix ! » et en tuant et pillant. 'n certain nombre d'Armagnacs se réfugièrent au château de la porte aint-Antoine, d'où ils tinrent tête à leurs ennemis; le mercredi suiant, ayant rassemblé des fuyards, ils sortirent du château, ouvrirent a porte de la ville et pénétrèrent dans la grand'rue Saint-Antoine, riant : « A mort ! à mort ! Ville gagnée ! Vive le roi et le dauphin et e roi d'Angleterre ! Tuez tout ! » Mais le peuple s'était vite tourné du ôté des Bourguignons, et le nouveau prévôt royal bourguignon repoussa, vec « l'aide de la commune », ces Armagnacs, les tuant « à grans tas, usque dehors la porte Saint-Antoine ». Puis le peuple, « eschauffé », e mit à parcourir « les hostelleries de Paris », cherchant les Armanacs et les massacrant; on les frappait même une fois morts, et ils taient « en tas comme porcs au milieu de la boue ». En outre, les prisons : 'alais, Grand et Petit-Châtelet, Saint-Eloy, Saint-Magloire, For-Evêque (entre le Châtelet et Saint-Germain-l'Auxerrois), Saint-Marn-des-Champs, Saint-Antoine, Tiron (hôtel appartenant à une abbaye e ce nom et sis alors rue Saint-Antoine), Temple, regorgeaient de prionniers.

Le 9 juin, on s'assemble à Saint-Eustache, pour la confrérie de aint-André, chacun portant un « chappeau de roses vermeilles, et entoit tant bon au moustier (à l'église) comme s'il fust lavé d'eau de ose ».

Le 12, sur une fausse alarme venue des portes Saint-Germain et aint-Marcel, le peuple s'émeut dans les centres populeux de la place laubert, des Halles, de la Grève et dans tout Paris et se met à massacrer s prisonniers : aux prisons qui lui résistent, il met le feu. Figurezous des cadavres entassés comme si ce fût « chiens ou moutons ». On e respecta comme prison que le Louvre, parce que le roi y résidait.

Il n'y a en juin, à Paris, que deux portes ouvertes : celles de Saint-enis et de Saint-Germain. La veille de la Saint-Jean, on remet les haînes de fer « au boutz des rues de Paris ». Le 14 juillet, le duc de ourgogne et la reine de France entrent à Paris, « et fut, à leur venue, a porte Sainct-Anthoine desmurée » : on leur fit une réception enthouaste, et il y avait peu de gens qui ne pleurassent « de joie et de itié ».

Le 20 août, le peuple, qui « trop souffroit », car « tout estoit si cher Paris » et « on ne gaingnoit rien », assiégea le Grand, puis le Petit-hâtelet, s'en empara et en tua les prisonniers; il ne put prendre le hâteau de Saint-Antoine, mais réussit à en faire sortir les prisonniers

qui subirent le même sort que les autres; d'autres furent encore mis à mort à l'hôtel de Bourbon.

Les Armagnacs ont remplacé les Bourguignons comme ennemis autour de Paris, et les Parisiens n'osent aller récolter leurs blés et avoines. En septembre, la mortalité à Paris, par suite d'épidémie, est très grande. Les bouchers ont été autorisés à « refaire la grant boucherie ».

1419. — Les Anglais apparaissent à leur tour aux environs de Paris. Dans la ville, tout a grandement enchéri : on fait queue devant les boulangeries. Un traité de paix a été signé. Dès qu'on l'apprend à Paris, on fait fête. La ville se trouve maintenant approvisionnée. Le 31 juillet, fête de saint Germain, vers dix heures du matin, comme on se disposait à « aller jouer au Marais », ainsi que de coutume, arrivèrent en désordre, dans la ville, une foule d'habitants de Pontoise fuyant leur ville dont les Anglais s'étaient emparés le matin. Le meurtre de Jean-sans-Peur augmente l'état de guerre et Paris cesse de nouveau d'être approvisionné : « les petits enfens ne mengeoient point de lait »; pour avoir du bois, on coupe le bois de Vincennes.

1420. — Le 8 mai, le roi d'Angleterre vient coucher à l'abbaye de Saint-Denis; le lendemain, il passe, hors Paris, devant la porte Saint-Martin. Il se rendait à Troyes, auprès du roi de France, « et là lui fut présenté quatre charretées de... bon vin », de la part des Parisiens. Le dimanche 1er décembre, les rois de France et d'Angleterre font leur entrée solennelle à Paris par la grand'rue Saint-Denis, décorée, de même que les autres rues qu'ils suivent pour se rendre à Notre-Dame : devant le Palais, on donne aux souverains la représentation d'un mystère de la Passion telle qu'elle est figurée dans le chœur de Notre-Dame. Dans les rues, se croisent des processions de prêtres chantant le *Te Deum*. Jamais princes ne furent reçus avec plus de joie, car on était dans le dénûment à Paris. Mais la situation de la ville ne s'améliora pas. Sur les tas d'ordures qui se trouvent dans les rues, des enfants se lamentent, mourant de faim et de froid et, des maisons, on les entend se plaindre la nuit. Le duc de Clarence, frère du roi d'Angleterre, est nommé capitaine de Paris.

1421. — De bonnes gens installent trois hospices : en la Heaumerie (un peu au nord du Châtelet), devant le Palais et place Maubert, pour recevoir les enfants mourant de faim. Des malheureux en vinrent à manger « les herbetes des champs sans pain et sans sel », et « quant le tueur des chiens avoit tué des chiens », de pauvres gens le suivaient afin d'avoir, pour leur nourriture, l'animal tué.

1423. — En ce temps, les loups venaient dans la ville toutes les nuits : quand on en avait pris, on les portait, à travers Paris, suspendus par les pieds de derrière. Une quantité de maisons se trouvent vides de leurs habitants qui ne peuvent payer les cens dus.

Paris vers le milieu du xvie siècle.

(D'après le plan dit de Du Cerceau ou de Saint-Victor.)



1. Bastille. — 2. Grand'Rue Saint-Antoine. — 3. Grand Egout. — 4. Vieille Rue du Temple. — 5. Temple. — 6. Grand'Rue du Temple. — 7. Grève. — 8. Grand'Rue Saint-Martin. — 9. Saint-Martin-des-Champs. — 10. Grand'Rue Saint-Denis. — 11. Pont Notre-Dame. — 12. Pont-au-Change. — 13. Châtelet. — 14. Halles. — 15. Rue Montorgueil. — 16. Grand'Rue Montmartre. — 17. Rue Coquillière. — 18. Grand'Rue Saint-Honoré. — 10. Louvre. — 20. Tuileries. — 21. Palais. — 22. Notre-Dame. — 23. Ile Notre-Dame. — 24. Ile Louviers. — 25. Petit-Pont. — 26. Pont Saint-Michel. — 27. Grand'Rue de La Harpe. — 28. Rue Saint-André-des-Arts. — 29. Porte de Bussy. — 30. Porte Saint-Germain. — 31. Rue des Cordeliers. — 32. Porte Saint-Michel. — 33. Grand'Rue Saint-Jacques. — 34. Place Maubert. — 35. Rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. — 36. Faubourg Saint-Marcel. — 37. Grand'Rue Saint-Victor. — 38. Saint-Germain-des-Pres.

IX

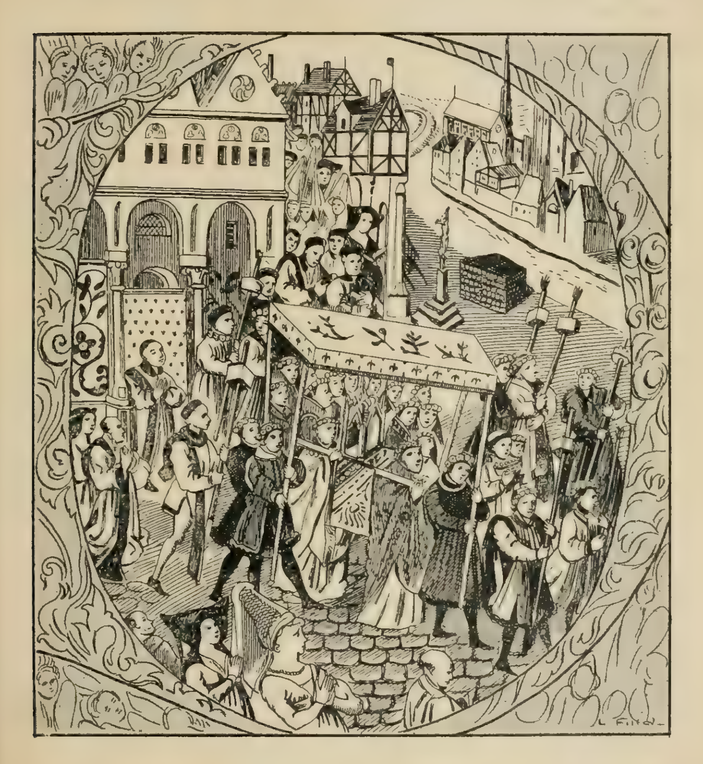
LES ORIGINES DU PARIS MODERNE ET DE L'ART URBAIN CLASSIQUE APPLIQUÉ A CETTE VILLE

Le récit qui précède fait assez sentir le besoin de relèvement matériel qu'avait Paris. Malheureusement, Charles VII, l'ancien *roi de Bourges*, et ses successeurs du XV[e] siècle préféreront au séjour de Paris celui de la région de la Loire, et cette ville aura besoin de compter avant tout sur elle-même. A la vérité, sa vitalité demeure très grande : elle n'a jamais cessé d'être, au milieu de ses pires malheurs, une capitale intellectuelle et un centre artistique. Certes, elle n'a pu poursuivre son extension : pendant toutes ces années de guerres, elle a été, derrière ses remparts, comme emmurée. Mais elle n'a point perdu ou a vite reconquis son prestige, car un voyageur étranger en parle, au milieu du XV[e] siècle, comme de la ville « la plus belle qu'il y ait, de nos jours, dans l'univers ». Il en admire les palais et hôtels « embellis chacun d'une manière différente », le Palais, non seulement destiné « aux affaires publiques » et judiciaires, mais encore centre commercial notamment

pour ce que nous appelons l'article de Paris (le caractère commercial de ce lieu remonte au moins au siècle précédent), l'Université avec tant de maîtres éminents et les « maisons d'étude que l'on nomme collèges »; il mentionne « les artisans qui remplissent la ville et qui sont si habiles qu'on n'en trouverait pas de meilleurs »; il est frappé de l'animation de la ville dont il n'oublie même pas les femmes « vêtues avec tant de coquetterie et si enjouées ».

Des lieux de particulière animation, en dehors du Palais et de ses abords, se dégagent des documents de l'époque. La rue Saint-Antoine a gagné en importance par le voisinage du « château vulgairement dénommé la Bastille de Saint-Antoine », ainsi que des hôtels Saint-Paul et des Tournelles. Vers l'ouest, la place de Grève s'est, pour ainsi dire, accrue de toute la vie tumultueuse de ces temps, comme la Grande-Boucherie, près du Grand-Châtelet, s'est vue devenir, pendant quelque temps, un centre pour Paris. Ajoutez, un peu au nord, les Halles. Faites état du rôle politique que viennent de jouer, durant des années, les gens de métier particulièrement nombreux sur ces bords de Seine où se rencontrent, d'autre part, ces ports : la Grève (pour le bois, le charbon, le vin, les grains, le foin), la Saunerie (près du Châtelet; pour le sel), l'École Saint-Germain (pour le bois venant du pays d'aval). Un autre point vital est, sur la rive gauche, la place Maubert avec la Bûcherie et la Poissonnerie du Petit-Pont. Dans la direction nord-sud, la Grand' Rue Saint-Denis nous apparaît comme la voie triomphale des souverains entrant à Paris et, au XVIe siècle, on en qualifiera la porte de *porte royale*; de ce côté se dessine aussi

(et cela dès le xive siècle) le chemin des poissonniers ou « chasseurs de marée » (origine de la rue et du faubourg



Une procession sur la place de Grève, devant la maison aux piliers.

(D'après une miniature du milieu environ du xve siècle.)

Poissonnière) venant vendre à Paris leur poisson ou marée.

A l'extrême fin du xve siècle (1499), l'écroulement du

pont Notre-Dame, « porté sur pieulx de bois et ouquel avoit 65 maisons », a dépassé, au point de vue de Paris, les proportions d'un simple fait-divers. Le pont, reconstruit en pierre, en 1500 et dans les années suivantes, le fut sous une forme qui compte dans l'histoire de l'art urbain appliqué à cette ville. Représentez-vous, en bordure de la chaussée reposant sur six arches, une double rangée de 34 maisons chacune, toutes semblables et bâties de briques avec chaînes de pierres de taille; elles se terminent en pignon et ont leur rez-de-chaussée formé d'arcades pour boutiques. Ces maisons sont distinguées par le moyen de numéros : les n°s 1 à 34 pour le côté d'amont et 35 à 68 pour le côté d'aval. C'est la plus ancienne trace connue, pour Paris, du numérotage des maisons; le système demeura, du reste, localisé en cet endroit. Aux quatre coins du pont, s'élèvent des tourelles. Ce pont, l'objet de l'universelle admiration, ne tarda pas à former ce qu'on appelait « la plus belle rue de Paris ». Ajoutez qu'au dire d'un texte officiel de l'époque, c'était « le plus grant et le plus fréquenté passaige de ladite ville ». Sa reconstruction eut une répercussion dans le voisinage : c'est ainsi qu'on dut surélever et élargir la rue lui servant de débouché dans la Cité, pour qu'elle fût de mêmes niveau et largeur (1507); de plus, la municipalité fut invitée à réédifier « d'une *mesme hauteur et forme* » les façades des maisons démolies à cet effet.

La rigoureuse symétrie des maisons du nouveau pont Notre-Dame, le rez-de-chaussée formé d'une succession d'arcades, enfin le mariage de la brique avec la pierre constituent des caractéristiques que nous retrouverons

dans des ensembles de constructions postérieurs, marquant précisément, pour Paris, la première période de l'*art urbain classique.*

L'art urbain a, en effet, comme toute autre forme d'art, sa période classique, qui date, en ce qui concerne les applications de cet art à Paris, de l'aurore du XVIe siècle et procède de la double inspiration italienne et antique. L'art classique, appliqué à une ville, se trouve essentiellement caractérisé, d'une part par la rue large et droite, d'autre part par les ensembles de constructions régulières et symétriques. Or, c'est avec le XVIe siècle qu'apparaît nettement, en ce qui a trait à Paris, cette double conception, et son apparition coïncide avec le moment où le roi se décide, sinon à se fixer à Paris, au moins à y demeurer plus souvent. En 1528, François Ier informe la municipalité parisienne de son intention de « doresnavant » séjourner en sa « bonne ville et cité de Paris et alentour plus qu'en aultre lieu du royaulme » et de « faire réparer et mettre en ordre », à cet effet, le château du Louvre, qui est « le lieu le plus commode et à propos pour nous loger », dit le souverain. Pour cela, il veut « faire clorre la place estant devant icelluy », c'est-à-dire devant la façade regardant la Seine et où se trouve l'entrée principale de ce château. Mais comme par cette place « passent les chevaulx tirans la marchandise qui



Le pont Notre-Dame.
(D'après J. A. Du Cerceau, XVIe siècle.

monte », le roi est amené à ordonner d'établir, en cet endroit, pour remplacer ce lieu de passage, un chemin, le long de l'eau : ce fut un « beau » quai, avec murs d'appui, large d'une quarantaine de mètres et s'étendant depuis le Châtelet environ jusqu'à la limite de l'enceinte du XIVe siècle, où, à côté de la *Tour de Bois* de cette enceinte, on aménagea, pour sortir de Paris, la *Porte Neuve* (vers le débouché du pont actuel des Saints-Pères). Un document postérieur en souligne l'importance et nous le montre qui « sert de grand chemin du Louvre au Pallays » (Palais de Justice). Ce chemin devait, en outre, permettre au roi de se rendre plus facilement du côté de Boulogne où, en 1528, il avait entrepris, près du couvent des religieuses de Longchamp, la construction d'« un chasteau et lieu de plaisance » nommé Madrid, parce qu'il était semblable à ce château d'Espagne habité par François Ier, durant sa captivité. Une autre conséquence de la clôture de la place sise devant la façade méridionale du Louvre fut de faire de l'entrée secondaire qui se trouvait au centre de la façade orientale l'entrée principale de ce château; dès lors, François Ier est conduit à concevoir la « petite rue nommée la rue d'Autriche..., où il y a plusieurs petits porches et méchantes maisons » et qui longe cette dernière façade, comme devant être « *belle, large* et *droicte* ». Ce changement d'orientation dans l'axe principal du Louvre était destiné à entraîner aussi l'établissement d'une voie dirigée vers l'est.

Le Louvre, en reprenant son caractère de résidence royale, va, dès lors, jouer de nouveau un rôle capital dans le développement de Paris vers l'ouest. Cette

même année 1528, François Ier fait démolir le donjon central du vieux Louvre, en attendant que, vers la fin de son règne, il fasse commencer, par l'architecte Pierre Lescot, les travaux du Louvre de la Renaissance.

La prédominance de l'ouest de Paris se dessine sous ce règne : dès 1516, le roi abandonne à l'un de ses officiers l'ancienne résidence royale de Saint-Paul qualifiée de « grand hostel fort vague et ruyneux ». En 1519, autre constatation non moins significative : le roi oppose au séjour des Tournelles, humide, et que le voisinage d'égouts découverts contribue encore à rendre malsain et désagréable, celui du faubourg Saint-Honoré, sur le bord de la Seine et qui est « en bel air et belle situation »; aussi acquiert-il, en ce dernier lieu où se succèdent des tuileries, une propriété pour sa mère, dont la santé s'accommodait mal de la résidence à l'hôtel des Tournelles. L'un des avantages du quai indiqué plus haut est, aux yeux de François Ier, de permettre de « passer du Louvre aux Tuilleries ».

« Tout le temps du règne dudit seigneur roy (François Ier), assure un contemporain, on ne cessa de bastir dedans Paris. » C'est le temps où de grandes propriétés commencent à faire place à des rues. Un document de l'époque signale « plusieurs grandes maisons tout ouvertes, qui sont en ruyne et en décadence, ezquelles il n'y a aucuns demourans..., comme l'hostel la royne, la maison de Rouen, l'hostel de Nevers et autres ». Cet état appelle un changement. Avec les hôtels, disparaîtront leurs jardins, tels les « jardins du Beautreillis assis... rue S. Anthoine ». Paris va tendre ainsi à revêtir sa physionomie moderne. En 1543, François Ier aliène une partie du

domaine royal à Paris et en prescrit le lotissement, pour y faire rues et maisons rendues nécessaires par une « multitude de peuple qui… afflue » dans la capitale et, ne pouvant se loger, faute de place, dans l'intérieur de la ville, construit aux alentours. Cette aliénation porte sur les hôtels de Bourgogne, d'Artois, de Flandre, d'Étampes, du Petit-Bourbon, de Tancarville, l'hôtel de la reine près Saint-Paul et divers maisons et terrains, tous lieux jugés « inutiles » et « en ruine ou décadence ». Ces lieux furent aussitôt lotis et mis aux enchères, « selon les pourtraits et figures » « attachez, sur tableaux de bois », aux portes de ces hôtels et en différents endroits publics. D'autres anciens hôtels féodaux disparaissent pour faire place à d' « autres excellens bastimens faitz à la romanesque (pour romaine), à la greque et à la moderne », écrit un auteur de ce temps faisant allusion à l'art nouveau dérivé de l'antique, et qui ajoute qu'il est impossible de « les nombrer », « et aussi que, tous les jours, on en édifie de nouveaux, tellement qu'il semble que Paris ne sera jamais achevé ». On donne aussi à bâtir, rapporte le même écrivain, une partie de la Culture Sainte-Catherine-du-Val-des-Escoliers et de celle du Temple, sans parler d'autres lieux.

Des rues se percent selon un *plan* bien arrêté, telles celles dont François Ier a prescrit l'ouverture aux Halles (1543). On se préoccupe de la « décoration » de la ville. Par deux actes, l'un d'avril 1533 et l'autre du 6 août 1534, le roi ordonne à la municipalité parisienne et cela en vue de l'embellissement de la ville, de faire démolir toutes les portes encore subsistantes des anciens remparts de la rive droite et de mettre les rues à l'ali-

gnement. La préoccupation de la décoration urbaine se fait jour dans une autre circonstance. Un certain nombre de maisons à Paris étaient autrefois grevées de rentes non rachetables, qui pesaient si lourdement sur les propriétaires de ces immeubles qu'ils avaient avantage à abandonner purement et simplement leurs maisons plutôt que de les entretenir. Il en résultait, pour ces maisons, un état de ruine ou de délabrement qui nuisait fort à l'aspect de Paris. François Ier, par un édit d'octobre 1539, tenta de remédier à cette situation, en décidant que toute rente pourrait dorénavant être rachetée.

Il convient d'ajouter à ces considérations le commencement de la construction de l'hôtel de ville sur les plans de Dominique de Cortone, dit le Boccador (pose de la première pierre en 1533), l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu par les soins du chancelier Antoine Duprat (1532), la construction de l'église actuelle de Saint-Eustache (première pierre en 1532), de Saint-Étienne-du-Mont (terminée seulement, comme Saint-Eustache, au XVIIe siècle), celle de la Tour actuellement subsistante de l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie (1508-1522), sans citer d'autres églises qui furent, dans le même temps, l'objet de divers travaux, ni les nouveaux hôtels comme ceux de Fécamp et de Guise (ce dernier à l'endroit occupé par les Archives nationales). Les reconstructions d'églises sont un indice d'accroissement de la population. N'apprenons-nous pas, par un document de la fin du XVe siècle, que la « grande multitude du peuple estant de présent en la paroisse » de Saint-Étienne-du-Mont ne peut « entrer en ladite église Saint-Étienne » parce que cette église est « trop petite »?

Un autre signe des temps nouveaux, au point de vue de la décoration urbaine, est la remarque faite à François Ier par les habitants de la rue Saint-Martin, qui observent que si l'on démolissait la fausse porte de ce nom qui n'est pas dans l'alignement, toute la rue aurait la même largeur et que « l'on verroit depuis Sainct-Severin jusques aux murailles et boulevertz » de la rive droite; ce qui serait, ajoutent-ils, « fort *tryumphant* et honnorable en ladite ville ». Voilà l'idée classique de la voie droite triomphale mise en avant.

D'autre part, la municipalité, de 1527 à 1530, établit, de Belleville à Paris, pour la conduite d'eau de source dans les fontaines de la ville, des voûtes souterraines « de pierre de taille, en manière qu'on pouvoit aisément aller par dedans, pour mettre... les... tuyaulx ». Un auteur, au milieu du XVIe siècle, énumère seize fontaines à Paris. Il n'en restait pas moins que la moitié des habitants étaient contraints d'user de l'eau de Seine. Quant aux égouts, ils demeurent à ciel ouvert et stagnants, foyers permanents d'infection. Le roi, à la date de 1550, voudrait les voir pourvus de la pente nécessaire pour se déverser, soit directement dans le fleuve, soit dans les fossés de l'enceinte dans lesquels on canaliserait partie du cours de la Seine.

L'extension des faubourgs de Paris, à la même époque, est un autre signe du développement de la ville. Cette extension se marque à la fois sur la rive gauche et sur la rive droite.

Le malheur des temps antérieurs avait « ruyné et réduit en terre labourable » le bourg ou faubourg Saint-Germain-des-Prés et amené à condamner les portes de

Bucy (vers le carrefour actuel de ce nom) et de Nesle (vers l'Institut). Mais François Ier, « voyant son peuple de Paris... tellement... multiplié » et jugeant le lieu en question « fort sain, commode et bien aéré », prescrivit, « pour donner occasion d'y habiter », d'ouvrir la porte de Bucy (1539). Cette ouverture, jointe au projet conçu par le même roi de faire semblablement ouvrir la poterne de Nesle, détermina « plusieurs notables personnages » : gens du Parlement, du Grand Conseil, d'église, officiers du roi, etc., à bâtir, en ces parages, « plusieurs belles maisons ». Ce faubourg devint ainsi « l'ung des plus beaulx », et l'ouverture de la poterne de Nesle (1550) vint encore le développer. La population qui l'habitait désirait, à cette dernière date, être reliée au Louvre par un « pont traversant la rivière depuis le costé de Nesle » et demandait en outre, « près la Tour de Nesle, ung port, pour y arriver toutes sortes de marchandises, pour la fourniture... des habitans ». A l'établissement de ce port, la municipalité s'opposa, parce qu'il aurait détourné de ce côté le commerce parisien avec la mer, qui se faisait par le port de Saint-Germain-l'Auxerrois situé « au cueur de ladite ville, près des Halles, rue Sainct-Denis et autres, les plus marchandes de la ville », et aussi parce qu'il ne convenait pas d'avantager, au détriment de la ville, les faubourgs originairement conçus comme de simples lieux à hôtelleries destinées à ceux qui arrivaient après la fermeture des portes. Ainsi se marque l'opposition d'intérêts entre la ville et ses faubourgs agrandis.

Il n'y a pas, en effet, que le faubourg Saint-Germain qui se soit accru, mais aussi ceux de Saint-Victor, « depuis Coppeaux (Jardin des Plantes) jusques à Saint-Marceau

(carrefour des Gobelins) », de Saint-Jacques et de Saint-Michel, « tellement qu'ilz sont augmentez de moitié », écrit un contemporain. « Autant en a esté fait, continue-t-il, aux faulxbourgz Saint-Denys, sur la montaigne et voerie (ou dépôt d'immondices) du grand moulin, qu'on appelle à présent (et en raison de ce peuplement) la Villeneuve (boulevard actuel de Bonne-Nouvelle) »; semblablement, « à la porte Montmartre, et généralement en tous les faulxbourgz de Paris » que des rues relient même l'un à l'autre, de sorte que l'ensemble formé par toutes ces nouvelles constructions est l'équivalent « d'une bien grand'ville ».

Tant est grand le nombre des bâtiments qui se sont élevés, durant les vingt dernières années du règne de François Ier (1527-1547), dans les faubourgs de la Ville et de l'Université, où ne cessent d'aller habiter « une multitude d'estrangers et autres gens de toutes sortes et qualitez », que le roi Henri II, à la date de novembre 1548, défend d'y bâtir dorénavant : il redoute qu'un afflux de population ne s'y produise au détriment des autres localités du royaume, et cela en raison de certains privilèges, particulièrement d'ordre commercial ou industriel, dont on jouit dans ces faubourgs offrant, au surplus, par les tavernes, jeux et maisons mal famées qui y abondent, mille tentations à la jeunesse oisive; enfin il craint qu'un pareil afflux n'entraîne, au point de vue des approvisionnements, de graves inconvénients de nature économique. On n'en continue pas moins à bâtir, constate, en 1554, le roi qui renouvelle ses défenses. Même, tout un grand projet urbain s'est greffé sur le développement des faubourgs de l'Université dont le souverain,

à la date de 1550, a demandé à la municipalité le rattachement au Paris de la rive gauche par l'établissement d'une nouvelle enceinte annulant celle de Philippe-Auguste. Il s'agit, en outre, de percement et d'alignement de voies et de l'aménagement « de marchez et places publiques » dans ce nouveau Paris, projeté « selon certain pourtraict et devis (dit le roi) que nous en avons faict dresser au plus près de nostre intencion ». Le projet n'eut pas de suite.

Par contre, sur la rive droite, de nouvelles fortifications commencèrent à embrasser un plus grand Paris. On y fut amené par la crainte des ennemis menaçant la ville de ce côté. En 1512, l'attention, au point de vue défensif, avait été attirée sur les buttes d'immondices qui, égrenées le long des fossés, autour et en dehors de la ville (comme il sied à des voiries), constituaient des élévations d'où l'ennemi pouvait dominer avantageusement le rempart. On y revint en 1525, date à laquelle d'ingénieuses idées furent émises sur la défense de Paris dont le pivot serait Saint-Denis fortifié. On s'était demandé aussi si, pour défendre la ville du côté de l'ennemi, c'est-à-dire de la rive droite, on ne détruirait pas purement et simplement les faubourgs de ce côté. On préféra les englober dans un système de fortifications destiné à reporter le Paris de la rive droite au delà des limites de l'enceinte datant du XIVe siècle. Les nouveaux fossés furent entrepris vers l'extrémité du faubourg Saint-Honoré. Il y fut travaillé aussi sur d'autres points de la rive droite, irrégulièrement. Avec ce nouveau rempart apparaît un type de porte de ville emprunté à la donnée classique : c'est l'entrée triomphale. Il s'agit de la porte Saint-Antoine,

qui a, en effet, « servy d'arc de triomphe à une entrée du roy Henri II et... a, dans la face du dehors, des figures de fleuves en bas-relief faites de la main de l'illustre Jean Goujon ».

Il n'est pas inutile de mentionner qu'au lotissement du terrain de l'hôtel de Bourgogne signalé plus haut, se rattache la première manifestation du théâtre dans ses liens avec l'art urbain appliqué à Paris. On sait la place exceptionnelle que le théâtre a tenue dans la vie de Paris, intervenant même, à la manière du théâtre antique, comme élément dans la conception de la ville. Or, dès 1548, on envisage la construction d'une salle de spectacle. La confrérie de la Passion, qui avait été fondée en l'église de la Trinité (rue Saint-Denis) et jouissait à Paris du monopole de représenter « jeux ou mystères », ayant dû évacuer la salle qu'elle occupait à cet effet à la Trinité, acquit alors de l'un des adjudicataires de l'hôtel de Bourgogne, une part de cet hôtel, à la charge d'y « édifier de neuf une grande salle et autres édifices et bastimens pour le service de la confrérie..., en laquelle grande salle y aura plusieurs loges » dont une sera réservée au vendeur et à sa famille. Il ne s'agit ici que d'élever purement et simplement un théâtre, mais, au XVIIIe siècle, nous verrons tout un embellissement urbain lié à la notion de théâtre.

Le règne de François Ier (1515-1547) est marquant, dans l'histoire de Paris, non seulement pour la raison matérielle des développements que prit alors la ville, mais encore au point de vue moral. Ce roi est qualifié par ses contemporains de « restaurateur des bonnes artz et lettres ». Un auteur du milieu du XVIe siècle constate

combien il est aisé de s'instruire, depuis que le « grand roy François Ier », dit-il, « nous a tiré, comme d'un tombeau, les sciences, les arts, les lettres et bonnes disciplines ». Il en résulta, pour Paris, un développement intellectuel et artistique caractéristique de ce qu'il est convenu d'appeler la *Renaissance*. C'est à François Ier que revient le mérite de la création du Collège de France.

D'autre part, sous son règne, une autre forme d'émancipation intellectuelle se manifeste à Paris : le protestantisme s'introduit alors dans cette ville, malgré les efforts violents du souverain pour l'extirper. En janvier 1525, « y eust — rapporte un chroniqueur contemporain — esmeutte au Cardinal-le-Moyne, à cause d'aucuns leutériens qui y estoient; et pulluloit fort la mauvaise doctrine ». En 1528, un fait-divers frappa très vivement la population parisienne : une statue de la Vierge portant l'Enfant Jésus, qui s'élevait à un coin de rue (ainsi qu'il se rencontrait, à Paris, un certain nombre de statues pieuses), derrière le petit Saint-Antoine (rue du Roi-de-Sicile), fut trouvée un matin, mutilée. « On ne faisoit doubte que ce n'eust esté quelzques luthériens, lesquelz, pour ce temps, régnoient fort et faisoient beaucoup de mal et peine aux gens de bien tenant la vraye foy de Saincte-Église. » Les jours qui suivirent, des processions eurent lieu auxquelles prit part l'Université, « et estoit la rue tendue et un beau ciel tendu dessus icelle image (la statue mutilée) ». Le roi lui-même y alla, « teste nue, tenant un cierge de cire blanche à la main », et remplaça cette statue par une autre toute d'argent. « Puis, ce faict, trompettes, clérons et hautzbois commencèrent à sonner fort mélodieusement. » En 1530, un fait du même genre se produisit :

des coups de couteau furent donnés à des images pieuses « peinctes... contre une maison... faisant le coing de la rue Aubry-le-Boucher ». A cette occasion, fut défendu, « à son de trompe, par les carrefours, que l'on ne blasphémast plus Nostre-Seigneur, sur peine d'avoir la langue percée ». Il fut aussi publié que quiconque recélerait des luthériens, serait brûlé. En 1534, des placards furent affichés dans les rues contre le Saint Sacrement. Il s'ensuivit, de nouveau, des processions générales, et un certain nombre de protestants furent brûlés vifs en divers lieux : à la Croix du Tiroir (au coin de la rue de l'Arbre-Sec et de la rue Saint-Honoré), aux Halles, au cimetière Saint-Jean-en-Grève, à la place Maubert, sur la place sise au bout du pont Saint-Michel (rive gauche), devant le Temple, etc. Auparavant, ils devaient faire amende honorable, généralement devant l'église Notre-Dame, « en un tombereau, tenans chacun une torche ardante en la main ». Si « horrible » fut la « justice » du roi contre les protestants que le pape dut intervenir en leur faveur.

Le protestantisme se répandait à la fois parmi les gens de robe et d'église et les commerçants. Mais il pénétrait peu dans le bas peuple. Les protestants, brûlés en 1535, sont presque tous des gens de négoce : « riche drappier », imprimeur, maçon, libraire, enlumineur, « fruictier des Halles, riche homme », mercier du Palais, cordonnier, etc. Soixante-treize protestants qui s'étaient enfuis de Paris furent sommés de comparaître dans les trois jours, sous peine d'être condamnés au feu par contumace; parmi eux, se trouvait le célèbre poète Clément Marot. Les protestants, au milieu du siècle, se étaient répandus dans les divers quartiers de Paris. Le faubourg Saint-Germain

en renfermait assez pour être qualifié de « petite Genève ».

Vers le milieu du XVI[e] siècle, les Jésuites s'établissent à Paris, non sans l'opposition du Parlement, de l'Université et de l'évêque de cette ville et ouvrent (1564) un collège : le collège de Clermont (lycée Louis-le-Grand).

Aussi longtemps que n'éclatèrent pas dans son sein les guerres de religion, Paris vit se poursuivre son développement normal. D'un recensement effectué au milieu du XVI[e] siècle, il ressort que Paris, dans les limites de son enceinte, renfermait environ 10,000 maisons, sans compter les églises, chapelles, collèges, chapitres et communautés « et beaucoup d'autres lieux du domaine du roy ». Il avait onze halles, cinq ponts : le pont Notre-Dame, le Pont-au-Change doublé, en quelque sorte, à l'ouest, par le Pont-aux-Meuniers, le Petit-Pont et le pont Saint-Michel. Ses portes étaient au nombre de sept sur la rive gauche : Nesle, Bucy, Saint-Germain, Saint-Michel, Saint-Jacques, Saint-Marcel, Saint-Victor, et de même nombre sur la rive droite : Saint-Antoine, Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre, Saint-Honoré et la porte Neuve. « Mais, rapporte un auteur de la seconde moitié du XVI[e] siècle, il n'y en a aucune qu'on puisse appeler forte, excepté celle de Saint-Antoine, qui est défendue par le château de la Bastille et celle du Louvre (ou porte Neuve), que protège le château royal. » Ce sont là les deux points extrêmes de l'axe est-ouest de Paris. Au delà s'étendaient dix faubourgs, dont cinq sur chaque rive : Saint-Germain, Saint-Michel, Saint-Jacques, Saint-Marcel, Saint-Victor, Temple, Saint-Martin, Saint-Denis, Montmartre et Saint-Honoré.

« En ladite ville de Paris, y a (rapporte un chroniqueur

du XVIe siècle) seize quartiers où, de toute ancienneté, y furent créez et ordonnez, par les prévost et eschevins de la ville, seize quartenyers, pour avoir le regard sur chascun quartier de ladite ville. » Cette division en quartiers remonte à une époque que nous ne saurions préciser; en tout cas, la plus ancienne mention que l'on ait des quartiniers est contemporaine du milieu du XIVe siècle.

Une place à part, dans l'histoire de l'art urbain de ce temps, revient à une grandiose conception qui a présidé à l'édification du palais du souverain. Dès le début du règne de Henri II, à la reconstruction pure et simple de l'aile occidentale du vieux Louvre prescrite par François Ier en 1546, l'architecte Pierre Lescot substitua un plan d'ensemble qui faisait du palais du souverain une ligne capitale d'embellissement de Paris. Ce plan comportait, pour le roi, une double résidence réunie par des galeries et formée, d'une part, du Louvre entièrement rebâti, et, d'autre part, d'une demeure de plaisance à aménager, à l'ouest, au lieu dit les Tuileries, où François Ier avait acquis une propriété pour sa mère, Louise de Savoie; un vaste jardin devait en outre prolonger vers l'ouest l'habitation des Tuileries, L'exécution de ce plan, entreprise aussitôt, ne fut terminée que dans le courant du XIXe siècle. Le projet dont il s'agit donnait au Louvre, reconstruit sur son ancien emplacement, la forme d'un quadrilatère, mais on en prévoyait les dimensions en longueur doublées par rapport à celles du château du moyen âge. En 1556, l'aile occidentale, dans la longueur de celle du vieux Louvre, était achevée, de même que le gros pavillon de l'angle sud-ouest, dénommé

Pavillon du Roi. Au moment de la mort de Henri II (1559), on travaillait à la partie de l'aile méridionale la plus rapprochée de l'aile occidentale. Continuée sous Charles IX, l'aile méridionale rejoignit, sous Henri III, l'aile orientale qui, avec l'aile septentrionale, constituèrent les deux seules parties du vieux Louvre demeurées debout. A ce point des travaux, le Louvre était donc exactement mi-partie moyen âge et mi-partie Renaissance. Cependant, en 1564, Catherine de Médicis avait fait commencer le palais des Tuileries, dans la donnée générale du projet de Lescot, mais sur les plans d'un autre architecte, Philibert de l'Orme. Ce dernier, mort en 1570, édifia le pavillon central et les deux ailes adjacentes; Bullant, qui lui succéda, se mit à élever les deux pavillons qui flanquaient ces ailes. La construction du palais des Tuileries amena à commencer, vers 1566, les travaux de la Petite et de la Grande Galerie destinées à rattacher, sur le bord de l'eau, le Louvre aux Tuileries. Quant à Pierre Lescot, il demeura l'architecte du Louvre jusqu'à sa mort survenue en 1578; il fut alors remplacé par Baptiste Androuet Du Cerceau.

En 1547, les grandes eaux amenèrent la destruction de maisons bâties sur le pont Saint-Michel. « Depuis (rapporte un auteur, à la date de 1550) on a refait ledit pont tout de neuf, et dessus ont esté basties de très belles maisons égales en haulteur et massonnées... de briques ». On reconnaît à la fois la symétrie et le genre de construction signalés plus haut à propos du pont Notre-Dame. C'est également sous le règne de Henri II (1547-1559) que l'Arsenal a pris forme, peut-on dire : derrière les Célestins, raconte l'auteur précédemment cité, « le roy Henry second

a fait faire deux grandes et spacieuses loges en forme de halles, en l'une desquelles on fond et forge les pièces d'artillerie », tandis que l'autre sert à les abriter; il fit en même temps construire des logis pour les officiers et ouvriers. A la date de 1557, il restait à construire le « grand portail » de « l'arcenac du roy ». Un incendie, survenu en 1563, détruisit une partie de l'Arsenal, mais on ne tarda pas à remettre en état cet édifice. De l'année 1550 date l'admirable fontaine des Innocents, sculptée par Jean Goujon, « où sont représentées au naturel les nymphes et dieux poétiques ». La même année, « fut commencé à bastir le quay au long de la rivière de Seine, depuis le port au foin (à l'est de l'hôtel de ville) jusques en Grève », et, aux Halles, « furent dressez, bastis et continuez excellents édifices, hostels et maisons somptueuses par les bourgeois preneurs des vieilles places et ruines ». Dans un ordre d'idées semblable, en 1568, fut terminé le Marché Neuf, se trouvant dans la Cité, à l'est du pont Saint-Michel. On y remarquait, comme une chose à noter, « des lattrines... pour la commodité des passans ».

Peu avant, en 1564, le roi Charles IX a aliéné l'hôtel des Tournelles dont le terrain est destiné à être loti pour être transformé en un quartier à rues symétriques et en « droictes lignes » et à « maisons uniformes... si possible » : les places seront à « bâtir dedans deux ans, selon le... portrait et devis qui en aura été fait ». Cependant la reine mère, Catherine de Médicis, en raison d'une crainte superstitieuse, suspend la construction des Tuileries (vers 1572) et se livre à celle de l'hôtel de Soissons (Halle-au-Blé). En 1578, le roi Henri III, répon-

dant au désir manifesté, au milieu du siècle, par la population du faubourg Saint-Germain, pose la première pierre du Pont-Neuf. L'année précédente, le chancelier de France, René de Birague, avait doté Paris d'une nouvelle fontaine : celle de Birague (devant l'église actuelle Saint-Paul-Saint-Louis).

De nouveaux ordres religieux s'installent à Paris : citons, sous Henri III, les Capucins et les Feuillants (du côté de la rue actuelle de Castiglione), proche de ce « beau jardin » des Tuileries que Catherine de Médicis a fait aménager sur le plan des jardins italiens et « où les arbres et les plantes sont distribués dans un ordre admirable », écrit un auteur, vers 1580.

A cette dernière date, Paris nous est représenté, par cet auteur, comme une ville considérable, pleine d'animation et de ressources. Il nous la montre avec son nouveau rempart inachevé et dû au roi Henri II, construction « superbe et vraiment royale » comprise entre l'Arsenal et la porte Saint-Martin; trois « boulevards » sont achevés, « si grands que chacun tiendrait 3.000 fantassins et 560 cavaliers ». D'autres constructions, grandioses et demeurées également en suspens, sont d'abord le Louvre « dont la majestueuse architecture, si jamais elle était achevée, en ferait un des plus beaux édifices du monde. Henri II y mit la main, mais il n'y en a qu'un quart de construit. » Ajoutons-y « la bâtisse magnifique des Tuileries», « destinée à servir de maison de plaisance pour les princes ». Des écuries s'y trouvent, qui « ressemblent à un palais somptueux ». Occupant toute la partie occidentale de l'île de la Cité, l'ancien palais des rois sert, à la fois, de palais de justice, de bourse et de

lieu de commerce et de promenade très fréquenté : « dans les corridors, qui sont couverts, il y a une immense quantité de boutiques... et l'on y rencontre toujours une foule de cavaliers et de dames, le roi et la cour même; les uns y viennent pour leur amusement, les autres pour leurs affaires ». C'est la grande promenade couverte à la mode; elle partage la vogue avec une autre grande promenade couverte, cette dernière temporaire : la foire Saint-Germain, qui se tient à l'époque du carême et sur l'emplacement du marché Saint-Germain actuel (près et au nord de Saint-Sulpice). « Les marchandises de tous les pays y affluent » (à Paris). « Aussi, quoique la population soit innombrable, rien n'y manque ». Les gens de métier y abondent, en particulier ceux qui se rapportent à la nourriture et à la boisson : on y fait, avec la plus grande commodité, des repas excellents. Son Université est extrêmement florissante. A Paris, les provinciaux et les étrangers « accourent en foule », « pour leur plaisir ou pour voir la cour », ou encore pour leur instruction. « C'est un pêle-mêle et une confusion... De là, tant d'hôtelleries et d'auberges, de chambres à louer et de tavernes..., tant de bateaux qui couvrent quelquefois toute la Seine ! » « Sur les places mêmes on voit de petites boutiques en bois, construites par de pauvres gens qui s'ingénient pour gagner leur vie. Il n'y a d'espace vide que le marché aux chevaux (du côté de la place actuelle des Vosges)... Mais là même, dans peu d'années, tout sera couvert de maisons; on y bâtit déjà. » « On voit... tous les jours, dans une partie de la ville ou dans l'autre, justicier des gens dont la plupart sont pendus. Les absents sont exécutés en effigie. »

X

LA CRISE DES GUERRES RELIGIEUSES

C'est dans ce Paris tumultueux et plein de vie que se déclarent les luttes religieuses.

Le protestantisme, avec des alternatives de répression et de tolérance relative de la part du pouvoir royal, en est arrivé à former un parti de guerre. Contre lui notamment s'élève la population parisienne qui, pendant des années, va demeurer le fervent soutien du catholicisme. Le massacre des huguenots, dit de la Saint-Barthélemy (24 août 1572), a pu être effectué, par les soins de la reine Catherine de Médicis et du roi Charles IX, avec le concours de la population de Paris. Depuis, les événements ont marché encore. Henri III, frère et successeur de Charles IX, est un roi discrédité qui, par surcroît, ne laisse d'autre héritier présomptif au trône que le huguenot Henri de Bourbon, roi de Navarre. Les Guise prirent la tête d'un mouvement catholique destiné à extirper, de concert avec le roi d'Espagne, l'hérésie et à faire du cardinal de Bourbon l'héritier du trône. Ainsi se constitua ce qu'on appelait la *Sainte-Ligue* (1584). A Paris, il se forma, dans le même but de défense du catholicisme, une ligue ou association secrète qui se mit à travailler les

diverses classes de la population et s'allia aux Guise, dont l'un, Henri le Balafré, était particulièrement populaire dans la ville.

Le roi, par indécision ou par politique, ne prenait résolûment parti dans aucun sens. Il se faisait à Paris « un remuement... contre lui ». Il le sentit et prit des mesures de sûreté. Ceux de Paris, qui avaient le sentiment d'être ainsi menacés, appelèrent à eux le duc Henri de Guise. Ce dernier, malgré les défenses du roi, se rendit à Paris où il fut reçu avec « grandes révérences et acclamations » des habitants (9 mai 1588). Il ne craignit point d'aller saluer au Louvre le roi, qui naturellement « lui fist assez maigre acceuil ». D'autres Ligueurs de marque suivirent à Paris le duc de Guise dont le pouvoir se dressait vraiment en face du pouvoir royal.

Alors, Henri III songea à agir efficacement : le 12 mai, il fit occuper par ses Suisses et ses gardes françaises divers points stratégiques et populeux de la ville, tels que les abords du Petit-Pont et du pont Saint-Michel, le Marché Neuf, la place de Grève, le cimetière des Innocents, sans parler des alentours du Louvre. Son intention était de se saisir d'un certain nombre de meneurs de la Ligue. Mais le peuple « commença à s'esmouvoir... et à murmurer qu'on n'avoit jamais veu ni ouï à Paris qu'on y eust mis une garnison estrangère. Sur ce, incontinent, chacun prend les armes,... tend les chaisnes et fait barricades aux coins des rues ». Le roi avait prescrit la modération à ses troupes qui, devant l'insurrection générale, eurent ordre de se replier vers le Louvre, ce qui ne se passa point sans qu'un bon nombre de soldats ne fussent tués « tant de coups d'harquebuze qu'autres coups de main et de grais

et pierres que les femmes et enfans jettoient par les fenestres ». Quant au duc de Guise, « il n'estoit sorti, tout ce jour, de son logis et avoit tousjours esté aux fenestres de son hostel de Guise, avec un pourpoint blanc découppé et un grand chappeau, jusques à quatre heures du soir... qu'il en sortist » pour rendre au roi, à la prière de ce dernier, le service de « sauver » les troupes royales canton-



La place de Grève au temps des guerres religieuses.
(D'après un tableau du Musée Carnavalet, XVI[e] siècle.)

nées à la Grève et aux Innocents. Le duc avait l'honneur de la journée. Toute la nuit suivante, le peuple « estoit demeuré tumultuant ». Le lendemain, la situation révolutionnaire de Paris s'aggrave encore. Catherine de Médicis, qui se rend à l'hôtel de Guise pour parlementer, peut à peine passer, en « sa chaire », « par les rues si dru semées... de barricades ». L'hôtel de ville et l'Arsenal sont occupés par les Ligueurs qui menacent même le Louvre contre lequel sont prêts à marcher notamment « huit cens escoliers et trois ou quatre cens moines de tous les couvens ». Alors

le roi, craignant pour lui-même, « sortist du Louvre, à pied, une baguette en la main, comme s'allant (selon sa coustume) promener aux Thuilleries ». « Estant arrivé aux Thuilleries, où estoit son escurie, il monta à cheval avec ceux de sa suitte ». En le bottant, on lui mit son éperon à l'envers; il dit que cela lui était indifférent : « Je ne vay pas voir ma maistresse; nous avons un plus long chemin à faire. »

« Ce jeudi 12e de may, surnommé le jour des barricades, fust le commencement et l'occasion des grans troubles depuis avenus ». Paris devient une sorte de commune révolutionnaire. Un rapprochement a lieu entre la Ligue et le roi, qui, toutefois, n'oublie pas les « barricadeux de Paris » et se refuse à rentrer dans cette ville. En octobre, s'ouvrirent des États, à Blois, où le roi fit mettre à mort le duc de Guise et le cardinal son frère et se saisit de plusieurs « Guisars », parmi lesquels le prévôt des marchands et deux échevins, députés du Tiers État (23-24 décembre). A la nouvelle de cet événement, le peuple de Paris « prist incontinent les armes », exalté encore par le conseil des Seize qui dominait la ville et animé par les « curés et prédicateurs ». Il s'agit de venger sur le roi la mort des Guise. On s'empare des suspects, de ceux qu'on appelle les « royaux »; on lève des impositions. Par les rues, aux boutiques fermées, s'en va le peuple, « les armes au poing », le peuple qui est maître de Paris.

Henri III s'était rapproché du roi de Navarre, le futur Henri IV. Tous deux mènent de concert la campagne contre la Ligue. C'est le duc de Mayenne qui a recueilli l'héritage politique de son frère, le duc de Guise. Après des fortunes diverses, les deux rois avaient

approché leur camp de Paris. Henri III s'était installé à Saint-Cloud « d'où il voioit tout à son aise sa ville de Paris, qu'il disoit estre le cœur de la Ligue et que, pour la faire mourir (la Ligue), il lui faloit donner le coup droit au cœur ». C'est là qu'il fut assassiné par le moine jacobin, Jacques Clément (1er août 1589). Le roi de Navarre fut proclamé, à l'armée, roi de France, tandis que la Ligue mit en avant, comme roi, le vieux cardinal de Bourbon.

Henri IV, *le Béarnais*, comme on l'appelait par dérision à Paris, après s'être éloigné de cette ville, s'en rapprocha et en surprit même les faubourgs (1er novembre). « Ce jour de Toussaints, le roy aïant envie de voir à descouvert sa ville de Paris, monta au haut du clocher de l'église Saint-Germain-des-Prés ». Le surlendemain, « le roy fist retirer ses trouppes et laissa la ville libre, après avoir essaié, mais en vain, d'attirer le duc de Maienne à une bataille ». Il revint en mai 1590 et attaqua vainement la ville par le faubourg Saint-Martin; en juillet, il prit Saint-Denis qu'il appelait « la citadelle de Paris ». Puis, le même mois, il s'empara des faubourgs de Paris qu'il fortifia contre la ville.

« La plus grand part du peuple commença alors à manger du pain d'avoine et de son. » La viande de cheval est très chère; les petites gens font la chasse aux chiens pour s'en nourrir et mangent aussi « des herbes crues ». « Tout ce qui estoit à bon marché à Paris estoient les sermons où on repaissoit le pauvre monde affamé, de vent ». « Le jeudi 16e aoust 1590, fust publié à Paris qu'il estoit permis à toutes personnes de sortir de la ville, car la famine estoit tellement renforcée» qu'on en arri-

vait à utiliser, pour se nourrir, des os humains. Cependant les Seize allaient jusqu'à dire « qu'il valoit mieux tuer ses enfans, voire les manger à belles dents que de se rendre à un hérétique, n'estant toutefois pas tant le zèle de la religion qui les faisoit ainsi parler que la peur » des représailles royales à leur égard. La misère aidant, on commence « à voir les rues et entrées des maisons pavées de morts ». « Vous eussiez veu le pauvre peuple, qui commençoit à mourir à tas, manger les chiens morts tous cruds par les rues; autres mangeoient les trippes qu'on avoit jettées dans le ruisseau, autres des rats et souris ». Même, « la nécessité croissant », les défenseurs lansquenets, mourant de faim, « commencèrent à chasser aux enfans comme aux chiens et en mangèrent trois ».

Heureusement pour les Parisiens, le duc de Parme, envoyé avec une armée au secours de la Ligue par le roi d'Espagne, Philippe II, fit lever à Henri IV le siège de Paris (septembre). Mais, après la famine, vint la maladie, résultat des privations et il y eut, à la fin de 1590, « grande mortalité à Paris ». En février 1591, les Espagnols et Napolitains arrivèrent à Paris où ils furent logés et séjournèrent, objet de la curiosité des habitants.

A Paris, il y a, d'une part, les Seize et la fraction avancée de la Ligue, d'autre part les Ligueurs modérés qu'on appelle les *politiques*. Les premiers se livrent à de nouvelles violences : ils mettent à mort Brisson, premier président du Parlement et deux conseillers (15 novembre 1591). Le lendemain, les trois corps furent exposés en Grève où l'on tenta d'exciter le peuple au massacre des suspects ou des politiques. Mais contrairement au désir du parti avancé, le peuple ne bougea

pas : visiblement, il était las du régime de domination et de terreur qui pesait sur Paris. Mayenne, qui était rentré à Paris, résolut de sévir contre les Seize : le 1er décembre, il se fit rendre la Bastille qui était en leur pouvoir et le 4 fit pendre quatre de leur parti, pour le meurtre du président Brisson; d'autres furent emprisonnés; le reste reçut défense de tenir des réunions. « Les curés et prédicateurs de Paris, offensés de cette penderie, crioient que la religion estoit perdue. »

En janvier 1593, les États s'ouvrent à Paris : ils devaient « faire un roy ». En juillet suivant, malgré l'opposition des prédicateurs et du parti avancé de la Ligue, une trêve générale fut publiée; en même temps Henri IV abjurait, à Saint-Denis, la religion protestante et devenait catholique. L'année d'après, en février, il se faisait sacrer à Chartres. Le 22 mars suivant, en l'absence de Mayenne, Brissac, gouverneur de Paris, ainsi que le prévôt des marchands, qui étaient secrètement passés au parti du roi, ouvrirent à ce dernier les portes de sa capitale, « et fut la ville réduitte en son obéissance,... sans effusion de sang ». « Estant arrivé sur le pont Nostre-Dame et oïant tout ce peuple crier si alaigrement : Vive le Roy ! dit ces mots : Je voi bien que ce pauvre peuple a esté tyrannizé. » « Sa Majesté fit aussitost publier par la ville une déclaration... par laquelle il pardonnoit à tout le monde, mesmes aux Seize. » Le même jour, « les garnisons estrangères sortirent de Paris par la porte Saint-Denis, au-dessus de laquelle il y a une fenestre où le roy se mist pour les voir passer ». Maintenant il était bien roi chez lui. Cependant ces jours-là, dans un certain nombre de paroisses, les prêtres « ne

vouloient confesser que préalablement ils ne sceussent de ceux qui s'y présentoient s'ils avoient esté bien aises de la venue du roy à Paris, et ceux qui disoient qu'oui les renvoioient et ne les vouloient confesser ». L'année 1594 ne devait pas s'écouler sans que, par la tentative d'assassinat de Jean Châtel sur Henri IV, les doctrines des prédicateurs et des théologiens ligueurs aient produit leurs fruits.

Paris au commencement du XVIIe siècle.

(D'après le plan de Mathieu Mérian.)



. Bastille. — 2. Rue Saint-Antoine. — 3. Place Royale. — 4. Mail. — 5. Ile Louviers. — 6. Ile aux Vaches. — 7. Ile Notre-Dame. — 8. Place de Grève. — 9. Vieille Rue du Temple. — 10. Temple. — 11. Rue du Temple. — 12. Rue Saint-Martin. — 13. Rue Saint-Denis. — 14. Halles. — 15. Rue Montmartre. — 16. Rue Saint-Honoré. — 17. Louvre. — 18. Tuileries. — 19. Pont-Neuf. — 20. Pont Marchand. — 21. Pont-au-Change. — 22. Pont Notre-Dame. — 23. Palais. — 24. Pont Saint-Michel. — 25. Petit-Pont. — 26. Place Maubert. — 27. Rue Saint-Victor. — 28. Rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. — 29. Faubourg Saint-Marcel. — 30. Rue Saint-Jacques. — 31. Rue de La Harpe. — 32. Porte Saint-Michel. — 33. Porte Saint-Germain. — 34. Rue Saint-André-des-Arts. — 35. Porte de Bussy. — 36. Saint-Germain-des-Prés. — 37. Hôtel de la reine Marguerite. — 38. Jardin de la reine Marguerite.

XI

LA RENAISSANCE DE PARIS SOUS HENRI IV ET LOUIS XIII

Sortie des guerres religieuses, la France de Henri IV semble, au dire d'un contemporain, « ressusciter et revenir en convalescence ». De cette renaissance, Paris ne peut manquer de bénéficier grandement. « Si vous revenez à Paris d'ici à deux ans — écrit Malherbe à un ami en 1608 — vous ne le connoistrez plus ». Le nom de Henri IV est attaché à cette renaissance de Paris ; ajoutons-y, au-dessous, les noms de Sully et du prévôt des marchands, François Miron.

Les travaux du Pont-Neuf, interrompus durant les troubles de la Ligue, sont repris, et le 20 juin 1603, rapporte un chroniqueur contemporain, « le roy passa du quay des Augustins au Louvre, par-dessus le Pont-Neuf qui n'estoit pas encores trop asseuré ». C'est le premier pont qui ait été construit pour relier directement l'une à l'autre la rive droite et la rive gauche : il se trouvait toutefois appuyé, vers son milieu, sur des îlots qu'alors on avait soudés au sol de l'île de la Cité. Le premier aussi, il se présente libre de maisons : ce qui les remplace, c'est,

de chaque côté, une chaussée surélevée formant trottoir à l'usage des piétons et bordant la partie médiane du pont destinée aux voitures et aux cavaliers. Tout au long, court « un haut acoudoir... pour voir la rivière ». Enfin, des demi-lunes, que l'on avait projeté de garnir des statues des rois, se succèdent de distance en distance, sorte de balcons dominant le fleuve. C'est la première fois que, dans une voie de Paris, la circulation des piétons se trouve établie à part de celle des voitures et des cavaliers, par le moyen des trottoirs, la première fois par conséquent que la flânerie dans la rue s'offre vraiment au Parisien. Ajoutez les autres attractions du lieu : la statue équestre de Henri IV, œuvre de Jean de Bologne et de Pierre Tacca, érigée, en 1614, à la pointe de l'île sur le pont et qui fut la première statue élevée sur une place de Paris; puis, du même côté et à la deuxième arche vers le Louvre, une pompe que Henri IV a fait établir par son maître fontainier et artificier, Jean Lintlaër, pour amener l'eau de la Seine du côté du Louvre et des Tuileries. Cette pompe se présente, sur le pont, sous la forme d'un joli pavillon dont la façade est ornée d'un bas-relief figurant la Samaritaine qui, par le moyen d'une petite cascade, verse de l'eau au Christ; au-dessus est « une industrieuse horloge » flamande, avec défilé mécanique de personnages et de scènes et petit clocheteur ou *jacquemard* frappant la cloche des heures. Aux abords du *Cheval de bronze* et de la *Samaritaine* (car c'est ainsi qu'on appelle la statue de Henri IV et la pompe) viendra tout naturellement se fixer la flânerie parisienne.

L'aspect des lieux se complète par la place Dauphine



Le Pont-Neuf.

(Par STEFANO DELLA BELLA, 1646.)

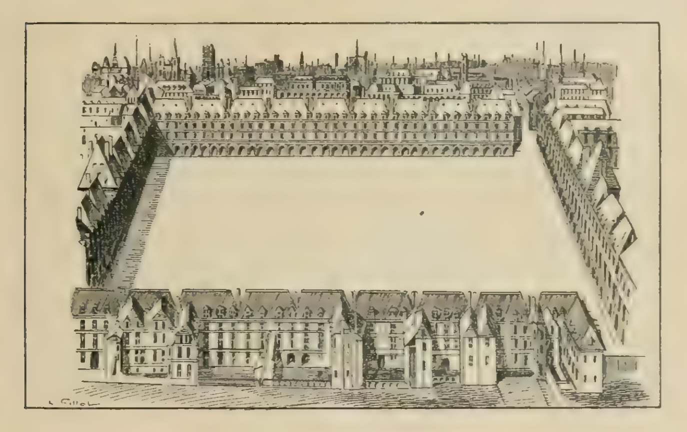
C'est en 1609, nous apprend un chroniqueur de ce temps, que cette place fut commencée : « le roy (Henri IV), s'estant transporté luy-même, en a donné le plan ». La place, se trouvant à la pointe de l'île de la Cité, affecte la forme triangulaire. Les constructions qui la bordent sont à double façade semblable : l'une sur la place, l'autre à



Le Pont-Neuf, la place et la rue Dauphine.
(Par Claude CHASTILLON, début du XVIIe siècle.)

l'extérieur et offrent trois étages avec rez-de-chaussée à arcade. Elles se continuent, à l'est, autour du Palais, par la rue de Harlay et l'extrémité orientale des quais de l'Horloge et des Orfèvres. Les deux quais datent de ce temps. Sur la rive gauche, la ligne du Pont-Neuf se trouve prolongée par la rue Dauphine, large de dix mètres et conduite « en *droit fil* ». Henri IV, à qui est due cette rue, aurait voulu que les propriétaires y « fissent le devant de leurs maisons toutes d'un mesme ordre, car cela seroit

d'un bel ornement de voir, au bout dudict pont, ceste rue tout d'une mesme façade », écrit-il à Sully en 1607. Au point d'aboutissement de la rue au rempart, une nouvelle porte, la porte Dauphine, fut ménagée et l'on conçut la continuation de cette voie au delà, « pour aller d'un *droict allignement*... joindre les autres rues du fau-



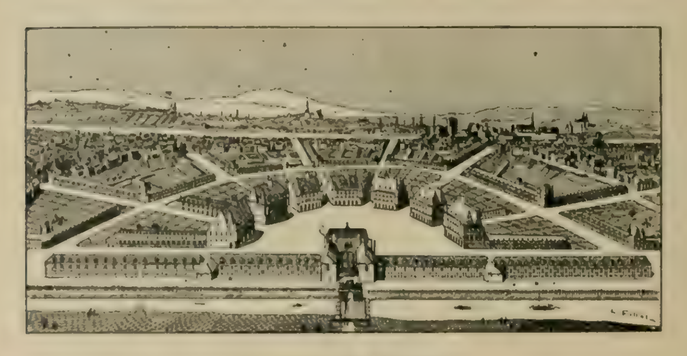
La place Royale.
(Par Claude Chastillon, début du XVIIe siècle.

bourg Saint-Germain ». Du même temps datent les rues Christine et d'Anjou occupant, comme partie de la précédente, les terrains de l'hôtel Saint-Denis, sis près des Augustins et mis en adjudication.

Ce qui précède explique pourquoi le Pont-Neuf et ses abords devaient être un centre de vie parisienne. C'est là qu'au XVIIe et encore au XVIIIe siècles se trouve le cœur de cette vie populaire sortie si intense des agitations de la Ligue. Là, chanteurs des rues, gueux, nou-

vellistes, colporteurs de livres, charlatans, montreurs de marionnettes, portefaix, gens de petits métiers divers, oisifs de toutes sortes viennent ou s'installent comme en un endroit de prédilection. Fait particulier : de la flânerie sur le Pont-Neuf, en présence du magnifique panorama de Paris, il se dégage, au XVII[e] siècle, le sens de la beauté de cette ville.

Observons que le Pont-Neuf fut le premier pont cons-

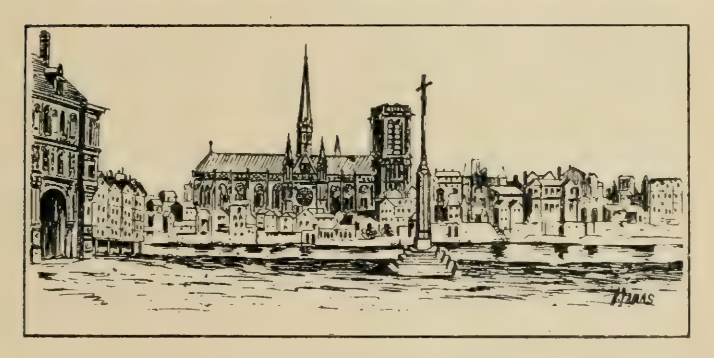


La place de France.
(Par Claude CHASTILLON, début du XVII[e] siècle.)

truit à Paris dans la note d'art classique. Tous les autres ponts, avec leurs bordures de maisons, dérivaient de l'art du moyen âge. Semblablement, la statue de Henri IV constitue une nouveauté d'art classique; cette nouveauté nous vint d'Italie. Il convient aussi de remarquer, au point de vue de la décoration de la rue parisienne par la statue, que seuls alors les rois recevaient cette forme d'hommage. Au moyen âge, les statues qu'on apercevait dans la rue ne se présentaient pas à l'état isolé : l'habitude était de les rattacher à un édifice, telles celles de

Charles V et de sa femme, Jeanne de Bourbon, aux portes des Célestins et du Louvre.

Dans une autre partie de Paris, à l'est, Henri IV fit effectuer ou conçut des travaux de transformation non moins importants. Par un acte en date de 1605, il créa la place Royale (actuellement place des Vosges) sur l'emplacement de l'ancien domaine des Tournelles qui, tout proche des remparts et n'ayant pas reçu l'affecta-



L'ancienne place de Grève.
(Aujourd'hui place de l'Hôtel-de-Ville.)

tion ordonnée par Charles IX, servait notamment de marché aux chevaux. Le roi veut que cette place serve à l'établissement de manufactures de soie avec logements pour ouvriers et aussi de « proumenoir » ou lieu de promenade pour les habitants de Paris, qui « sont fort pressez en leurs maisons, à cause de la multitude du peuple qui y afflue de tous costez »; il l'imagine comme un endroit commode « aux jours de resjouissances, lorsqu'il se faict de grandes assemblées ». Il la veut, sur les trois côtés regardant le « logis des manufactures », enca-

drée de pavillons « ayant la muraille de devant de pierre de taille et de brique, ouverte en arcades et des galleryes en dessoubs, avec des boutiques », et « tous bastiz d'une mesme ciméttrie, pour la décoration ». C'est là comme une adaptation à Paris des idées de l'antiquité sur les places où, rapporte Vitruve, l'on montrait au peuple les combats de gladiateurs et qui, pour cela, devaient être entourées de larges portiques sous lesquels le même auteur place les boutiques des changeurs. Or, si l'on en croit un document contemporain, Henri IV aurait songé à installer précisément en ce lieu le change ou la bourse. Quant aux antiques combats de gladiateurs et aux « resjouissances » prévues par le souverain, ne sont-ils pas représentés par le grand carrousel qui eut lieu en 1612 sur cette place et vint en consacrer l'affectation à cet égard? Il n'est pas jusqu'à la forme carrée, qui est celle de la place Royale, qui n'ait été également indiquée par Vitruve.

Observons, d'autre part, que l'idée de « proumenoir » réalisée par la place Royale avait été formulée peu avant par la municipalité parisienne qui avait fait remarquer à Henri IV que, dans les « grandes villes, les rois et princes avoient de coustume de donner des lieux spatieux et places publiques, des *porticques et pourmenoirs* faictz et enrichis exprès pour recevoir les habitans et prendre leurs plaisirs ».

Cette place, fort admirée par les contemporains, regardée comme « la plus grande et la plus régulière place du monde » et comme « l'endroict le plus magnifique de tout Paris », devint un centre de vie mondaine très caractéristique du XVIIe siècle. La place Royale et ses parages,

autrement dit *le Marais*, sont intimement liés à l'existence de la haute société de cette époque.

Pour un lieu tout voisin, le même souverain avait conçu le projet d'une autre place à constructions également régulières et sensiblement du type de celles des places Royale et Dauphine : il s'agissait d'utiliser les terrains maraîchers provenant d'anciennes « coutures », du côté du boulevard actuel des Filles-du-Calvaire.

Le plan d'utilisation qui fut alors tracé comportait une place, non plus carrée ou triangulaire comme les précédentes, mais demi-circulaire. Le demi-cercle de la place devait s'ouvrir sur le rempart. Un ensemble de rues rectilignes convergeait en éventail vers la place décorée du nom de place de France. Des halles et marchés, même un canal sous la forme du fossé de l'enceinte rendu navigable, étaient prévus pour cette « nouvelle ville » dont les rues devaient porter les noms des provinces de France. Ce projet ne put recevoir qu'un commencement d'exécution, par suite de la mort de Henri IV : seules quelques voies, qui portent encore aujourd'hui les noms de provinces qui leur étaient destinés, furent percées.

On le voit, c'est principalement sous la forme de places que se manifeste, à ce moment, à Paris, l'art urbain. Et ces places offrent un caractère bien différent de celles établies antérieurement. Alors que c'est en quelque sorte la fonction qui crée l'ancienne place, la place nouvelle du Paris classique dérive d'une idée d'embellissement indépendante des conditions de la vie urbaine ambiante. La place de Grève, populaire et marchande et que nous avons vue être la véritable *place publique* de Paris, avait tiré son origine et son développement du double voisi-

nage d'un port important et de l'hôtel de ville. Si des maisons à piliers lui faisaient, à certains endroits, une bordure de portiques, elle le devait à ce caractère même de place publique. Ailleurs, la place était naturellement née au confluent de plusieurs courants de circulation, telle la place Maubert, type par excellence de la place-carrefour. Ailleurs encore, elle constituait la dépendance naturelle, l'*aître* d'une église. Dans ces différents cas, elle ne nous apparaît aucunement faire partie intégrante d'un concept d'art urbain. Remarquez, au contraire, la place qui naît au début du XVIIe siècle : on peut la définir une suite de constructions uniformes et décoratives encadrant un espace libre qui se trouvait dépourvu d'utilisation urbaine.

Sans quitter l'est de Paris et sous le même règne, nous avons à mentionner l'aménagement au bord de la Seine, le long de l'Arsenal, du *Mail* que le jardin de l'Arsenal rattachait au Cours de la porte Saint-Antoine, vers le point d'aboutissement à Paris du chemin de Vincennes et du faubourg Saint-Antoine. Ce Cours, avec ces dépendances, a constitué la grande promenade mondaine durant presque la première moitié du XVIIe siècle.

Nous savons qu'antérieurement se trouvait déjà, de ce côté et à l'endroit du grand boulevard « du coing de la rivière », le seul lieu servant de « pourmenoir » aux habitants de la ville, dans l'intérieur de cette dernière : ils y jouissaient tant « de l'aspect du dehors de la ville que de la proximité et beauté » du fleuve et y venaient aussi pour s'y baigner. Henri IV s'y rendait au bain, de même que ses sujets. Mais cette promenade n'était, en quelque sorte, qu'une promenade naturelle. La prome-

nade arrangée et à la mode ou le Cours, qui apparaît à Paris au début du XVIIe siècle, fait partie intégrante de la cité classique parvenue à un certain point de son développement.

En face, la petite île Louviers (réunie depuis à la rive droite et comprise approximativement entre le quai Henri IV et le boulevard Morland) bénéficiait de l'animation de ces lieux.

Une partie de l'Arsenal fut également construite sous ce règne, ainsi que l'hôpital Saint-Louis qui, au delà de l'enceinte, entre les portes du Temple et Saint-Martin, semblait former, dans ses murailles et par son étendue, une petite cité.

A l'ouest, les travaux du Louvre et des Tuileries constituent une autre partie de l'œuvre de Henri IV. Mais, à vrai dire, ce souverain se préoccupa surtout de la réunion du Louvre aux Tuileries et fit terminer, à cet effet, la Petite et la Grande Galerie. L'architecte Jacques Androuet Du Cerceau fils, outre qu'il acheva cette dernière du côté des Tuileries, compléta, du même côté, ce palais dont le pavillon de Flore date de 1608.

Alors finit l'histoire du Louvre de la Renaissance, dont les deux ailes occidentale et méridionale continuaient à voisiner avec les ailes septentrionale et orientale du vieux Louvre.

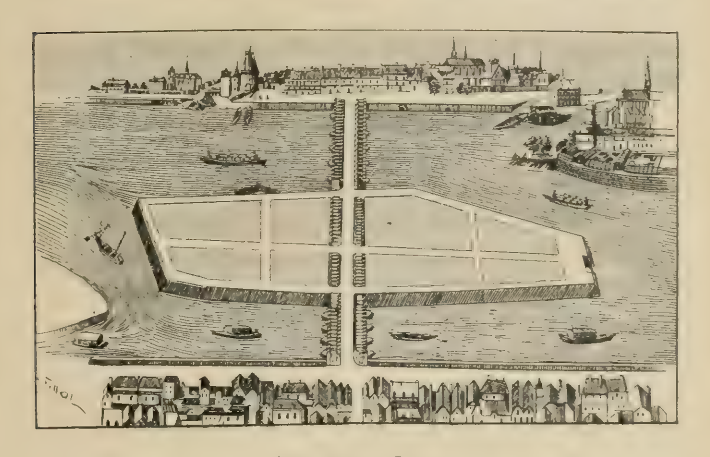
Nous n'avons pas quitté la rive droite, qui est proprement la ville. Il convient toutefois de signaler, sur la rive gauche, l'hôtel que Marguerite de Valois, première femme de Henri IV, se fit construire sur le bord de la Seine, un peu à l'ouest de l'enceinte. Cet hôtel était accompagné d'un jardin ouvert au public, qui le fréquentait beaucoup.

Le parc, le cours ou les allées de la reine Marguerite, comme on disait, disparut avec l'hôtel, peu après la mort de cette princesse survenue en 1615. Le terrain fut loti pour y bâtir des maisons; une partie en fut acquise par les Petits-Augustins fondés, par la même reine, à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'École des Beaux-Arts.

Le roi tient à faire disparaître les traces laissées dans la ville par les « misères et guerres » de la Ligue; il veut « ôter la difformité » des maisons qui demeurent en ruines et, à la date de 1609, prescrit à leurs propriétaires de les rebâtir, au moins « les édifices étans sur les rues ».

Aussi bien, le souverain qui, au dire d'un document contemporain, « se délectoit aux bastimens », ne pouvait manquer d'exercer, dans le sens de la transformation classique de Paris, l'action puissante qui vient d'être résumée. « Sitost qu'il fut maistre de Paris (poursuit le même document), on ne veid que maçons en besongne ». Ajoutons, comme se rattachant particulièrement à l'œuvre édilitaire de François Miron, la construction de la « magnifique porte » Saint-Bernard (un peu à l'est du débouché du pont de la Tournelle sur la rive gauche), la reconstruction de celle du Temple, l'installation d'une « belle fonteine » devant le Palais, la remise en état d'autres, telle celle de la Croix du Tiroir (au coin des rues de l'Arbre-Sec et Saint-Honoré), l'aménagement de la « grande rue du Ponceau..., pour venir de la porte Saint-Martin aux Halles » et large d'une douzaine de mètres, la réparation de ponts, de quais, de ports, d'abreuvoirs, le nettoiement des égouts, la construction de trois ponts de pierre le long du grand égout qui suivait le tracé de l'ancien bras septentrional de la Seine.

Sous le règne de Henri IV et sous celui de son fils et successeur, Louis XIII (1610-1643), Paris se développe grandement. Dans les premières années du règne de ce dernier, il est constaté que « depuis la réduction de cette dicte ville en l'obéissance du roy », c'est-à-dire depuis 1594, elle est « beaucoup plus peuplée ». Aussi se



L'île Saint-Louis.

(D'après une gravure contemporaine du règne de Louis XIII.)

préoccupe-t-on d'y multiplier ce qu'on appelle les *barrières des sergents*, sortes de corps de garde disposés aux endroits les plus populeux et où les sergents à verge du Châtelet se tenaient pour prêter main-forte à la justice et « empescher les désordres, rébellions et émotions populaires ». A la date de 1621, cinq nouvelles barrières sont créées; les endroits où elles sont placées peuvent servir à indiquer des points de développement urbain : « principal carrefour des marais du Temple », « carrefour Saint-Mar-

tin-des-Champs », « pointe Saint-Eustache », « fauxbourg Saint-Germain-des-Prés », « bout du Pont-Neuf ». Les premières qui aient été créées à Paris remontent à l'année 1550; on les voit établies à la porte Baudoyer (aux abords de la Grève), près de Saint-Jacques-aux-Pèlerins (rue Saint-Denis, au nord et près des Halles), au Petit-Châtelet (débouché du Petit-Pont sur la rive gauche), au bout du pont Saint-Michel sur la rive gauche et à la place Maubert.

Ce développement a frappé les contemporains. Sous le règne de Louis XIII, écrit l'un d'eux, parlant de Paris, « de la plus grande et de la plus belle ville du royaume qu'elle étoit, elle est devenue, en vingt ans, la plus superbe ville du monde : jamais, en si peu de tems... ne s'y est fait tant d'hôtels et de maisons ». Le développement porte tant sur la ville que sur les faubourgs. A l'intérieur, les environs de la place Royale, « une bonne partie des Marais du Temple » reçoivent maisons et rues. « Au fauxbourg Saint-Honoré (continue le même auteur), à la Ville Neuve (vers le boulevard Bonne-Nouvelle actuel), dans le Marest..., tous quartiers puants ou abandonnés, nous avons vu dresser *à la ligne* quantité de rues *longues, larges, droites.* » Deux petites îles désertes se voient réunies et transformées en notre île Saint-Louis (sorte de ville neuve, du type du damier), avec ponts de communication : l'un, le pont de la Tournelle, avec la rive gauche, l'autre, le pont Marie, avec la rive droite. Ce dernier pont porte le nom du principal entrepreneur des travaux de l'île commencés en 1614 et terminés vers le milieu du XVIIe siècle.

A la date de 1631, est décidée la « closture et adjonction

à la ville de Paris des fauxbourgs Saint-Honoré, Montmartre et la Villeneufve (du côté du boulevard Bonne-Nouvelle) » et des travaux d'enceinte s'ensuivent qui sont la continuation de ceux entrepris au XVIe siècle. La nouvelle enceinte affecte une forme naturellement différente de celle des précédentes, l'art de la défense des places s'étant transformé au cours des siècles : ce qui la caractérise, c'est le bastion ou *boulevard*, fortification à double face formant angle en avancée et qui, de distance en distance, se succède le long du rempart proprement dit. L'enceinte dite bastionnée part de la porte dénommée de la Conférence (à l'extrémité sud-ouest du jardin des Tuileries) datant originairement du XVIe siècle, mais rebâtie entre 1631 et 1633, longe le bord occidental de ce jardin et atteint la porte Saint-Honoré construite à la même époque que la seconde porte de la Conférence et se trouvant vers le coin actuel des rues Royale et Saint-Honoré. Ici, l'enceinte, laissant en dehors l'endroit où s'élève présentement la Madeleine, se dirige vers l'est, en coupant les rues actuelles Duphot et Cambon, le long des jardins de l'hôtel de Vendôme et du « marché aux chevaux des samedys ». Puis, et en continuant à la repérer dans le Paris actuel, elle atteint, rue de la Michodière, un peu au nord de la place Gaillon, la porte Gaillon commencée vers 1645 et qui ne fut pas achevée. Elle s'étend non loin de la butte Saint-Roch qui nous apparaît couronnée de moulins à vent. Voici maintenant la porte Richelieu, dont la construction fut décidée en 1633 et qui se trouvait rue de Richelieu, à la hauteur de la Bourse. Ensuite, c'est la porte Montmartre que rencontre l'enceinte, porte qui date

également du règne de Louis XIII et s'élevait vers le débouché de la rue Feydeau sur la rue Montmartre. De ce point, l'enceinte parvenait à la porte Sainte-Anne, Poissonnière ou de la Poissonnerie, dont on commença la construction en 1646 et qui se trouvait à peu près au débouché de la rue de la Lune sur la rue Poissonnière. Nous sommes ici du côté de la butte d'immondices de Villeneuve-sur-Gravois dont les habitations, détruites durant les guerres de la Ligue, se reconstruisent alors, avec une chapelle mise sous l'invocation de Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. A partir de ce point et jusqu'à la Bastille, la nouvelle enceinte emprunte le tracé de celle de Charles V, à laquelle elle ajoute ses bastions. Les portes qui suivent sont celles de Saint-Denis et de Saint-Martin, situées un peu au sud de celles que l'on voit de nos jours, la porte du Temple (vers le débouché de la rue Meslay sur la place de la République). Précédant la porte Saint-Antoine, la poterne du Pont-aux-Choux ou du Marais, datant de Henri IV et transformée, sous Louis XIV, en porte Saint-Louis, se rencontre vers le point de jonction de nos boulevards Beaumarchais et des Filles-du-Calvaire, près du couvent de ce dernier nom installé, en ces parages, aux environs de 1637.

Comme on le voit, l'enceinte bastionnée ou quatrième enceinte de la rive droite n'agrandit Paris que vers l'ouest. C'est de ce côté que la ville va se développer le plus, et ce sont tout d'abord les faubourgs annexés qui bénéficient de ce développement. L'érection, en 1633, de l'église Saint-Roch en paroisse constitue, par exemple, un indice de cette croissance. A la poussée vers l'ouest, il faut rattacher la plantation, par les soins de la reine-mère Marie

de Médicis, veuve de Henri IV, de la promenade dénommée pour cette raison *Cours-la-Reine* et qui deviendra la grande promenade à la mode du règne de Louis XIV, détrônant ainsi, au bénéfice de l'ouest de Paris, le Cours Saint-Antoine et le Mail.

Il nous est également loisible d'observer sur la rive gauche l'extension de Paris durant la première moitié du XVIIe siècle. Et cette extension, si elle peut être repérée au sud et à l'est, semble se dessiner particulièrement à l'ouest, au faubourg Saint-Germain et au Pré-aux-Clercs. Aussi est-il créé de ce côté, en 1642, un nouveau quartier dit de Saint-Germain-des-Prés et détaché de celui de Saint-André-des-Arts.

Quant à l'île de la Cité, sa partie occidentale dénommée île du Palais voit se poursuivre les travaux d'embellissement dus à l'établissement du Pont-Neuf et commencés par Henri IV. Vers l'extrémité orientale du quai des Orfèvres, depuis la poterne du Palais, à l'ouest, jusqu'au pont Saint-Michel, à l'est, une nouvelle rue se forme : la rue Neuve-Saint-Louis. Les maisons, au nombre de vingt-sept, dont elle se compose du côté de la Seine et que Le Jay, président au Parlement, a été admis à bâtir en 1622, s'élèvent uniformes, sur une suite d'arcades en avancée dans le fleuve. La rangée opposée, datant de 1630 et due aux chanoines de la Sainte-Chapelle, est « de mesme forme et grandeur »; aussi la rue Neuve-Sainte-Anne qu'à cette dernière date Le Jay perce vers le Palais, dans un sens perpendiculaire à la précédente.

Une autre construction conçue en avancée sur la Seine est celle du quai de Gesvres, décidée en 1642 : ce quai doit être « porté sur arcades et pilliers posez d'ali-

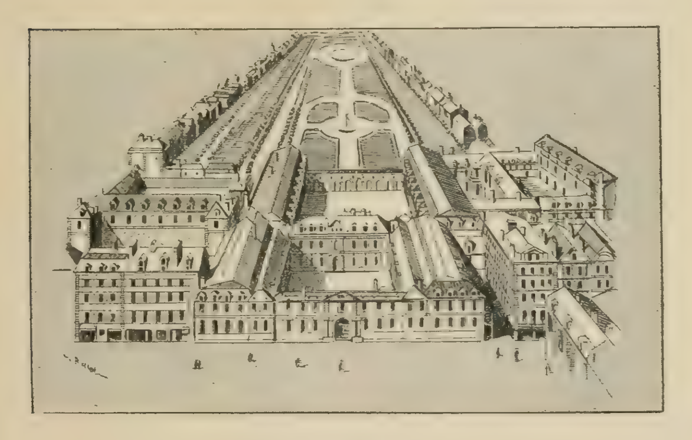
gnement » depuis le pont Notre-Dame jusqu'au Pont-au-Change, sur la rive droite.

De nouveaux ponts sont, à cette époque, établis. Réunie aux deux rives du fleuve par les ponts Marie et de la Tournelle, l'île Saint-Louis l'est, en outre, à l'île de la Cité, par un pont de bois jeté dans le prolongement des quais septentrionaux de la première de ces îles. Dans les mêmes parages, un pont de pierre est édifié entre l'Hôtel-Dieu, qui se trouvait construit en partie sur voûtes en bordure du petit bras de la Seine, immédiatement à l'ouest de Notre-Dame, et la rive gauche (1634) : il est dénommé pont de l'Hôtel-Dieu ou encore Pont-au-Double, parce que les piétons devaient payer, pour y passer, un double tournois. Dans la direction d'aval, un pont de bois vient remplacer (1632) le « bac des Thuilleries », qui a laissé son nom à la rue du Bac : construit par un entrepreneur du nom de Barbier, entre la rue de Beaune et la Grande-Galerie, ce pont a porté différents noms : « pont neuf des Thuilleries », pont Barbier, pont Saint-Anne, à cause d'Anne d'Autriche, femme de Louis XIII, « pont rouge », parce qu'il était peint en rouge. On y aménagea, au moment de sa construction, une pompe analogue à celle du Pont-Neuf, mais moins décorative. Un autre besoin de passage se faisait sentir du côté opposé de la ville, « au-dessus de l'Arsenal aux poudres », vers l'endroit où, beaucoup plus tard, s'élèvera le pont d'Austerlitz : on y passe alors en bateaux dont le service est fait par des « voituriers par eaue » et, vers 1640, il est question d'y installer un bac.

Partout des hôtels, demeures princières, églises sont construits ou transformés selon le goût nouveau : leurs

lignes froides et correctes se trouvent en harmonie avec l'art géométral de la ville ou du jardin. La beauté réside dans l'ordre et la régularité.

Le Louvre entre, à ce moment, dans une nouvelle phase de son histoire, la phase moderne, peut-on dire : en 1624, Louis XIII pose la première pierre de l'édifice

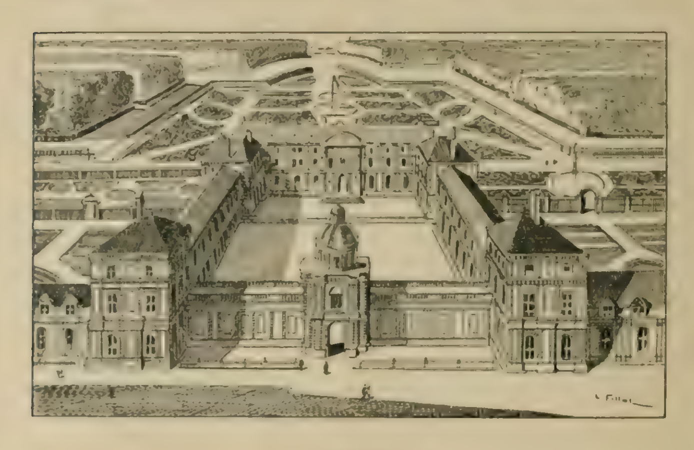


Le Palais-Royal.
(D'après une gravure du XVIIe siècle.)

continué dans les proportions du carré actuel, par l'architecte Jacques Lemercier. Celui-ci construisit le pavillon de l'horloge ainsi que la partie de l'aile occidentale s'étendant au nord de ce pavillon et commença l'aile septentrionale. Il suivit les plans de Pierre Lescot, se bornant à les modifier sur quelques points en ce qui concerne le pavillon de l'horloge.

Presque vis-à-vis, au nord de la rue Saint-Honoré, le cardinal de Richelieu, le puissant ministre de Louis XIII,

fit édifier par ce même Lemercier le Palais Cardinal (1636), puis le légua au roi, d'où le nom qu'il a gardé de Palais Royal. Après la mort de Louis XIII (1643), qui suivit de quelques mois celle de Richelieu, la régente Anne d'Autriche vint s'y installer avec Louis XIV qui, en 1692, devait céder le Palais au duc d'Orléans, son frère et père du

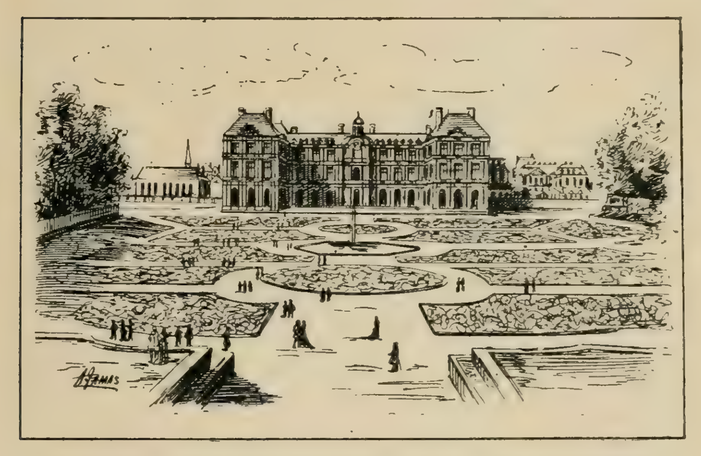


Le Luxembourg.
(D'après une gravure du XVII[e] siècle.)

futur régent sous Louis XV. Au Palais était joint, sur le derrière, un vaste jardin où la population pouvait venir se promener comme à celui des Tuileries et qui était immédiatement contigu aux maisons des rues voisines. Le cardinal avait fait percer, le long de son palais et du jardin, la rue de Richelieu qui allait jusqu'au rempart.

Sur la rive gauche, c'est le palais du Luxembourg qui s'élève par les soins de la reine-mère, Marie de Médicis, hors de l'enceinte, un peu au nord de la Chartreuse, sur le

bord du chemin de Vaugirard et vers un endroit où se trouvait une maison appartenant au duc de Luxembourg : d'où le nom. Les travaux commencèrent en 1615, sur les plans de l'architecte Salomon de Brosse. On l'appela aussi palais d'Orléans, parce que Marie de Médicis l'avait légué à son second fils Gaston, duc d'Orléans. Comme les



Le palais du Luxembourg et les Jardins sous Louis XIII.

palais des Tuileries et Royal, il était accompagné d'un jardin fréquenté par la population parisienne, particulièrement au temps de la foire Saint-Germain, toujours très courue et qui se tenait dans le voisinage.

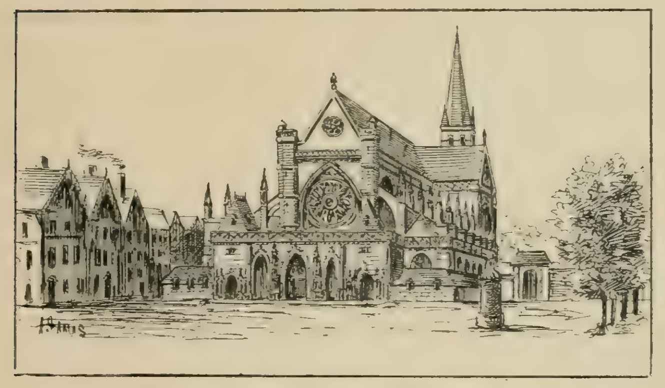
Un quatrième jardin est le Jardin des plantes, institué en 1626, mais établi seulement quelques années après.

Indépendamment de ces palais, de nombreux hôtels virent alors le jour. Un auteur, qui écrit à la date de 1639,

en énumère une quinzaine dont la construction s'échelonne à dater du règne de Henri IV : l'hôtel de Sillery (rues Saint-Honoré et Saint-Thomas-du-Louvre), les hôtels de Clèves et d'Eu (« en la rue qui va du Louvre à la rue Sainct-Honoré »), l'hôtel de Bellegarde ou Séguier (du côté de la rue du Bouloi et de l'hôtel de Soissons), l'hôtel de Chevreuse (entre le Louvre et les Tuileries), le fameux hôtel de Rambouillet, centre de la société des *Précieuses* (même endroit), l'hôtel de Souvré (*idem*), l'hôtel de Créquy (entre Saint-Germain-l'Auxerrois et le Louvre), l'hôtel de la Roche-Guyon (rue des Bons-Enfants), l'hôtel de Bellangreville (derrière Saint-Germain-l'Auxerrois), l'hôtel de Royaumont (près de Saint-Eustache), l'hôtel du Grand Prévôt (près de la Porte-Neuve, le long de la Grande-Galerie du Louvre), l'hôtel de Saint-Chaumont (près de la porte Saint-Denis), les hôtels de Sully et de Mayenne (rue Saint-Antoine), sans parler de ceux qui ont été reconstruits alors en notable partie et tels que l'hôtel de Schomberg (rue Saint-Honoré, au nord de Saint-Germain-l'Auxerrois), l'hôtel de Guise et ses voisins, les hôtels de Montmorency et de Lorraine, etc. Un hôtel mérite d'être cité à part, c'est celui de Nevers conçu, en face du Louvre (du côté de la Monnaie), avec des proportions et un luxe à rendre Henri IV jaloux ; il ne fut, du reste, pas achevé et fit place, dans le courant du XVIIe siècle, à l'hôtel Guénégaud. On a pu remarquer que la plupart de ces hôtels avaient été construits, de même que celui du cardinal de Richelieu, dans le voisinage du Louvre. Il faut vous figurer, en ce qui concerne ces hôtels, de grandes demeures, avec de vastes pièces d'apparat, galeries de tableaux et autres, chapelle, amples écuries et offices, cours et jardins,

orangeries, bref, capables de « loger un train de cours ».

Le même développement se manifeste en ce qui a trait aux établissements ou ordres religieux. « Il y a vingt-deux ans ou environ (rapporte un bon bourgeois de Paris, qui écrivait en 1618), voyant ceste amplissime ville et ses faux-bourgs, avec un grand nombre de saincts lieux en ruyne, vous n'eussiez creu qu'elle se feust réparée comme elle



L'église Saint-Germain l'Auxerrois.

est de présent ny tant de belles églises rebasties, augmentées et enrichies plus qu'elles ne feurent oncques et en plus grande quantité. » Et un autre contemporain énumère, pour la rive gauche, une vingtaine d'établissements religieux et, pour la rive droite, une dizaine, fondés du temps de Louis XIII. Comme vous le remarquez, par rapport aux deux rives, si les hôtels prédominent de beaucoup sur la rive droite, ce sont les établissements religieux qui l'emportent sur la rive gauche.

Citons, rien que dans le faubourg Saint-Germain, une

dizaine de ces établissements nouveaux, sans parler de l'hôpital de la Charité fondé par Marie de Médicis et de celui des Incurables, ce dernier remontant à l'année 1635. Dans le faubourg Saint-Jacques, on compte sept autres fondations religieuses. Parmi ces dernières, mentionnons le monastère des Bénédictines du Val-de-Grâce fondé par Anne d'Autriche, en 1621; la première pierre de l'église, œuvre de François Mansard et de Jacques Lemercier, fut posée en 1645. Dans le même faubourg, on peut également citer les Feuillantines (1622) et l'abbaye des religieuses cisterciennes de Port-Royal (1625), annexe de Port-Royal-des-Champs. Ce sont surtout des couvents de femmes que nous voyons s'établir. Au faubourg Saint-Victor, se rattache plus particulièrement la création, à cette époque, d'hôpitaux de mendiants, tels que la Pitié, hospitalisation à laquelle fut donnée, en 1656, la dénomination d'Hôpital Général. La Salpêtrière, bâtie sous Louis XIII pour la fabrication de la poudre (d'où son nom, et aussi celui qu'on lui donna alors de Petit Arsenal), devint, à partir de 1656 et avec Bicêtre, l'une des maisons de l'Hôpital Général. La mendicité et le paupérisme, auxquels cette hospitalisation était destinée à obvier, furent une véritable plaie pour le Paris de la première moitié environ du XVIIe siècle.

Au nombre des nouveaux établissements religieux de la rive droite, citons les Oratoriens, qui prirent possession, tout proche du Louvre, de l'hôtel du Bouchage, auquel ils ajoutèrent une église dont la première pierre fut posée en 1621 et qui eut comme architectes Métezeau et Jacques Lemercier; indiquons aussi les Dames de l'Assomption (1622, au coin des rues actuelles Saint-Honoré et Cam-

bon), les Petits-Pères, avec leur église dédiée par Louis XIII à Notre-Dame des Victoires (1628-1629) et reconstruite en 1656, les Dames de la Visitation (rue Saint-Antoine), les Minimes de la place Royale, fondés par Marie de Médicis (1609), les Jésuites de la rue Saint-Antoine, dont l'église Saint-Louis, encore subsistante, construite sur les plans de religieux de cet ordre, dans le style dit jésuite, passe alors pour avoir un portail qui « est l'une des merveilles de Paris ». Le « magnifique portail » de Saint-Gervais (comme l'on disait encore), œuvre de Salomon de Brosse, est du même temps.



Le chemin de l'Hôpital Général.
(Gravure de J. LAGNIET, XVIIe siècle.)

On ne s'étonnera pas dès lors, en présence de ce développement religieux, de voir l'évêché de Paris, qui dépendait de l'archevêché de Sens, transformé en archevêché avec, comme suffragants, les évêchés de Chartres, de Meaux et d'Orléans, démembrés également de Sens (1622). Jean-François de Gondi fut le premier archevêque de Paris.

Semblable développement peut s'observer au point de vue industriel; des manufactures s'établissent : de

tapis à la Savonnerie (du côté de la place actuelle de l'Alma), de tapisseries (sur la rive gauche), de glaces, de soies, etc.

C'est aussi en ce temps que les eaux de Rungis furent amenées à Paris par le moyen de l'aqueduc d'Arcueil reconstruit, ce qui améliora de façon sensible l'approvisionnement ménager de la ville en eau. De nouvelles fontaines furent établies. Nous voyons qu'également à cette époque on se préoccupe de « voûter » des égouts, sur lesquels on bâtit ensuite.

L'accroissement de Paris a amené la remise en vigueur des défenses de bâtir dans les faubourgs (1627-1638). Mais on peut penser que ces défenses furent assez vaines. Il y eut, du reste, des accommodements et on en vint à subordonner au point de vue fiscal ces mesures prohibitives. L'édit du toisé, de 1644, prescrivit la destruction des nouvelles constructions ou le paiement d'une somme par toise carrée.

XII

LE RÈGNE DE LOUIS LE GRAND

Louis XIII vient de mourir, après avoir organisé la régence jusqu'à la majorité de son fils Louis XIV. La régente Anne d'Autriche et son premier ministre, le cardinal italien Mazarin, ne tardèrent pas à se trouver en présence de difficultés qui donnèrent naissance au mouvement dénommé la *Fronde*. La guerre à l'extérieur, les embarras financiers à l'intérieur, le désordre des affaires, les rivalités des princes et seigneurs constituaient, en temps de minorité royale, un milieu particulièrement favorable à l'agitation. Cette agitation vint du Parlement qui, joint aux trois autres Cours souveraines du royaume, voulut jouer un rôle de réformateur politique. Le 26 août 1648, la reine fit arrêter les principaux meneurs, parmi lesquels le conseiller au Parlement Broussel, qui était très populaire. Des barricades s'élevèrent et Broussel fut rendu à la foule qui lui fit un triomphe (28 août). Cependant le Parlement continuait ses assemblées. Dans la nuit du 5 au 6 janvier 1649, la Cour quitta Paris avec la pensée d'y rentrer victorieusement. Dès lors, c'est la lutte ouverte entre le roi d'une part, le Parlement et Paris de l'autre. Des princes, des seigneurs, de grandes dames, pour des

motifs dans lesquels n'entrait nullement la réformation de l'État, vinrent prendre le parti du Parlement. Une partie de la France s'enflamma autour de Paris. Pour cette ville, l'année 1652 marque le point culminant de la lutte. L'anarchie y règne. Enfin le roi y fait sa rentrée (octobre 1652) suivi, en 1653, de Mazarin. Ce dernier, jusqu'à sa mort, survenue en 1661, est tout puissant. Son palais, le palais Mazarin (Bibliothèque Nationale), est une demeure splendide. On lui doit aussi le Collège Mazarin ou des Quatre Nations (Institut) que, par son testament, il créa pour l'instruction de jeunes gens originaires de quatre régions nouvellement incorporées à la France. Le collège fut élevé, sur les plans de l'architecte Louis Le Vau, par François d'Orbay et Pierre Lambert, de 1662 à 1674.

L'époque du régime personnel de Louis XIV marque une nouvelle période dans l'histoire de Paris. Ce qui caractérise cette période, au point de vue de l'art urbain appliqué à notre ville, c'est l'administration de Colbert. Ce grand ministre eut, parmi ses fonctions et à dater de 1664, la surintendance des bâtiments dont dépendaient les « embellissements » de Paris. Il n'a pas tenu qu'à lui que Paris ne devînt alors la vraie capitale du monde. Mais le roi se laissa entraîner à des constructions, hors de Paris, à Versailles notamment, qui est l'œuvre de Louis XIV et où il finit par s'installer, séparant ainsi, contrairement aux idées de Colbert, la Cour de la Ville.

Si les travaux du Louvre furent repris, ils n'eurent pas toute l'ampleur qu'avait rêvée pour eux ce ministre, qui résumait ses vues sur Paris en ces deux mots : « Grandeur et magnificence ». Vers 1660, Louis Le Vau, suc-

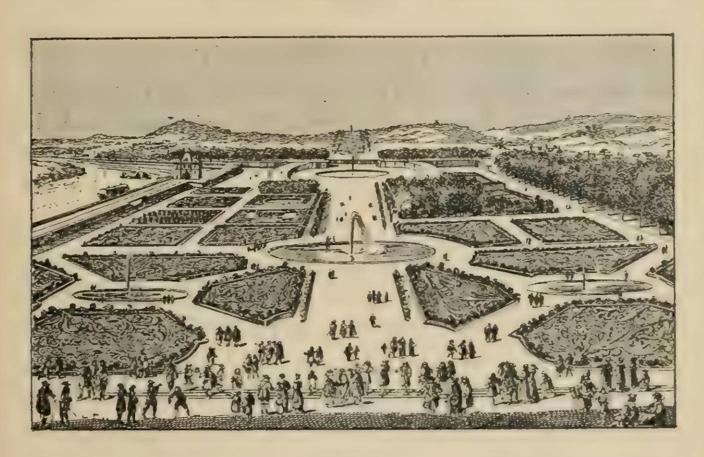
cesseur de Lemercier, avait repris l'aile septentrionale commencée par ce dernier; à la date de 1664, il l'avait menée jusqu'à la moitié de sa longueur. Il s'était mis aussi à l'aile méridionale et l'avait terminée à cette date de 1664. Même les fondations avaient été faites pour tout ce qui restait à construire du quadrilatère du Louvre. C'est alors qu'intervint Colbert, qui arrêta les travaux et fit venir en France (1665) un artiste italien jouissant d'une réputation universelle : le Bernin, architecte du pape et auteur de la colonnade de Saint-Pierre de Rome. Cet artiste élabora, pour le Louvre, des plans auxquels on fit d'abord bon accueil, puis qui furent écartés. Claude Perrault, un médecin, le frère de l'auteur des *Contes*, fit enfin prévaloir, pour l'aile orientale, l'idée de la colonnade qui s'élève présentement et fut exécutée de 1667 à 1670; le fronton central ne fut, toutefois, terminé qu'en 1674. Il fallut dès lors harmoniser avec l'architecture de la colonnade les ailes méridionale et septentrionale. On fut ainsi amené à juxtaposer, sur le bord de l'eau, une façade à celle de Le Vau qui devint dès lors un simple mur de refend. Cependant, la mort de Colbert (1683) et l'importance grandissante de Versailles avaient fait négliger le Louvre qui, à la fin du règne de Louis XIV, se présentait sous la forme d'un édifice inachevé et à l'abandon.

Quant au palais des Tuileries, il fut alors remanié et terminé par les soins des architectes Le Vau et d'Orbay. On se préoccupa même d'élever, à l'extrémité du pavillon de Marsan qui venait d'être construit et dans la direction du Louvre, une galerie parallèle à celle du bord de l'eau; ce projet, toutefois, ne devait être exécuté

qu'au XIXe siècle. Aux Tuileries, on aménagea notamment une vaste salle de spectacle pour les besoins de la Cour. Le palais était précédé de cours, du côté du Louvre. A l'ouest, une rue le bordait, qu'un mur séparait du jardin des Tuileries. Louis XIV fit changer cette disposition et transformer le jardin : Le Nôtre fut chargé de ces travaux; il supprima la rue, étendit jusque devant le palais le jardin auquel il enleva sa physionomie du XVIe siècle et le pourvut des deux terrasses parallèles dites des Feuillants (du côté de la rue de Rivoli) et du Bord de l'eau. Quoique jardin du palais du roi, il était ouvert aux « honnestes gens » et fut, de tous les jardins de Paris, le plus fréquenté au XVIIe siècle. Aux travaux de ce jardin, il est permis de rattacher la mise en état du quai limitrophe.

Le Louvre laissé en suspens est comme l'emblème du Paris de Colbert qui ne fut qu'ébauché, mais n'en demeure pas moins à la base de notre Paris moderne. Dans le plan conçu alors, le circuit de la ville se trouve délimité par un nouveau rempart aménagé en cours planté d'arbres, « pour une plus grande décoration de ladite ville et pour servir, dans toute son étendue, de promenade à ses habitants ». Louis XIV, comme le disait une inscription lapidaire rédigée à cette occasion, ayant reculé les bornes de son empire jusqu'au delà du Rhin, des Alpes et des Pyrénées, agrandit également Paris, « *selon la coutume antique* », par ce rempart. C'est en 1670 que le roi prescrivit la transformation, à cet effet, de l'enceinte bastionnée, ce qui donna naissance à nos grands boulevards dont le tracé général était achevé à la fin du XVIIe siècle. Quant au cours du midi, il ne fut qu'ébau-

ché, alors, au delà de la vieille enceinte remontant à Philippe-Auguste. Ce cours, qui ne fut terminé que sous le second Empire, est représenté aujourd'hui par la ligne des boulevards des Invalides, Montparnasse, Port-Royal, Saint-Marcel et de l'Hôpital. Les tracés du XVIIe siècle comportaient, le long de tout ce circuit de Paris, une



Le jardin des Tuileries en 1680.
(D'après une gravure contemporaine.)

succession de places régulières, selon l'art du temps dérivé de l'art des jardins, qui ne furent point aménagées.

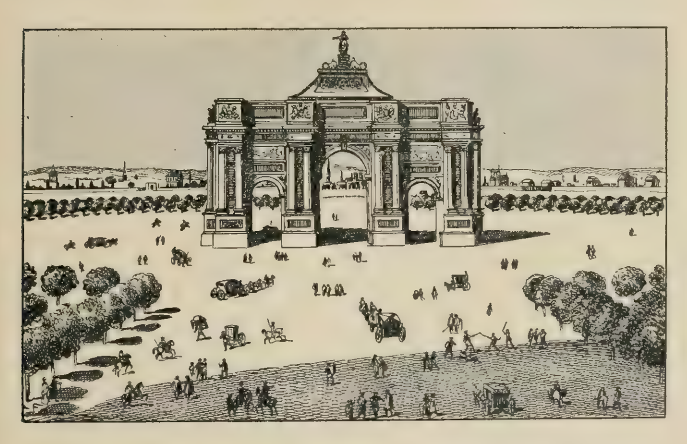
Cet encadrement de verdure pour Paris (car il ne doit point être élevé de maisons le long de cette promenade circulaire) s'allonge, à ses extrémités occidentale et orientale, par le moyen de nouvelles avenues, marquées dans l'axe est-ouest de Paris et prévues comme de majestueuses voies d'accès dans la capitale. Celles de l'ouest se rattachent à la fois aux Tuileries et à Versailles; celles de l'est

à la Bastille et au château de Vincennes. Ainsi, les deux anciens pôles ouest-est de Paris : Louvre-Tuileries, d'une part, et Bastille, de l'autre, continuent à remplir leur rôle simplement agrandi.

C'est à l'embellissement du palais des Tuileries que se rapporte la création de ce qu'on appelle, à partir du début du XVIIIe siècle, les Champs-Élysées et c'est à Colbert que revient le mérite de cette création (1667), comme aussi lui revient celui d'avoir songé à embellir la perspective de ces lieux, en élevant une pyramide sur le point culminant de « la grande advenue des Thuilleries » (notre future avenue des Champs-Élysées), à l'endroit où se dresse aujourd'hui l'Arc de Triomphe de l'Étoile. Cette pyramide n'a du reste existé qu'à l'état de maquette ou de projet. Le Louvre et les Tuileries continuent ainsi, peut-on dire, leur étirement et celui de Paris vers l'ouest. Et c'est cette direction qui l'emporte; il suffit, pour s'en rendre compte, d'observer que le grand carrousel de 1612 s'est tenu sur la place Royale, tandis que celui de 1662 s'est déroulé dans le cadre du Louvre et des Tuileries, sur la place qui en a gardé le nom de place du Carrousel.

Dans une note écrite de sa main, Colbert se marque ainsi un programme : « Plants (c'est-à-dire plantations d'arbres) partout à continuer. Arc de Triomphe pour les conquestes de terre. Observatoire pour les cieux. Pyramide; difficulté à l'exécution. » Par ces trois dernières mentions, trois des quatre points cardinaux de Paris sont visés : la Pyramide est à l'ouest; l'Observatoire, qui a été construit, de 1667 à 1672, sur les plans de Claude Perrault, est au sud; l'Arc de Triomphe répond en quelque sorte, à l'est, à la Pyramide. Cet Arc, destiné à commémorer

les victoires de Louis XIV, devait être élevé à l'extrémité du faubourg Saint-Antoine et en un lieu qui garda de l'entrée triomphale du roi et de sa femme Marie-Thérèse, en 1660, le nom de place du Trône. Des projets demandés pour cet Arc à Le Vau, Le Brun et Perrault, ce fut celui de ce dernier qui l'emporta. Les travaux, commencés en 1669, furent liés à l'établissement du cours de Vincennes, et des arbres vinrent dessiner le « pourtour de l'Arc de Triomphe » et de ce qui deviendra notre place de la Nation. Demeuré inachevé, cet Arc fut démoli au commencement du règne de Louis XV.



Le projet de l'Arc de Triomphe de la place du Trône.
(D'après une gravure du XVIIe siècle.)

D'autres arcs de triomphe viennent décorer, dans le même temps, le débouché, sur les boulevards, des deux grandes voies nord-sud de Paris : ce sont les portes actuelles Saint-Denis et Saint-Martin, œuvre des archi-

tectes François Blondel pour la première (1672) et Pierre Bullet pour la seconde (1674). Il faut ajouter, dans le même ordre d'idées, les portes décoratives de l'est de Paris : sur la rive droite, la porte Saint-Antoine du XVIe siècle, agrandie en 1672 par Blondel; en face, sur le quai de la rive gauche (vers le débouché du pont Sully

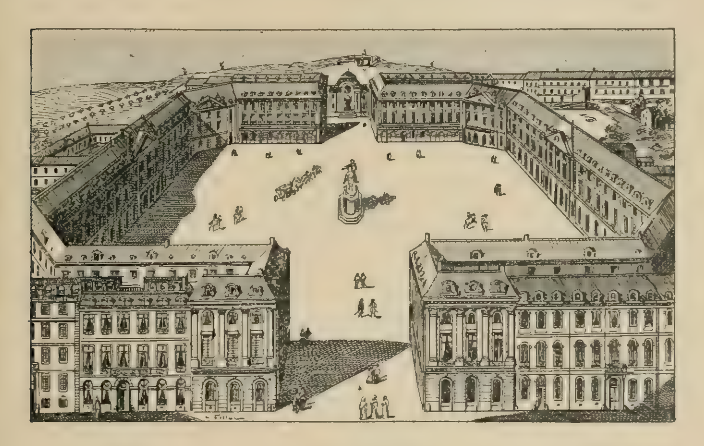


La place des Victoires.
(D'après une gravure du XVIIe siècle.)

actuel), la porte Saint-Bernard (1670). Ainsi se pare « la ville dont les portes, écrit l'architecte contemporain Lepautre, sont si magnifiques que chacune est un arc de triomphe, la sculpture n'ayant pour sujet que les conquêtes de Louis le Grand ».

L'idée maîtresse de Colbert, en fait d'art urbain, de faire « triompher » son roi à Paris, a reçu un important complément d'exécution, étranger à ce ministre et sous la forme de deux places à noms significatifs : la place

des Victoires et la place des Conquêtes ou Louis-le-Grand (place Vendôme). La première tire son origine de la statue qu'au lendemain de la paix triomphale de Nimègue (1678), le maréchal de La Feuillade projeta d'élever au roi. Cette statue, pédestre et œuvre de Martin Desjardins, fut entourée d'une place de forme circulaire, dessinée par Jules-



La place Vendôme.
(D'après une gravure du début du XVIII[e] siècle.)

Hardouin Mansart : statue et place (cette dernière autour de laquelle on commençait seulement à bâtir) furent inaugurées en 1686. Ce fut Louvois, devenu surintendant des bâtiments après la mort, survenue en 1683, de Colbert qui, avec Mansart, incita Louis XIV à se rendre propriétaire de l'hôtel de Vendôme, en vue de l'aménagement d'une nouvelle place qui devait renfermer aussi la statue du souverain. Pour rendre la place plus grande, on déplaça les religieuses Capucines qui avaient en cet

endroit leur couvent. Après des destinées diverses dans les travaux et la conception, la « place (dit le roi) que nous voulons être appelée la Place de nos Conquêtes... ornée, à l'entour, de bâtiments d'une même symétrie et décoration extérieure » reçut, sur les plans de Jules-Hardouin Mansart, la forme octogonale et décorative que nous lui connaissons. Quant à la statue, ce fut une représentation de Louis XIV à cheval, œuvre de François Girardon; l'inauguration en eut lieu en 1699.

A ces deux places se rattache, on le voit, un rôle de la statue que nous n'avions pas encore observé et qui se poursuivra au XVIII[e] siècle. Ici, la statue engendre la place ou fait partie intégrante de sa conception; la place devient dès lors un monument à la gloire du roi au même titre que la statue.

La création de la place Vendôme d'une part, l'aménagement du cours ou de la promenade des boulevards, de l'autre, déterminèrent de ce côté de la rive droite tout un développement de Paris. En 1700, le roi ordonne le percement de la rue des Capucines. En 1703, c'est la continuation, jusqu'au boulevard, de la rue Louis-le-Grand, commencée en 1701. En 1704, il est prescrit d'établir une rue « dans la grande allée du milieu du cours, depuis la grande rue de Richelieu jusqu'à l'endroit où se termine la nouvelle rue de Louis-le-Grand sur le cours » : c'est notre boulevard des Italiens.

D'autres rues s'étaient déjà formées dans cette partie occidentale de Paris. On avait commencé à aplanir la butte Saint-Roch (au nord de l'église de ce nom) dont douze nouvelles rues étaient venues déloger des moulins à vent (1667-1677). Un peu à l'est, la construction du

Palais-Royal avec son vaste jardin, jointe à celle de l'enceinte bastionnée qui avait élargi Paris, avait suscité tout un développement urbain auquel vint plus tard aider encore l'aménagement de la place des Victoires. A l'ancienne rue des Petits-Champs s'était rattachée, vers la fin du règne de Louis XIII, une nouvelle voie : la rue Neuve-des-Petits-Champs, et un groupe d'hôtels s'étaient établis le long de cette dernière, parmi lesquels l'hôtel de la Vrillière (Banque de France). Le Palais Mazarin, qui semblait continuer au nord le Palais-Royal, agit aussi à son tour comme un aimant, au point de vue de la transformation urbaine de cette région où nous savons, d'autre part, que Colbert avait son hôtel, séparé du Palais Mazarin par une rue qui apparaît vers le milieu du XVII[e] siècle : la rue Vivien (rue Vivienne) tirant son nom d'un propriétaire de ce nom. En 1683, Louis XIV permit à Colbert de faire ouvrir une rue « sur les... places à lui appartenantes, laquelle sera nommée la rue Mazarin..., pour communiquer de la rue Vivien dans celle de Richelieu » : c'est la rue Colbert actuelle. La rue des Fossés-Montmartre (partie occidentale de la rue d'Aboukir), qui avait emprunté son nom aux fossés de la troisième enceinte supprimée à la suite de la construction de la quatrième, se peuple de demeures de financiers.

Si nous envisageons maintenant la Seine et ses bords immédiats, nous relèverons, à la date de 1673, la construction du quai Peletier ou Le Peletier, du nom d'un prévôt des marchands de ce temps. Ce quai fut établi entre le pont Notre-Dame et la Grève, du côté des tanneries et teintureries; l'acte qui se rapporte à sa création

dit qu'il « doit contribuer à la salubrité de la ville, au dégagement du pont Notre-Dame et à la communication du quartier Saint-Antoine » avec le « château du Louvre et faire une des plus grandes commodités et beautés de Paris ».

Un nouveau pont, le pont Royal, entre la rue du Bac et le pavillon de Flore, vient remplacer, en 1685, le pont de bois des Tuileries emporté par les eaux; dès le milieu du siècle, on avait songé à l'établissement, dans ces parages, d'un pont de pierre. En 1670, on avait pourvu le pont Notre-Dame de deux pompes destinées à élever l'eau de la Seine pour la répartir ensuite dans différents endroits de Paris.

Sur la rive gauche, près de la porte Saint-Bernard, le roi autorise (1656) l'établissement de la Halle-aux-Vins destinée à abriter le vin que les marchands étaient auparavant obligés de vendre sur leurs bateaux. En 1662, permission est accordée par le souverain au maréchal de Bellefonds et au sieur du Pertuis d'aménager, à leurs frais, deux ports destinés au déchargement et à la vente des grains, bois, etc. : l'un entre le pont de la Tournelle et la porte Saint-Bernard et qui sera dénommé le port de Bellefonds; l'autre immédiatement à l'est de la porte Saint-Bernard et qu'on appellera le port de Pertuis. A titre d'indemnité, le terrain occupé par le fossé et la contrescarpe, entre les portes Saint-Bernard et Saint-Victor, est octroyé aux sieurs de Bellefonds et de Pertuis, avec faculté d'y faire « bastir maisons et édifices pour l'usage des marchands » ou autres. C'est l'origine de la rue des Fossés-Saint-Bernard. En 1672, l'autorisation royale a été donnée de démolir les portes Saint-Germain et de Bussy,

d'élargir la rue des Cordeliers et de prolonger la rue Saint-André-des-Arts vers l'ouest. En 1684 et 1685, les portes Saint-Michel, Saint-Jacques, Saint-Marcel, Saint-Victor furent abattues et cette mesure s'explique quand on considère combien le rempart, qui datait, dans son tracé,



Les ports de Grève, le quai Peletier, le pont Notre-Dame et l'île de la Cité.

(D'après une gravure du XVIIe siècle.

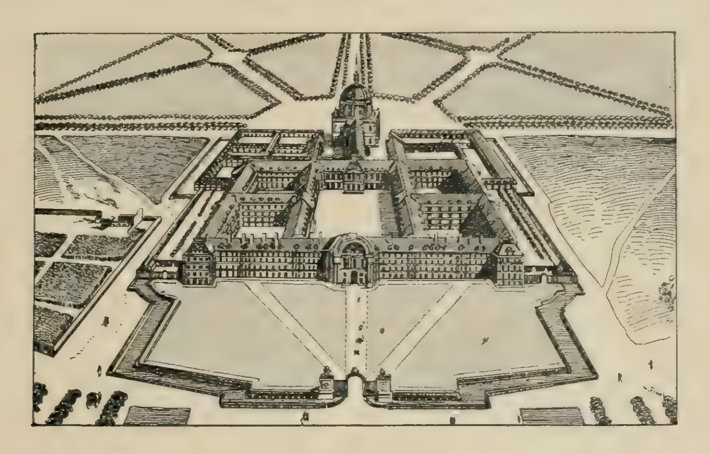
du début du XIIIe siècle, était loin de correspondre à l'étendue du Paris de cette rive.

C'est à l'ouest qu'au temps de Louis XIV nous constatons la transformation la plus sensible de cette rive comme de la rive droite. Des travaux d'embellissement furent conçus ou exécutés de ce côté, qu'il faut, pour les embrasser dans leur ensemble, rattacher aux trois points suivants : le cours ou boulevard du midi, les quais, les Invalides. Il s'agissait, en somme, de faire, sur

la rive gauche, comme embellissement urbain, un pendant à la région du Louvre, des Tuileries et des Champs-Élysées. On commence, en 1655, par l'établissement d'un quai, depuis le Pont-Neuf jusqu'à la porte de Nesle (quai Conti), et dont le prolongement jusqu'à la rue des Petits-Augustins (rue Bonaparte) est prescrit en 1662. Puis, en 1669, le roi décide de construire le quai Malaquais, qui fut établi depuis le collège des Quatre-Nations (Institut), autre élément de la transformation de ces lieux, jusqu'au pont Rouge (au droit de la rue de Beaune). En 1704, semblable décision est prise pour le quai de la Grenouillère qu'un acte de 1707 baptise du nom de quai d'Orsay : ce quai aura vingt mètres environ de largeur et sera « revestu... de pierres de taille, avec un trotoir de neuf pieds de largeur (près de trois mètres), le long du parapet, pour le passage des gens de pied », avec aussi « des rampes en glacis descendant au bord de la rivière, pour les abbreuvoirs et l'enlèvement des marchandises déchargées sur le port »; il sera, en un mot, semblable au quai Malaquais qu'il continuera depuis le pont Royal jusqu'en face de ce qui est aujourd'hui la place de la Concorde. Les maisons qui seront construites sur le quai d'Orsay, « à l'aspect des Thuileries », ne pourront l'être que suivant un plan préalablement approuvé par le roi, et « celles qui seront basties entre les rues de Poitiers et de Bourgogne ne le pourront estre qu'en observant les terrasses au-devant dudit quay ». Ainsi, voilà des constructions liées à des terrasses et subordonnées à une idée générale d'embellissement. De fait, nous voyons, dans les premières années du règne de Louis XV, que des chantiers de bois qui

occupaient la Grenouillère ont disparu, pour laisser la place à « plusieurs hôtels convenables, à l'aspect de notre palais et de notre jardin des Tuileries », dit le roi.

L'Hôtel royal des Invalides date de 1670. A cette époque, Louis XIV décida la construction, à l'extrémité du faubourg Saint-Germain, d'« un hostel royal, d'une



Les Invalides.
(D'après une gravure de l'époque.)

grandeur et espace capable d'y recevoir et loger tous les officiers et soldats, tant estropiez que vieux ». La première pierre de l'Hôtel fut posée cette année même. En 1671, l'église fut commencée sur les plans de Libéral Bruant et terminée en 1679; le dôme, œuvre de Jules-Hardouin Mansart, fut achevé en 1706. Or à l'Hôtel se rattachaient des avenues, et le tout forme une conception d'art urbain d'autant plus intéressante à observer qu'on opérait sur un vaste terrain disponible. Ces ave-

nues convergentes, avec rond-point et demi-lune, comportent une allée d'environ trente mètres de largeur, escortée, de chaque côté, d'une contre-allée large de près de douze mètres. Elles se voient reliées au cours de la rive gauche. Le cours, de ce côté, « doit faire un accompagnement aux avenues de l'Hostel royal des Invalides »; il sera conçu, au midi, « en point de veue au portail de l'église de l'Hostel des Invalides » (avenue de Breteuil) et longera les bâtiments de l'Hôtel pour aboutir, au nord, au quai d'Orsay (boulevard des Invalides). Même, au début du XVIII[e] siècle, on projette, devant l'église des Invalides, la construction d'une colonnade analogue à celle de la place Saint-Pierre de Rome. Parallèlement au boulevard des Invalides, on prévoit la rue de Bourgogne qui « aura pour point de veue le nouveau cours près la porte Saint-Honoré », c'est-à-dire les Champs-Élysées. C'est là, pour le « quartier Saint-Germain », dit un document contemporain, un embellissement analogue à celui qui a été effectué « pour le quartier de Louis-le-Grand et des Capucines ».

On remarquera que la ligne d'embellissement et d'espaces libres formée du Louvre, des Tuileries et des Champs-Élysées, jointe à la conception d'embellissement des bords de la rive gauche situés vis-à-vis, n'était pas destinée à faciliter les communications du nord au midi de Paris et ne pouvait que s'ajouter à l'obstacle du fleuve pour écarter l'une de l'autre les deux rives.

Il n'est pas jusqu'à la Seine elle-même que l'on n'ait voulu « embellir », en la parant (1676), en cet endroit, de cygnes, hôtes d'un îlot allongé réuni depuis au Gros-Caillou et qui avait pris d'eux le nom d'île des Cygnes.

La perspective monumentale et le dégagement sont au nombre des caractéristiques de l'art urbain de cette époque. Les places aménagées devant l'église de la Sorbonne (dont la construction, 1635-1642, est due à Richelieu) et devant le Palais-Royal sont, à cet égard, des exemples datant du milieu environ du siècle. Citons postérieurement et au point de vue de la perspective, le collège des Quatre-Nations construit dans l'axe nord-sud du quadrilatère du Louvre. Enfin, en ce qui concerne les dégagements, n'est-ce pas une véritable trouée dans le vieux Paris, qu'on envisageait avec le tracé d'une grande place devant la façade orientale du Louvre et ne trouvons-nous point la même préoccupation d'espace libre à ménager dans la pensée qu'aurait eue Colbert d'établir une autre vaste place, à l'endroit où s'élevait l'hôtel de Soissons (près des Halles)? Outre les statues, les fontaines intervenaient dans les projets de décoration de semblables espaces. Et dans la fontaine monumentale, c'est encore l'apothéose du roi que l'on vise. Bien plus, « il y a une infinité de bustes du grand monarque placés dans tous les coins des rues par les gens du commun », écrit un Anglais qui visita Paris à la fin du XVIIe siècle. Vers l'absolue souveraineté de Louis XIV, la Ville, comme la Cour, s'incline.

Laissant de côté les élargissements de voies effectués alors tant sur la rive gauche que sur la rive droite, aussi l'augmentation du nombre des fontaines publiques, nous ne pouvons toutefois omettre de relever l'établissement, sous ce règne, des premières casernes qui aient existé à Paris. Auparavant, les soldats logeaient chez l'habitant. En 1659, le roi ordonna à la Ville d'acquérir une halle

qui se trouvait vers le débouché du pont Rouge sur la rive gauche, pour y aménager un hôtel à l'usage des mousquetaires logés au faubourg Saint-Germain; les travaux furent terminés en 1671. Cet hôtel servit au logement de la première compagnie, communément appelée *Mousquetaires Gris*. Quant à la seconde compagnie, distinguée sous le nom de *Mousquetaires Noirs*, son logement incombait aux habitants d'un autre faubourg : le faubourg Saint-Antoine. Le roi traita, en 1699, avec la Ville, pour que cette dernière fît à la fois la place Vendôme et, au faubourg Saint-Antoine, un hôtel pour les mousquetaires noirs. Cet hôtel fut terminé en 1701. En ce qui concerne les gardes françaises et suisses, la Ville avait été également chargée, en 1692, de leur construire des casernes dans les faubourgs, mais l'affaire n'eut pas de suite.

Il n'est pas moins utile de marquer le développement des manufactures dû à Colbert. La manufacture des Gobelins, dirigée par Le Brun, reçut son organisation en 1667. C'est la grande manufacture royale, car, dans l'industrie, comme dans l'art urbain, comme aussi dans l'art en général et les lettres, tout gravite autour du Roi-Soleil. Les académies qui viennent alors s'ajouter à l'Académie française datant du règne précédent, disciplinent à Paris la pensée française.

L'Académie royale de musique créée, joue l'opéra dans une salle du Palais-Royal, tandis que la Comédie-Française, après des destinées diverses, s'établit (1688) rue des Fossés-Saint-Germain (actuellement rue de l'Ancienne-Comédie), dans un théâtre spécialement construit pour elle par l'architecte d'Orbay.

La défaite de la Fronde fut naturellement suivie d'ef-

forts de la part du pouvoir royal pour asseoir, dans le calme et l'ordre, l'autorité du souverain à Paris. Ces efforts se manifestèrent surtout à dater du moment où Louis XIV gouverna lui-même. « Nostre bonne ville de Paris — dit-il, en 1667 — estant la capitale de nos Estats.... doit servir d'exemple à toutes les autres villes de nostre royaume. » C'est pourquoi, à cette dernière date, il en réglemente le régime de la police, en instituant, à côté du lieutenant civil du prévôt de Paris, un lieutenant de police, prédécesseur de notre préfet de police. Ce nouveau fonctionnaire aura à connaître « de la sûreté de la ville, prévosté et vicomté de Paris, du port d'armes prohibées par les ordonnances, du nettoyement des rues », de l'exercice des métiers, de l'approvisionnement de la ville. Il « donnera les ordres nécessaires en cas d'incendie ou d'inondation », aura la visite « des hostelleries, auberges, maisons garnies, brelans (maisons de jeu), tabacs (maisons où l'on vient fumer) et lieux mal famez », se préoccupera des « assemblées illicites », surveillera les imprimeurs et les colporteurs, se saisira de tous délinquants. Son



Une visite de Colbert aux Gobelins.
(D'après une gravure de Sébastien LE CLERC, XVIIe siècle.)

siège est, comme celui du lieutenant civil, au Châtelet : il y entendra le rapport des commissaires de quartiers et y jugera en matière de police. Le premier lieutenant de police fut La Reynie. On lui doit un meilleur entretien des rues, leur éclairage par des lanternes, ainsi qu'une plus grande sécurité.

Du XVIIe siècle également datent les « carrosses de louage » qu'on appelait déjà fiacres. Blaise Pascal et le duc de Roannes imaginèrent même le « carrosse public », à cinq sols la place, ou omnibus (1662). Mais l'entreprise dura très peu de temps et ne sera reprise qu'en 1828.

L'agrandissement de la ville amena une augmentation du nombre des quartiers, qui furent portés de 16 à 20. Un arrêt du 14 février 1702 en régla la répartition; les vingt quartiers pour la ville et les faubourgs sont les suivants : Cité, (y compris les îles Louviers et Notre-Dame ou Saint-Louis), Saint-Jacques-de-la-Boucherie, Sainte-Opportune, Louvre ou Saint-Germain-l'Auxerrois, Palais-Royal (ce quartier va, à l'ouest, jusqu'à l'extrémité occidentale des faubourgs Saint-Honoré et du Roule), Montmartre, Saint-Eustache, Halles, Saint-Denis, Saint-Martin, Grève, Saint-Paul ou la Mortellerie, Sainte-Avoye ou la Verrerie, Temple ou Marais, Saint-Antoine, place Maubert (avec les faubourgs de l'est de la rive gauche, jusqu'au faubourg Saint-Marcel), Saint-Benoît (à l'ouest de celui de la place Maubert), Saint-André-des-Arts, Luxembourg et Saint-Germain-des-Prés.

Les défenses faites sous Louis XIII de bâtir au delà de bornes qui avaient été plantées à cet effet n'avaient pas plus été observées que celles du XVIe siècle. La ville grandissante faisait la tache d'huile. Les défenses furent

donc renouvelées sous Louis XIV, qui prescrivit, en 1672, la pose, autour de Paris, de nouvelles bornes au delà desquelles il était interdit de bâtir. Mais on ne pouvait empêcher la croissance d'une ville devenue la capitale de la monarchie unifiée de Louis le Grand.

XIII

LE XVIIIe SIÈCLE

Les débuts du règne du successeur de Louis XIV (Louis XV, 1715-1774) ramenèrent, pour quelque temps, le roi et la cour à Paris. C'est l'époque de la régence du duc d'Orléans, brillante au point de vue des plaisirs, après la fin morose du règne précédent. Paris s'en ressent à divers égards. « Depuis que Sa Majesté, lit-on dans une pièce de 1720, a fixé son séjour à Paris, plusieurs seigneurs et officiers se sont logez aux environs du quartier du Louvre, de Saint-Honoré et de la butte Saint-Roch, où il a esté basti plusieurs hostels ; ce qui a obligé... les artisans de différentes professions qui estoient dans ce quartier et aux environs d'en sortir pour s'establir ailleurs, et comme ils ne peuvent trouver à se loger qu'avec beaucoup de difficulté et à des prix excessifs », il est question de la formation, à leur intention, d'un nouveau quartier, du côté de la Grange-Batelière. La même année 1720 nous montre la création de la Chaussée-d'Antin. En 1726, le percement de la rue de Grammont « au travers de l'emplacement de l'hôtel » de ce nom est décidé, derrière l'hôtel Crozat qui, sis au débouché occidental de la rue de Richelieu sur le boulevard,



Paris en 1713.

(D'après le plan de Bernard Jaillot.)



1. Cours-la-Reine. — 2. Avenue des Tuileries. — 3. Jardin des Tuileries. — 4. Louvre. — 5. Palais-Royal. — 6. Place Louis-le-Grand. — 7. Place des Victoires. — 8. Rue Saint-Honoré. — 9. Halles. — 10. Rue Montmartre. — 11. La Ville Neuve. — 12. Rue Poissonnière. — 13. Rue Saint-Denis. — 14. Rue Saint-Martin. — 15. Saint-Martin-des-Champs. — 16. Temple. — 17. Rue du Temple. — 18. Rue Saint-Antoine. — 19. Grand Boulevard de la Porte Saint-Antoine. — 20. Pont Royal. — 21. Pont-Neuf. — 22. Ile Saint-Louis. — 23. Ile Louviers. — 24. Le Cours du midi. — 25. Rivière de Bièvre. — 26. Jardin des plantes. — 27. Rue Saint-Victor. — 28. Rue Mouffetard. — 29. Rue Saint-Jacques. — 30. Rue d'Enfer. — 31. Luxembourg. — 32. Chartreux. — 33. Rue de Vaugirard. — 34. Rue de Chasse-Midi. — 35. Rue de Sèvres. — 36. Rue de Babylone. — 37. Rue de Varennes. — 38. Rue de Grenelle. — 39. Rue Saint-Dominique. — 40. Invalides. — 41. Avenue des Invalides. — 42. Saint-Germain-des-Prés. — 43. Rue de l'Université. — 44. Rue de Bourbon.

s'était, par son jardin fruitier, le premier étendu au delà du boulevard, au nord. A l'ouest de l'hôtel du financier Crozat, se rencontrait le magnifique hôtel du maréchal de Richelieu, qui prenait jour sur le boulevard par le charmant pavillon de Hanovre. Le boulevard, à cet endroit, portait le nom du duc d'Antin qui possédait cette propriété avant le maréchal.

Surintendant des bâtiments, le duc d'Antin a laissé sa trace encore dans une autre partie de Paris. En 1723, il fait replanter les arbres du Cours-la-Reine. Il s'occupe également des Champs-Élysées dont les belles allées aboutissent, en forme d'*étoile*, à la hauteur où s'élève, de nos jours, l'Arc de Triomphe : la grande allée, « plus spacieuse que les autres », est pourvue, à l'endroit où le grand égout (vestige de l'ancien bras septentrional de la Seine) la traverse avant de se déverser dans la Seine, d'un pont bâti, en 1717, par les soins du duc d'Antin et appelé, pour cette raison, pont d'Antin; elle mène, d'un côté, « à l'Étoile » et, de l'autre, à une esplanade séparant les Champs-Élysées du jardin des Tuileries. Lors du séjour du jeune roi Louis XV dans ce palais, ce jardin fut l'objet de divers embellissements : on y pratiqua notamment, sur le bord du fossé qui marquait la limite occidentale du jardin et dans l'axe de la grande allée des Champs-Élysées, l'entrée monumentale qui existe actuellement; un pont tournant, construit en 1716, permettait de franchir le fossé et de communiquer avec l'esplanade voisine qui en a tiré le nom d'esplanade du Pont Tournant.

Dans une autre direction, au nord, l'esplanade jouit d'un nouveau débouché : en 1732, la démolition de la

porte Saint-Honoré est ordonnée, ainsi que l'ouverture de la rue Royale.

Cette rue « doibt estre prise en partie sur le terrain provenant des créanciers et de la direction du feu sieur Law ». Le *système* de Law et sa banqueroute, le mouvement des affaires et des fortunes à ce moment doivent être rappelés comme une cause de modification urbaine pour Paris. A la suite de la banqueroute, certains, par exemple, furent obligés de vendre leurs hôtels, sur le terrain desquels des rues furent percées. Les financiers, d'une façon générale, ont joué, au XVIIIe siècle, un rôle important dans le développement de Paris.

La statue, la statue royale (la seule que l'on admît alors dans les rues), n'a pas non plus joué un rôle négligeable dans le Paris de cette époque. En 1748, le sculpteur Bouchardon fut chargé par la Ville d'exécuter une statue équestre de Louis XV, et les architectes furent invités à faire des projets touchant l'emplacement de cette statue. Il s'ensuivit une véritable floraison de projets visant les lieux les plus divers. Le roi se décida, comme emplacement, pour l'esplanade du Pont Tournant, qui lui appartenait et dont il fit don à la Ville, en vue d'y établir une place sur les dessins de l'architecte Gabriel : c'est notre place de la Concorde, avec les deux grands édifices bâtis par le même architecte, de chaque côté de la rue Royale. Aux quatre angles de la place, des fossés surmontés de balustrades faisaient un décor auquel s'ajoutait celui de pelouses environnantes. En 1763, la statue, œuvre de Bouchardon, fut inaugurée; elle s'élevait sur un piédestal décoré, aux quatre angles, de figurations de vertus sculptées par Pigalle. Déjà, à la fin

du XVIIe siècle, on avait conçu, en cet endroit, une place, avec la statue de Louis XIV.

En 1764, commencera la construction de l'église de la Madeleine, sur les plans de Contant d'Ivry. Le nouvel aspect des lieux se complétera, un peu plus tard, par le pont Louis XVI (pont de la Concorde), destiné à unir



La place de la Concorde au XVIIIe siècle.
(D'après une gravure de l'époque.)

la place à la rive gauche et dont la construction fut entreprise, en 1787, sous la conduite de l'ingénieur Perronnet.

Toute cette partie de Paris s'est alors transformée : aux Champs-Élysées, qui doivent une part de leur développement au surintendant Marigny, frère de la marquise de Pompadour, l'hôtel d'Évreux (l'Élysée), qu'habite cette favorite, fait naître, dans son voisinage, maints hôtels. Dans leur ensemble, les Champs-Élysées sont devenus

une « promenade précieuse et *unique* », comme dit une pièce de 1789.

Un fait est venu aussi aider à l'extension de Paris vers l'ouest et le nord, c'est la suppression du grand égout en tant que ruisseau à ciel ouvert. Paris semblait être arrêté par cette ligne nauséabonde qui l'encerclait. Un premier progrès fut réalisé de 1737 à 1740, grâce au prévôt des marchands, Michel-Étienne Turgot : le grand égout fut canalisé, renfermé entre deux murs, pavé en outre de dalles épaisses et nettoyé par les chasses d'eau d'un réservoir installé au Pont-aux-Choux. Il ne s'agissait plus que de couvrir l'égout. C'est ce qui eut lieu un peu plus tard par les soins des propriétaires des terrains qu'il parcourait. Alors, Paris s'étend décidément au delà du boulevard, sur lequel sa croissance vient s'orienter : en 1770, c'est le percement des rues de Provence et d'Artois (cette dernière aujourd'hui rue Laffitte) ; en 1773, la rue Taitbout est ouverte aux frais du financier Bouret de Vézelay, « dans le terrain par lui acquis des religieux mathurins »; en 1779, aux frais d'un autre financier, Laborde, qui a bâti un hôtel à la Grange-Batelière, la rue Chauchat se perce; en 1782-1784, voici la rue qui tire son nom de l'échevin Richer et, en 1786, la rue Le Peletier.

Tout près du boulevard, notons, vers 1780, le lotissement des terrains de l'hôtel de Choiseul et leur transformation partielle en un théâtre destiné à la Comédie-Italienne (emplacement de l'Opéra-Comique actuel).

Sur d'autres points, la rive droite se développe ou se transforme. Le centre d'approvisionnement que consti-

tuent les Halles va bénéficier de tout l'espace laissé vacant par l'église des Innocents démolie en 1786 et le cimetière supprimé en même temps. Non loin, à l'ouest, sur l'emplacement de l'hôtel de Soissons que l'on a démoli (1749), on élève la Halle-au-Blé, de forme circulaire et avec rues rayonnantes. A peu de distance, c'est le vieil hospice des Quinze-Vingts qui, à son tour, disparaît : des lettres-patentes de 1779 ont prescrit le transfert à l'hôtel des mousquetaires noirs, rue de Charenton, de cet asile d'aveugles qui, près du Palais-Royal et du Louvre, formait le centre d'un enclos privilégié qu'occupaient cinq à six mille mendiants ou misérables. Au faubourg Saint-Antoine, les religieuses de l'abbaye de Saint-Antoine (actuellement hôpital Saint-Antoine) ouvrent, sur leurs terrains, des rues, établissent un marché et des fontaines (1777 à 1789).

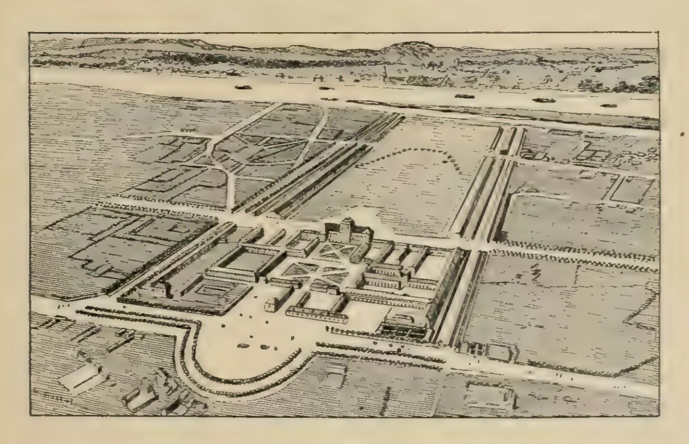
Sur la rive gauche, on continue les travaux du cours. A la date de 1760, il est prescrit l'ouverture d'un nouveau boulevard destiné à achever d'encercler, en quelque sorte, le Paris de la rive gauche et qui sera, sur tout son parcours, planté de quatre rangées d'arbres. Telle est l'extension de la ville que, sept ans après, on se plaint des constructions déjà élevées des deux côtés de ce boulevard dont elles ont réduit la largeur et limité la vue du côté de la campagne. Ainsi, de plus en plus, la campagne fuit devant Paris grandissant. En 1767, on s'occupe de la partie du boulevard longeant l'hôpital général de la Salpêtrière (boulevard de l'Hôpital). Tout ce cours est conçu, à la fois au point de vue de l'embellissement et de la commodité, comme une promenade bien ouverte sur la campagne; il est destiné en même temps à marquer,

en certaines de ses parties, les limites de la ville de ce côté du fleuve.

L'Hôtel royal des Invalides se voit flanqué, à l'ouest, d'une autre institution militaire qui a agi dans le même sens que cet Hôtel, au point de vue de la transformation urbaine de ces parages. Il s'agit de l'École royale militaire, précédée, du côté de la Seine et comme les Invalide. d'une esplanade que le caractère même de l'École a fait appeler *Champ de Mars*. Cette École fut établie par un édit royal de l'année 1751, en vue de l'instruction militaire de cinq cents jeunes gentilshommes peu fortunés. Elle fut construite, l'année suivante, par l'architecte Gabriel, mais ne fut ouverte qu'en 1760 et ce n'est qu'en 1769 que la première pierre de sa chapelle fut posée. Elle fut accompagnée d'avenues du type de celles des Invalides et agencées avec ces dernières. Les deux édifices sont séparés par le Gros-Caillou auquel se rapporte alors un plan de travaux. Il faut en rapprocher l'île des Cygnes cédée par le roi à la Ville en 1721. A cette dernière date, « le plan du quartier du Gros-Caillou et de l'île des Cygnes que les prévôt des marchands et eschevins ont fait lever en vertu de nos ordres », dit le roi, est approuvé : deux rues en particulier seront percées, de seize mètres de large, dont « l'une en point de vue de la grande porte du pavillon des boucheries de l'Hôtel royal des Invalides » et qui se terminera par un port destiné aux bois flottés dont il existe, depuis le milieu du XVIe siècle, un commerce très important à Paris. Puis, des lettres-patentes de 1773 autorisent la municipalité à combler le petit bras de Seine séparant l'île des Cygnes du Gros-Caillou. Elles prescrivent notamment l'ouverture d'une

rue devant aller depuis cette île « jusqu'au pied des glacis des plantations extérieures de l'École royale militaire » et tendent à accroître la superficie du « Champ de Mars dépendant de l'École militaire » et « trop resserré pour les différents exercices auxquels il est destiné ».

Ailleurs, mais toujours sur la rive gauche, des édifices



L'Ecole Militaire.
(D'après une gravure du XVIIIe siècle.)

d'une autre sorte s'élèvent : l'Hôtel de la Monnaie, quai Conti, sur le terrain de l'hôtel des Conti qui avaient acquis, au XVIIe siècle, l'hôtel Guénégaud. La première pierre de « l'Hôtel des Monnoies », dû à l'architecte Antoine, fut posée en 1771. Du même temps, date un nouveau Théâtre-Français, les comédiens ne pouvant plus (1770) « donner leurs représentations dans leur ancienne salle et hôtel (de la rue des Fossés-Saint-Germain), à cause de son état de dégradation et de vétusté ». Il s'agit

de ne pas trop longtemps « priver nos sujets, dit le roi, du spectacle national et qui, en même temps qu'il sert à leur amusement, contribue aussi à la correction des mœurs, au progrès des beaux-arts ». On prévit d'abord la reconstruction au même emplacement. Mais les dégagements qu'offrait ce lieu furent reconnus insuffisants et l'on fit définitivement choix de l'emplacement de l'ancien hôtel du prince de Condé (d'où les rues de Condé et Monsieur-le-Prince ont tiré leur nom). Le théâtre fut construit, sur les plans des architectes de Wailly et Peyre l'aîné, dans la partie haute du terrain de l'hôtel, la plus voisine du Luxembourg, où l'on pouvait trouver l'agrément d'une promenade, avant d'entrer au spectacle ou en en sortant. Tout un embellissement urbain est lié à cette salle de comédie inaugurée en 1782 (emplacement de l'Odéon actuel). « Deux rues, pratiquées sur les côtés de ce monument (aujourd'hui rues Corneille et Rotrou), ont leurs entrées couvertes de voûtes sous lesquelles les voitures peuvent descendre leur monde à couvert. » Devant, est une place semi-circulaire à laquelle aboutissent cinq autres rues, alors appelées rues Racine, Voltaire, du Théâtre-Français, Crébillon et Regnard.

Signalons, comme autres constructions de la rive gauche, celle du Palais-Bourbon, ainsi dénommé de la duchesse de Bourbon, qui avait commencé à faire édifier, en 1722, cette demeure, beaucoup accrue et embellie au cours du siècle et s'étendant, avec ses dépendances, depuis la rue de Bourgogne jusqu'à l'esplanade des Invalides; une magnifique terrasse de plus de trois cents mètres de long la borde du côté de la Seine. Il convient

de ne pas non plus oublier la fontaine de la rue de Grenelle, achevée en 1739 et œuvre de Bouchardon.

En ce qui concerne les édifices religieux, une place à part revient à la nouvelle église de l'abbaye de Sainte-Geneviève, construite sur les plans de Soufflot (aujourd'hui le Panthéon). La première pierre en fut posée en 1764 et les travaux durèrent de longues années. « Le portail de cette nouvelle église (écrit un auteur en 1787) est précédé d'une vaste place, partie circulaire et partie droite, au-devant de laquelle il doit être percé une rue qui conduira au Luxembourg » (rue Soufflot). « Les Écoles de droit décorent un des côtés de cette place », où elles se sont installées en un bâtiment élevé en 1771, sur les dessins de Soufflot. « Le côté opposé était destiné pour être occupé par l'École de Médecine », qui n'y alla pas. Les Écoles de chirurgie bénéficièrent, par contre, d'un édifice construit à leur usage, sous le règne de Louis XV, par l'architecte Gondouin, dans la rue des Cordeliers, en face du couvent de ces religieux. Ce monument, nous dit un contemporain, « doit être regardé comme le second de la capitale (le premier étant la nouvelle église Sainte-Geneviève), par la pureté de ses profils et la régularité de ses parties » : ce sont aujourd'hui les bâtiments de l'École de médecine, en bordure de la rue de ce nom.

Le même siècle vit, au point de vue religieux et toujours sur la rive gauche, se terminer l'église Saint-Sulpice dont la reconstruction avait été entreprise vers 1640. Le grand portail de Servandoni, commencé en 1733, est « le plus vaste de ceux de cette capitale ». Cet architecte avait conçu, pour dégager son portail, une place qui demeura longtemps à l'état de projet. Le grand séminaire de

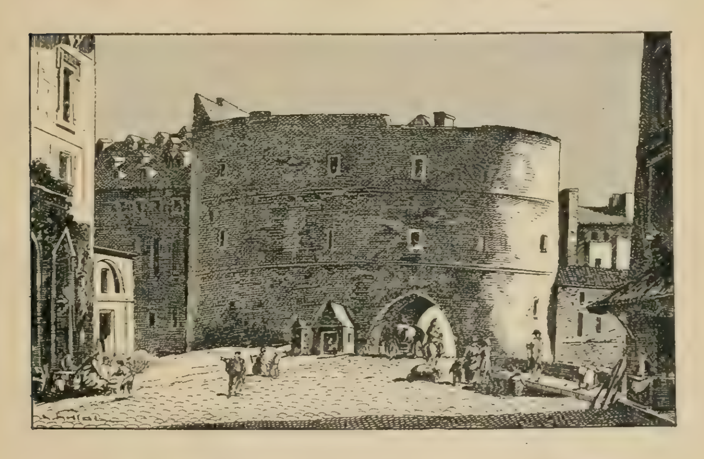
Saint-Sulpice, dont l'institution remonte à Jacques Olier vers le milieu du XVIIe siècle, se trouvait placé devant la façade de l'église.

Dans le cas de Saint-Sulpice ainsi que dans celui de Sainte-Geneviève, l'église apparaît comme centre d'aboutissement de voies ou de dégagement urbain, à la manière des temples dans les villes romaines.

Nous ne quitterons point la rive gauche sans y signaler, au nord des Bernardins, la construction de la nouvelle Halle-aux-Veaux que quatre rues environnent (1772-1774). La ville en fut redevable, comme d'autres améliorations, au lieutenant de police Sartine.

Mais si l'on élève des bâtiments, on en démolit d'autres, afin de créer tel ou tel espace libre ou pour faciliter la circulation, ainsi que nous l'avons vu sur la rive droite. Sur la rive gauche, on a démoli, au débouché du Petit-Pont, le Petit-Châtelet, ce qui a permis l'établissement, en ce lieu, d'un quai : le quai Bignon (1782). Les temps ont changé depuis le XVIe siècle, époque à laquelle la municipalité estimait devoir « laisser le Petit-Chastellet comme il est, sans le desmolir..., attendu que c'est une des forteresses de ladite ville et une *marcque entienne* et qui sert tant à la *décoration* de ladite ville que à mettre et loger les prisonniers ». En 1769, on a décidé de débarrasser les ponts des maisons qui les bordaient et, de 1786 à 1788, on a détruit les maisons du pont Notre-Dame, du Pont-au-Change et du pont Marie, sans oublier celles très entassées sur le bord même de la Seine, entre les deux premiers de ces ponts (quai et rue de Gesvres) ni celles qui, dans des conditions semblables, formaient la rue de la Pelleterie, directement en face, dans la Cité.

Dans cette île, l'incendie du 10 janvier 1776 oblige à reconstruire une partie du Palais de Justice : de nouveaux bâtiments, dus à l'architecte Desmaisons, entourent la Cour du Mai que vient fermer une grille monumentale. « On a projeté — écrit, à la date de 1787, un auteur déjà cité — une place demi-circulaire du côté de la rue de



Le Petit-Châtelet à la veille de sa démolition.
(D'après une gravure du temps.)

la Vieille-Draperie (rue de Lutèce), ce qui donneroit plus de majesté à cette entrée et laisseroit découvrir l'ensemble de ce monument. »

Le régime des eaux, au temps qui nous occupe, est caractérisé par l'emploi de nouvelles pompes : les pompes à feu des frères Perrier. Il s'en trouvait une à Chaillot et une autre au Gros-Caillou.

Il n'est pas inutile d'indiquer qu'au XVIIIe siècle on fait connaître, par le moyen d'inscriptions, le nom des rues

et qu'on se préoccupe du numérotage des maisons. Jusque-là, c'étaient les enseignes, les boutiques, qui, comme indications, tenaient lieu de numéros. Le numérotage du pont Notre-Dame était à peu près demeuré une exception. En 1726, on ordonna de numéroter les maisons à porte cochère situées dans les faubourgs, et cela afin d'avoir un moyen de contrôle touchant l'observation des défenses de bâtir. Mais cette mesure fut loin d'être exécutée de façon régulière. Quoi qu'il en soit, on s'aperçut des commodités qu'offrait, en dehors de toute autre considération, un semblable numérotage et on commença à l'appliquer à la ville. C'est ainsi qu'on numérota les maisons des rues qui furent percées autour de la Halle-au-Blé, de l'année 1765 à l'année 1782, aussi celles qui environnèrent la Comédie-Italienne (Opéra-Comique). Ce numérotage était fait par rue, les numéros se suivant d'un même côté de la rue, sans distinction, comme aujourd'hui, entre les pairs et les impairs. En outre, une maison pouvait avoir autant de numéros qu'elle comportait de magasins ou de corps de bâtiments.

Ce Paris synthétisait, de façon parfaite, la vie brillante et légère, le charme des arts et des lettres, la joie d'être qui caractérisent, avec le constant bouillonnement des idées, la civilisation française du XVIIIe siècle. Vous pouvez, dans diverses circonstances ou à certains endroits déterminés, saisir les manifestations de l'existence de ce temps. A dater du milieu environ du XVIIIe siècle, la promenade des boulevards de la rive droite l'emporte, comme vogue et animation, sur celles des Tuileries et du Cours-la-Reine ou sur le Pont-Neuf. Et cette vogue com-

mence par se porter à l'est : d'abord de la porte Saint-Antoine à la barrière du Temple, puis de la porte Saint-Antoine à la porte Saint-Martin. Elle se déplacera ensuite encore davantage vers l'ouest pour atteindre, mais seulement au XIXe siècle, à l'époque romantique, le boulevard des Italiens. Au XVIIIe siècle, de beaux équipages, des cavaliers en parcourent l'allée du milieu, tandis qu' « un peuple nombreux inonde les contre-allées ». Dans son voisinage s'égrènent les guinguettes à l'usage du peuple et les « petites maisons » à l'usage des élégants qui s'amusent. La nuit, la fête recommence. Des spectacles en plein air, des cafés, de « petits théâtres » comme l'Ambigu-Comique, les Variétés, s'y succèdent. Vers la fin du siècle, un lieu le dispute au boulevard comme attirance et demeurera jusqu'au second Empire un des centres de la vie de Paris : c'est le Palais-Royal, depuis que le duc d'Orléans y a fait, entre autres travaux, établir, par l'architecte Louis, les galeries couvertes à usage de promenoir qui bordent le jardin au nord, à l'est et à l'ouest. Les Champs-Élysées bénéficient par contre, durant la semaine qui précède Pâques, d'une exceptionnelle animation : ces jours-là, sous le prétexte d'aller entendre l'office des ténèbres à l'abbaye de Longchamp, la société élégante se répand en un long défilé, avec un luxe extraordinaire de voitures et de costumes, à travers la place Louis XV (Concorde) et la grande allée des Champs-Élysées, jusqu'au bois de Boulogne : c'est la *Promenade de Longchamp*, que rappelle de loin aujourd'hui la solennité sportive et mondaine du Grand Prix.

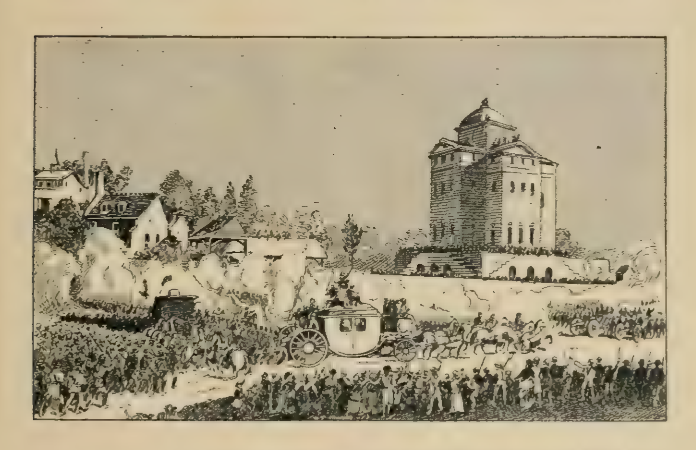
La fin du règne de Louis XVI vit l'établissement à Paris d'un nouveau mur d'enceinte, sans rapport toute-

fois avec la défense militaire de cette ville et destiné simplement à faciliter le paiement des droits d'octroi. Aussi fut-il élevé par les soins des fermiers généraux qui étaient intéressés dans ces droits. C'est pourquoi on l'a dénommé *enceinte des fermiers généraux*. C'est en 1784 qu'ils en prirent l'initiative et en 1785 qu'ils obtinrent l'autorisation de le faire élever : ils en chargèrent leur architecte Ledoux qui acheva, dès l'année suivante, la partie méridionale de cette enceinte. Il s'occupa ensuite de la partie septentrionale, dont les travaux étaient déjà très avancés en 1787. Des plaintes se firent jour alors dans la population :

> Le mur murant Paris rend Paris murmurant.
> Pour augmenter son numéraire
> Et raccourcir notre horizon,
> La Ferme a jugé nécessaire
> De mettre Paris en prison.

Il faut vous figurer un simple mur continu, coupé, de distance en distance, par des barrières ou portes accompagnées de pavillons monumentaux, dont vous pouvez vous faire une idée par ceux qui subsistent encore à la place de la Nation ou à la place Denfert-Rochereau. Une quarantaine de ces pavillons avaient été élevés par les soins de Ledoux, quand, vers la fin de l'année 1787, le travail fut arrêté, remis à l'examen et confié à d'autres architectes. L'enceinte, demeurée inachevée, ne servit pas moins à la perception des droits d'entrée dans Paris jusqu'à leur suppression en 1791. Les travaux furent repris, lorsqu'en 1798 l'octroi fut rétabli. Cette enceinte, qui servit à marquer les limites ou le périmètre de Paris,

est représentée aujourd'hui, sur la rive droite, de l'est à l'ouest, par la ligne des boulevards de Bercy, Reuilly, Picpus, Charonne, Ménilmontant, Belleville, la Villette, la Chapelle, Rochechouart, Clichy, Batignolles, Cour-



La barrière du Roule de l'enceinte des fermiers généraux.
(D'après le dessin de Prieur figurant le retour de Varennes, 1791.)

celles, par une partie de l'avenue de Wagram, l'avenue Kléber et le Trocadéro, et, sur la rive gauche, de l'ouest à l'est, par la ligne des boulevards de Grenelle, Garibaldi, de Vaugirard, Edgar-Quinet, Raspail, Saint-Jacques, d'Italie et de l'Hôpital.

XIV

L'ÈRE CONTEMPORAINE

Faire l'histoire de Paris pendant la Révolution, c'est faire l'histoire même de la Révolution. C'est assez dire le rôle primordial joué par cette ville dans ces grands événements que nous n'avons pas à raconter ici. Qu'il nous suffise d'observer que la Révolution et l'Empire, qui en est sorti, ayant achevé l'œuvre séculaire de l'unité et de la centralisation françaises autour de Paris, cette ville s'est vue fatalement grandir encore.

Au point de vue administratif, Paris a subi alors et depuis des changements qu'il faut connaître. Paris fut divisé par Necker, en vue des élections aux États Généraux, en 60 *districts* qui correspondaient aux paroisses (15 avril 1789). Le 13 juillet, l'assemblée générale des électeurs prit, en quelque sorte, possession de l'hôtel de ville; le lendemain, on s'emparait de la Bastille et Flesselles, prévôt des marchands, était tué. Ce fut le dernier prévôt des marchands; Bailly le remplaça, le 15 juillet, comme maire de Paris. Les districts, qui n'avaient été formés qu'au point de vue électoral, demeurèrent organisés administrativement et eurent leur vie propre, avec assemblées générales et comités spéciaux. Ils gravitaient

2

1. B
0.
1
2

PARIS EN 1789.

(*D'après le plan de Verniquet*, Atlas des Travaux de Paris.)



1. Boulevards de la rive droite et de la rive gauche. — 2. Enceinte des fermiers généraux. — 3. Place du Trône. — 4. L'Etoile. — 5. Enclos de Saint-Lazare. — 6. Salpêtrière. — 7. Jardin des plantes. — 8. Chartreux. — 9. Luxembourg. — 10. Invalides. — 11. Champ de Mars et Ecole Militaire. — 12. Pont Louis XVI. — 13. Pont Royal. — 14. Pont-Neuf. — 15. Cité. — 16. Ile Saint-Louis. — 17. Palais-Royal. — 18. Louvre. — 19. Place Vendôme. — 20. Jardin des Tuileries. — 21. Place Louis XV. — 22. Temple. — 23. Ile Louviers. — 24. Abbaye de Saint-Antoine.

autour de la municipalité qui, avec le maire et un procureur syndic, comprenait des représentants des districts. Une loi du 21 mai 1790 organisa cette municipalité, composée, dès lors, d'un maire, d'un procureur, d'un corps municipal de 48 membres qui, réuni à 96 notables, forma le conseil général de la commune. Le 27 juin de la même année, les districts disparurent pour faire place à des *sections*, au nombre de 48. A la journée du 10 août 1792, qui marque la chute de la royauté, les délégués révolutionnaires des sections viennent remplacer, à l'hôtel de ville, cette administration municipale. C'est là ce que l'on appelle la Commune du 10 août, qui demeura en exercice jusqu'en décembre. Puis le département absorba, au point de vue administratif, la commune qu manqua d'organe propre.

En 1795, furent créées 12 municipalités comprenant chacune 4 des 48 sections et collaborant à l'administration de la ville avec un bureau central qui relevait du département. La Constitution de l'an VIII (1800), qui correspond au Consulat, en fit les 12 mairies d'arrondissements, formés chacun de 4 quartiers et entre lesquels fut partagé Paris jusqu'en 1860. La même Constitution créait les deux préfectures de la Seine et de police. Un conseil de département, tenant lieu de conseil municipal et qui n'avait à examiner que les questions que lui soumettait l'administration, était nommé, comme les maires et adjoints d'arrondissements, par le pouvoir central. A la suite de la Révolution de juillet 1830 qui mit sur le trône Louis-Philippe, le principe de l'élection fut introduit et le conseil municipal se dégagea du conseil général ou de département. Les journées de février 1848

ayant abouti à la chute de ce roi et à la proclamation de la République, la mairie centrale de Paris fut rétablie; elle ne dura que quelques mois. Le gouvernement du Président de la République, Louis-Napoléon, puis l'Empire, qui suivirent, remirent le corps municipal sous l'entière dépendance du pouvoir central. La République, proclamée le 4 septembre 1870, rétablit l'élection pour le conseil municipal, mais maintint au préfet de la Seine les fonctions de maire de Paris.

1. La Révolution. — Si l'on peut dire qu'au point de vue politique et administratif, la Révolution marque, pour Paris, une coupure d'avec le passé et le commencement de l'ère contemporaine, il n'en va pas de même au point de vue de ce que nous avons appelé l'art urbain. A ce dernier égard, le passé continue, peut-on dire, purement et simplement, et ce sont les idées d'embellissement et de transformation écloses sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI que l'on reprend. On avait alors platoniquement embelli Paris de quantité de projets. C'était là une idée à la mode, qui faisait « les architectes s'évertuer » et les rêveurs déraisonner. Mais un certain nombre de points avaient été excellemment dégagés, telle la nécessité d'une grande voie vers l'est, susceptible d'être comme un prolongement de l'entrée magistrale que constituait pour Paris l'avenue des Champs-Élysées; on avait même conçu cette voie dans l'axe de la colonnade du Louvre, qu'elle aurait servi à dégager, suivant le principe énoncé qu'il faut « découvrir les monuments qu'on ne voit pas ». C'est ce principe qu'avait déjà suivi, dans le cours du XVIIIe siècle, le surintendant Marigny,

lorsqu'il avait commencé le dégagement de cette colonnade et du Louvre. On voulait faire plus et démolir, en vue de la grande voie à percer, Saint-Germain-l'Auxerrois qui passait ainsi que, du reste, l'Hôtel de Ville et Notre-Dame ou d'autres anciens édifices, pour une construction « barbare ». La perspective d'un monument était envisagée comme le complément obligé d'une belle voie. On se plaignait du dédale de rues étroites et malsaines qui formait Paris, en particulier dans la Cité, au sujet de laquelle on préconisait, par exemple, une percée dans l'axe du Palais de Justice. On s'élevait contre l'insuffisance et les mauvaises dispositions des marchés, contre les tueries des boucheries et les cimetières qui s'étalaient en plein Paris, contre le manque d'eau et les fontaines, sauf de rares exceptions, « dignes d'un village ». Que « des quais larges et élevés bordent toutes les rives de la Seine », demande-t-on encore. On avait réclamé, pour la ville, des entrées majestueuses et c'est dans cette idée que Ledoux avait élevé ses pavillons. Les entrées majestueuses sont, avec la nette délimitation de la ville par le moyen de boulevards, de l'essence même de l'art classique urbain. Cet art toutefois subit au XVIIIe siècle une certaine flexibilité que le néo-classicisme de la Révolution et de l'Empire a fait disparaître.

Ce sont toutes ces idées avec les architectes ou ingénieurs qui « s'évertuaient » alors à les mettre à profit, que nous retrouvons à la *Commission des artistes* créée en 1793, en vue de lotir, de façon judicieuse, les grands domaines parisiens, religieux surtout, devenus biens nationaux. Sur cette question se greffa celle des voies à percer ou des constructions à élever, pour faciliter les communications

et le commerce, embellir ou assainir Paris. De cette commission sortit toute une série de projets que la Révolution ne put exécuter, mais que les régimes suivants, à commencer par l'Empire, reprirent et réalisèrent en notable partie. L'époque révolutionnaire en effet fut trop agitée pour permettre, à Paris surtout, les grands travaux.

Au début, le retour du roi dans sa capitale après les journées d'octobre 1789, la fixation en ce lieu de l'Assemblée nationale et du pouvoir gouvernemental, le projet d'élever, dans la ville, un monument à Louis XVI « restaurateur de la liberté françoise », ainsi qu'on en avait élevé un à Louis XV, firent bien augurer à cet égard, mais tôt après, les événements se précipitant, il n'y eut plus guère de place pour des entreprises édilitaires. L'attention à cet égard a été toutefois particulièrement attirée du côté de l'espace que l'entière démolition de la Bastille allait laisser vacant, et, en 1792, il est décrété qu' « il sera formé, sur l'ancien terrain de la Bastille, une place qui portera le nom de place de la Liberté » et qu' « il sera élevé, au milieu de cette place, une colonne surmontée de la statue de la Liberté ». Il n'y fut point donné suite et c'est pour commémorer une autre révolution, celle de 1830, qu'on élèvera à cet endroit la colonne de la Liberté. Vers le même lieu, devait être creusé un canal à usage de port, pour les bateaux commerçant, par la Seine, avec Dieppe et la mer. Sur un autre point de la rive droite, il est question de dégager un endroit très encombré, en démolissant le Grand-Châtelet, comme on a déjà démoli le Petit-Châtelet, et en le remplaçant par une place ; ce qui ne fut réalisé que sous le Consulat. Quelques rues, çà et là, sur cette rive, sont de la Révolution.

En ce qui concerne la rive gauche, on reprend l'idée de la place à former « au-devant du portique de l'église Saint-Sulpice » et l'on fait du Panthéon et de l'Observatoire des centres de rayonnement de voies à percer. En ces derniers parages, les rues de l'Est (plus tard remplacée par la partie méridionale du boulevard Saint-Michel), de l'Ouest (rue d'Assas) et partie de celle du Val-de-Grâce datent de 1798, tandis que les rues de Fleurus, Madame, Jean-Bart, Duguay-Trouin remontent à 1790. En cette dernière année, l'architecte Brongniart a été autorisé à ouvrir des avenues, suivant ses plans, du côté du Gros-Caillou. Entre la place de Breteuil et le boulevard des Invalides, un îlot de rues, se coupant à angle droit, date de 1790.

L'attention s'est portée aussi sur la Seine, ses ponts, ses quais et sur la question de l'eau pour Paris. Des œuvres furent à cet égard ébauchées que le Consulat, puis l'Empire poursuivirent pour les mener à bonne fin.

2. Le Consulat et l'Empire. — Nous ne saurions séparer le Consulat (1799-1804) de l'Empire (1804-1814), l'un comme l'autre étant caractérisés par le pouvoir de Napoléon. Ce dernier rêvait de « faire de Paris non seulement la plus belle ville qui existât, la plus belle ville qui ait existé, mais encore la plus belle qui puisse exister ». Il en fut empêché par les guerres.

Toute son œuvre édilitaire pour Paris dérive de l'époque précédente. Sa conception d'art urbain est celle même du XVIIe siècle : il ne conçoit pas autrement que Colbert et Louis XIV la ville, lieu de « triomphe » pour le souverain. Ses percements de voies ou ses aménagements urbains sont

des réalisations d'idées du XVIIIe siècle. Ses conseillers d'art sont, avant tout, les architectes Fontaine et Percier. Quant à Frochot, le premier préfet de la Seine (1800-1812), il disparaît, avec son conseil général, derrière Napoléon.

L'œuvre de Napoléon se marque, sur la rive droite, par d'importants travaux. A la suite d'un arrêté des consuls du 17 vendémiaire an X (9 octobre 1801), on perce la rue de Rivoli le long du jardin des Tuileries, ainsi que la place et la rue des Pyramides et la rue de Castiglione qui est prolongée par la rue de la Paix, très peu d'années après. Les rues Duphot et Richepanse furent ouvertes par un arrêté de l'an XI, et les rues Cambon, de Mondovi et du Mont-Thabor leur sont contemporaines. La rue Daunou date de 1806. Ajoutons, pour compléter la physionomie de ces lieux, la colonne d'Austerlitz ou Vendôme, inaugurée le 15 août 1810, et la Madeleine, reprise sur les plans de l'architecte Vignon, pour être transformée en un Temple de la Gloire, en l'honneur des soldats de la Grande Armée (1806-1807), mais qui, une fois achevée, redevint l'église qu'on avait projeté d'en faire au XVIIIe siècle (1842).

Au Temple de la Gloire se rattachent une place à former alentour, avec une rue à ouvrir, au fond, dans l'axe de l'édifice (rue Tronchet) et un boulevard « se dirigeant vers Monceau » (origine du boulevard Malesherbes).

Sur la place de la Concorde, le pont tournant des Tuileries disparaît (1801), et l'on projette de remplacer, par quelque œuvre décorative, le monument de Louis XV détruit sous la Révolution. A l'Étoile des Champs-Élysées, c'est plus qu'un projet, c'est une réalisation : l'Arc de Triomphe est commencé, en 1806, par les architectes Chalgrin et Raimond; interrompu pendant plusieurs

années, il ne sera achevé qu'en 1836. La même année 1806 vit naître un autre arc de triomphe, celui du Carrousel, œuvre de Percier et Fontaine et terminé peu après. Cet arc servait d'entrée monumentale aux Tuileries, du côté du Louvre. Comme Henri II et ses fils, comme Henri IV, comme Louis XIII et Louis XIV, Napoléon



Pont des Arts sous Napoléon Ier.
(D'après une gravure du temps.)

songea à faire du Louvre et des Tuileries un majestueux ensemble : il n'eut pas le loisir de rien faire aboutir à cet égard. En une autre partie de la rive droite, il fit élever, par l'architecte Brongniart, la Bourse (1808), qui ne fut achevée qu'en 1826. Et c'est comme une indication d'avenir pour la marche urbaine vers l'ouest que la prise de possession de la « montagne de Chaillot » par un palais, que Napoléon projette de faire construire pour le

roi de Rome (emplacement du Trocadéro). Ce gigantesque édifice devait être flanqué, vers l'ouest, de deux immenses parcs, dont un, le bois de Boulogne, réservé à la chasse.

En ce qui concerne la rive gauche, mentionnons le dégagement de l'église Saint-Sulpice par le moyen d'une place, le raccord de la rue de Seine avec la rue de Tournon, l'ouverture de la rue d'Ulm, celle de l'avenue de l'Observatoire, etc.

De nouveaux ponts sont construits : le pont d'Austerlitz auquel on peut rattacher, sur la rive droite, la place Mazas et, sur la rive gauche, la place Valhubert; le pont des Arts; le pont d'Iéna. En même temps, l'empereur faisait disparaître les dernières maisons des ponts : celles du pont Saint-Michel (1807-1808).

Les quais des Tuileries et Debilly, sur la rive droite, ceux de la partie orientale de l'île de la Cité, ceux de Montebello et d'Orsay, sur la rive gauche, furent aménagés.

A l'insuffisance de l'alimentation de Paris en eau, le premier consul para, en faisant amener les eaux de l'Ourcq dans un bassin aménagé à la Villette pour, de là, être canalisées, à travers la ville, vers les fontaines. Cette adduction d'eau se trouva conjointe à la construction d'un canal de navigation qui, sous le nom de canal Saint-Martin, aboutit à la gare d'eau de l'Arsenal. Une fontaine alimentée par l'eau de l'Ourcq devait être celle de la Bastille, formée d'un éléphant monumental dont on n'éleva que la maquette qui a subsisté, en ce lieu, jusque vers le milieu du siècle.

Une autre transformation édilitaire fut, à cette époque, amorcée : elle a trait aux égouts. « A quoi sert un pareil luxe sous terre? » se demanda-t-on à l'occasion du vaste égout dont on pourvut la nouvelle rue de Rivoli. Des

égouts qui ne causèrent pas un moindre étonnement furent ceux dont on dota alors les rues Saint-Denis et Montmartre : précurseurs du mode de construction de nos égouts actuels, les ingénieurs imaginèrent d'utiliser la première de ces conduites souterraines à la fois comme égout proprement dit et comme canal d'alimentation de la fontaine des Innocents restaurée.

3. La Restauration et le règne de Louis-Philippe. — Sous la Restauration (1814-1830) et la monarchie de juillet (1830-1848), on achève surtout les opérations entreprises auparavant. Paris continue certes à se développer, mais son extension se marque particulièrement par des constructions qui, comme ce que l'on appelle les *cités* (cité François Ier, 1823 ; cité Beaujon, 1825-1842 ; etc.), émanent plutôt de l'initiative privée et ont les inconvénients du particularisme. Des quartiers comme celui de l'Europe (1826-1847) peuvent être rattachés à cette même origine. Une autre particularité d'art urbain de cette époque, c'est le passage couvert dû à d'industrieux entrepreneurs et commerçants et qui jouit d'une grande vogue : le principal est le passage des Panoramas.

Les deux préfets de ce temps ont été Chabrol, qui remplit cette fonction durant toute la Restauration, et Rambuteau (1833-1848). Tous deux eurent plus d'autorité que Frochot.

Sous le premier, l'enceinte de la rive gauche fut reportée du boulevard de l'Hôpital au boulevard actuel de la Gare, par suite de l'annexion à Paris, en 1818, du village d'Austerlitz, et le pont des Invalides, la passerelle d'Arcole et le pont de l'Archevêché furent construits.

De la monarchie de juillet datent les ponts de Bercy et du Carrousel ou des Saints-Pères, le pont suspendu Louis-Philippe ou de la Réforme, les passerelles de Constantine et de Damiette (remplacées comme voie de communication par notre pont Sully). C'est en ce temps aussi que la petite île Louviers fut réunie à la rive droite (quai Henri IV).

Sous ce gouvernement, on se préoccupa surtout de la ligne des quais et de celle des boulevards. La première fut complétée, se vit pourvue, là où il en manquait, de murs de parapet suffisants, reçut des trottoirs et des arbres. Quant aux boulevards, ils avaient, en maints endroits, gardé la trace de leur origine défensive : l'administration municipale fit alors exécuter des travaux d'élargissement et de nivellement dont bénéficièrent notamment les boulevards Saint-Denis et Bonne-Nouvelle. En même temps, le comte de Rambuteau, qui goûtait fort les plantations, faisait établir, sur les boulevards, deux rangées d'arbres, pour remplacer les beaux arbres dont les barricades de juillet 1830 avaient amené la disparition ; de plus, une large bande de dallage ou de bitume, disposée au milieu des contre-allées, remplit l'office de trottoir.

A cette époque aussi, le boulevard de la Contrescarpe ou de la Bastille fut reconstruit, en pendant au boulevard Bourdon dû à Napoléon I[er] ; la rue Vieille-du-Temple trouva, par le percement de la rue du Pont-Louis-Philippe, un débouché vers la Seine ; dans l'île de la Cité, un double éventrement produisit la rue d'Arcole et celle de Constantine, cette dernière dans l'axe du Palais ; dans les parages de la Bourse, on ouvrit, dans l'axe de ce monument, la rue de la Bourse et on prolongea les rues de la Banque et Vivienne, cette dernière jusqu'au boulevard ; la rue Notre-

Dame-de-Lorette (l'église de ce nom, commencée sous la Restauration, fut achevée sous Louis-Philippe) fut poussée jusqu'à la rue Saint-Lazare; la rue Soufflot fut prolongée avec une largeur de 12 mètres seulement, alors que la partie primitive de cette voie, directement devant le Panthéon et qui datait du XVIII[e] siècle et de Napoléon I[er],



Les Boulevards, au temps des Romantiques.
(D'après une gravure de l'époque.)

comportait une largeur de 31 mètres. Mais la grande pensée du règne, peut-on dire, en matière de voirie, est la rue Rambuteau, prévue du reste, comme d'autres opérations précédentes, parmi les plans de la Commission des Artistes. Cette rue, destinée à établir une ligne continue de communication entre le Marais et les Halles, a une largeur de 13 mètres, chiffre jugé considérable alors.

Il faut en rapprocher, dans l'ordre monumental, l'agrandissement de l'Hôtel de Ville, qui entraîna d'importants

travaux de dégagement du côté du quai et à l'est, où s'ouvrit la rue Lobau, dont l'insuffisance de largeur (10 m.) amena la transformation au début du règne de Napoléon III. Au point de vue monumental également, indiquons que c'est en 1836 que fut érigée, sur la place de la Concorde, l'obélisque de Louqsor.

L'année 1840 vit la naissance de la ligne des fortifications actuelles, qui laissèrent entre elles et l'enceinte limitant Paris, un vaste espace.

Sous le règne de Louis-Philippe, un fait d'une portée incalculable pour notre ville se produisit : l'établissement des chemins de fer. Mais les prévisions d'avenir échappèrent tout d'abord et les gares manquaient de débouchés. On songea toutefois, en 1843, à pourvoir de dégagements le débarcadère des chemins de fer de Saint-Germain, Versailles et Rouen, aménagé rue Saint-Lazare : c'est à cet effet qu'on transforma en une rue l'impasse d'Amsterdam et qu'on ouvrit timidement la rue du Havre. En 1847, on alla plus loin : une ordonnance reprit, pour les abords de la gare de Lyon, un ancien projet de percement relatif au boulevard Mazas ou Diderot et prescrivit, en outre, l'ouverture de la rue de Lyon.

4. La République de 1848 et le second Empire. La transformation de Paris. — Aux raisons d'ordre général et déjà anciennes qui militaient en faveur d'une véritable transformation de la ville restée, dans son ensemble, moyenâgeuse, venait s'ajouter une raison d'ordre spécial : la révolution opérée par les chemins de fer dans les moyens de transport. Or, toute révolution de ce genre entraîne fatalement une trans-

formation des grandes villes, et l'on peut prévoir le moment où la conquête définitive de l'air comme milieu de transport engendrera, à son tour, une transformation urbaine.

Les chemins de fer, aboutissant de toutes les directions à Paris comme à un carrefour, allaient inévitablement grandir démesurément cette ville, qui ne pouvait plus dès lors rester avec ses rues étroites et tortueuses, son manque d'hygiène. Tout devait se dilater en proportion : rues, édifices, magasins, marchés, approvisionnement en eau, décharge en égouts, etc.

La transformation était, comme on dit, dans l'air. Ce fut Napoléon III qui la réalisa, d'abord comme président de la République (décembre 1848-1852), puis comme empereur (1852-1870), car nous ne pouvons pas plus séparer le second empire de la présidence que nous n'avons pu séparer le premier empire du consulat. Ce fut aussi l'œuvre du baron Haussmann, préfet de la Seine (1853-1870).

La République de 1848, qui se place entre le gouvernement de Louis-Philippe et celui de Napoléon III, ne dura que quelques mois en tant que régime républicain proprement dit, donc pas assez longtemps pour pouvoir faire par elle-même quelque chose. Néanmoins, dès l'année 1848, nous voyons le prolongement de la rue de Rivoli et l'achèvement du Louvre décrétés (décret du 24 mars).

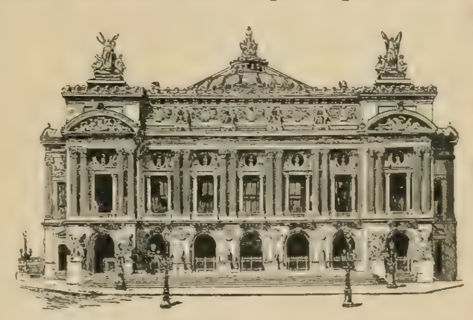
Afin de bien se rendre compte de la transformation de Paris, il faut en dégager les éléments essentiels. Aux gares viennent se rattacher de larges voies : tels le boulevard de Strasbourg, large de 30 mètres (1853; pour la gare de l'Est); le boulevard Magenta et la rue de Maubeuge (pour

les gares de l'Est et du Nord); la rue Auber (pour la gare Saint-Lazare); la rue de Rennes (pour la gare Montparnasse). Le prolongement du boulevard de Strasbourg jusqu'à la partie méridionale du Paris de la rive gauche (1858-1862; boulevards de Sébastopol, du Palais et Saint-Michel) produit, avec le prolongement de la rue de Rivoli depuis le point où elle avait été arrêtée au début du siècle jusqu'à la rue Saint-Antoine (1850-1855), une nouvelle *croisée de Paris*. Le point de croisement, marqué par la Tour Saint-Jacques, reste où il était déjà dans l'ancienne Croisée. Quant à la rue de Rivoli ainsi prolongée, elle réalise la longue percée qui s'imposait entre la place de l'Étoile et la place du Trône (aujourd'hui de la Nation). La jonction entre ces deux places est encore opérée par une sorte d'allongement de la ligne des grands boulevards : cette allonge, si l'on peut dire, est formée, à l'est, par le boulevard du prince Eugène (1862; aujourd'hui Voltaire, de la place de la Nation à la place de la République) et, à l'ouest, par le boulevard Haussmann (1863-1870) et l'avenue de Friedland (1859-1861). L'Étoile voit se compléter, à cette époque, son rayonnement, composé maintenant de douze voies.

Sur la ligne des grands boulevards, la place du Château-d'Eau (actuellement de la République) se développe comme carrefour, par l'adjonction de nouvelles voies venant s'y déverser : boulevard du prince Eugène qui croise le boulevard Richard-Lenoir, établi (1861-1863) sur une partie du canal Saint-Martin rendue souterraine à ce moment; boulevard Magenta (1858-1866); avenue des Amandiers (1869; amorce de notre avenue de la République); rue de Turbigo (1867).

Cette dernière rue sert de débouché aux Halles Centrales construites, sous Napoléon III, par l'architecte Baltard. Dans la direction du sud, les rues du Pont-Neuf et des Halles (1866) constituent un autre débouché du grand centre d'approvisionnement de Paris. Ce percement vers le sud était déjà projeté sous le règne de Louis XIV.

Un autre carrefour est celui dont l'Opéra, que l'architecte Charles Garnier commence à construire en 1861, forme le centre. L'Opéra, théâtre de luxe par excellence, s'élève à l'ouest qui est le côté luxueux de Paris et se rattache à toute la poussée du Paris luxueux de cette époque vers l'ouest.



L'Opéra.

Plus près de la Seine, l'Hôtel de Ville se voit dégagé par la nouvelle rue Lobau et la place de l'Hôtel-de-Ville que prolonge l'avenue Victoria (1855-1856) et l'on achève enfin les travaux de dégagement et de rattachement du Louvre et des Tuileries.

La rive gauche est conçue avec un « boulevard intérieur » : le boulevard Saint-Germain percé, sous le Second Empire, depuis la Halle-aux-Vins jusqu'au boulevard Saint-Michel environ (1857-1861). Il est doublé, sur une partie de son parcours, par la rue des Écoles (1857-1867) que la rue

Monge (1867-1868) réunit à un carrefour, celui des Gobelins, centre d'une série de percements nouveaux : avenue des Gobelins (1868-1869), boulevard de Port-Royal (1868), boulevard Saint-Marcel (1868-1869), ces deux derniers complétant les boulevards du midi commencés sous Louis XIV, enfin boulevard Arago (1869). L'avenue des Gobelins est reliée à la rue de Médicis (1862) par la rue des Feuillantines (1860-1870) et par la rue Gay-Lussac (1865-1866).

Quant à la Cité, on l'imagine dépourvue d'habitations et ne contenant que des espaces libres (parvis Notre-Dame) ou de grands édifices (nouvel Hôtel-Dieu, commencé en 1866; caserne, 1867; tribunal de commerce, 1864).

A ce Paris transformé, on procure des surfaces d'aération, par le moyen de nombreux squares, aussi par de grands parcs sis autour de la ville : le bois de Boulogne, qui répond à l'ouest luxueux de Paris, auquel le relie la majestueuse avenue de l'Impératrice (aujourd'hui du Bois-de-Boulogne), large de 120 mètres; le bois de Vincennes, populaire, rattaché à Paris par l'avenue Daumesnil; le parc Montsouris; les Buttes-Chaumont; le parc Monceau.

Sur la Seine, de nouveaux ponts s'élèvent : le pont Napoléon (1853-1854; aujourd'hui pont National), le pont de Solférino (1859), le pont de l'Alma (1855) destiné à mettre en rapport le Gros-Caillou et Chaillot et auquel se rattachent, dans le premier lieu, le percement des avenues Rapp et Bosquet (1860 et 1867) et, dans le second, le percement de l'avenue de l'Alma (1865); enfin, le pont-viaduc d'Auteuil date de 1865. Presque tous les autres

ponts furent reconstruits alors, ainsi que plusieurs quais.

L'exposition de 1855, à laquelle fut destiné le palais de l'Industrie aux Champs-Élysées, celle de 1867 surtout, qui amena le nivellement de la « montagne de Chaillot » (Trocadéro), n'ont pas été sans contribuer à cette transformation générale.

Générale, peut-on dire, car elle a porté aussi bien sur les eaux et les égouts que sur les voies publiques et les monuments. C'est de ce temps que date l'espèce de ville souterraine que constitue notre vaste réseau d'égouts; c'est aussi à cette époque que remonte l'adduction des eaux de la Dhuys (réservoirs de Ménilmontant) et de la Vanne (réservoirs de Montsouris).

Nous aurons achevé le coup d'œil d'ensemble, quand nous aurons signalé l'annexion, à dater du 1er janvier 1860, de la zone comprise entre la vieille enceinte des fermiers généraux, qui disparaît dès lors, et les fortifications. Il en résulta l'incorporation à Paris de onze communes dont plusieurs formaient de véritables villes : Auteuil, Passy, les Batignolles, Montmartre, La Chapelle, La Villette, Belleville, Charonne, Bercy, Vaugirard et Grenelle. Treize autres communes furent amenées ainsi à faire entrer dans Paris des portions de leur territoire. Les arrondissements, remaniés, furent portés au chiffre de vingt.

De tout cela, il sortit *à tous égards* un nouveau Paris. Des déplacements de population ont été occasionnés par ces bouleversements : si les gens riches s'en vont alors peupler les somptueux quartiers de l'ouest, la classe pauvre, les ouvriers, qui se voient chassés du centre de Paris par les maisons bourgeoises qu'on y élève sur

l'emplacement des vieilles rues, se dirigent au nord, à l'est ou au sud de la ville. Ajoutez le flot d'étrangers que déversent les gares. Considérez que les larges voies droites et solennelles ne sont pas faites pour rapprocher les habitants qui, dans l'ancien Paris, vivaient, au contraire, en contact étroit les uns avec les autres. Et vous concevrez qu'au point de vue social, comme au point de vue topologique, c'est bien un nouveau Paris qui apparaît alors.

5. La troisième République. — Les désastres de la guerre franco-allemande de 1870-1871 atteignirent gravement Paris. Ainsi qu'elle l'avait été lors de la chute du premier Empire en 1814, la ville fut assiégée et prise par les ennemis. Mais ce second siège dépasse de beaucoup le premier comme durée et conséquences. L'investissement commença en septembre 1870. D'héroïques combats : Le Bourget, Champigny, Buzenval, ne réussirent pas à y mettre fin. La ville fut bombardée par le roi de Prusse. Le froid, la faim ajoutèrent leurs ravages. L'admirable résistance des Parisiens ne put empêcher la capitulation (fin janvier 1871). Puis survint le gouvernement insurrectionnel de la COMMUNE (mars à fin mai 1871), qui amena un second siège de Paris, cette fois par l'armée française : c'est dans ces circonstances que furent brûlés, entre autres monuments, le palais des Tuileries et l'Hôtel de Ville.

Sous la troisième République, Paris n'a cessé de se développer, et la ville est redevable à son conseil municipal élu par le suffrage universel et à ses préfets d'importantes œuvres édilitaires.

Au point de vue des percements de voies, on continua et

on poursuit encore l'exécution du plan tracé sous le second Empire. Ce sont les mêmes idées d'art urbain qui prévalent et remontent, sans déviation sensible, au début du XVIe siècle.

Les travaux ont porté notamment sur la périphérie annexée à Paris en 1860.

Citons, parmi les œuvres principales, sur la rive droite, le percement des avenues de la République et Gambetta, celui des avenues Parmentier et Ledru-Rollin qui, se réunissant à la place Voltaire, établissent une longue ligne de communication depuis l'hôpital Saint-Louis jusqu'au pont d'Austerlitz, parallèlement au canal Saint-Martin et au boulevard Richard-Lenoir. Ailleurs, le boulevard Henri IV et le pont Sully sont venus relier le boulevard Saint-Germain à la Bastille. La rue des Archives s'est vue prolongée jusqu'à l'Hôtel de Ville et la rue Étienne-Marcel, commencée sous le second Empire, a été poussée, vers l'ouest, depuis la rue Montorgueil jusqu'à la place des Victoires, en attendant qu'elle le soit, vers l'est, jusqu'aux grands boulevards. Parallèlement à cette dernière, la rue Réaumur, construite, de 1860 à 1867, entre la rue Saint-Denis et la rue du Temple, a rejoint la rue du Quatre-Septembre (ancienne rue du Dix-Décembre, percée sous l'Empire). La rue du Louvre, ébauchée sous Napoléon III, a été ouverte comme un important débouché nord-sud. L'avenue de l'Opéra, amorcée à ses deux extrémités sous le second Empire, a été percée sous la troisième République, sous laquelle également l'avenue d'Antin a été prolongée au nord du rond-point des Champs-Élysées.

Sur la rive gauche, le boulevard Saint-Germain a été terminé; le boulevard Raspail, commencé sous Napoléon III,

a été continué et prolongé par l'avenue de Montsouris jusqu'au parc de ce nom dont on a achevé l'aménagement. Une nouvelle ligne de voies : rues de la Convention, de Vouillé, d'Alésia, de Tolbiac, terminée par les nouveaux ponts Mirabeau et de Tolbiac, est venue environner toute la rive gauche, s'intercalant entre les boulevards de l'ancienne enceinte des fermiers généraux et les fortifications.

De nouveaux quais ont été établis : celui d'Auteuil, celui de Bercy, ce dernier d'une grande importance pour la défense de Paris contre le fleuve et se rattachant à l'établissement de l'entrepôt de Bercy.

D'autres ponts encore que ceux précédemment cités ont augmenté les communications d'une rive à l'autre : les ponts de Grenelle, de Passy (venant s'ajuster à la ligne des boulevards de l'ancienne enceinte) et Alexandre III, ce dernier dû aux travaux de l'Exposition de 1900, qui a doté, en outre, les Champs-Élysées, du Grand et du Petit Palais.

De cette Exposition, il faut rapprocher celle de 1878, à laquelle on doit le palais du Trocadéro et les aménagements environnants. Entre cette dernière et la précédente, se place celle de 1889, destinée à commémorer le centenaire de la Révolution.

Au point de vue monumental, l'Opéra a été achevé en 1875, l'Hôtel de Ville reconstruit, ainsi que l'Opéra-Comique brûlé en 1887, la Sorbonne rebâtie, l'Hôtel des Postes élevé, sans parler de lycées, écoles, mairies, casernes, marchés, gares agrandies ou construites (gare d'Orsay). Le régime des eaux et égouts a été également complété et perfectionné. Le perfectionnement et le développement

des moyens de transport ont amené l'établissement de la ville souterraine que forme le chemin de fer Métropolitain.

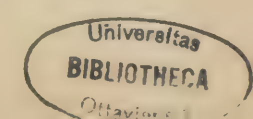
D'autre part, Paris, qui grandit de tous côtés, va sortir de ses fortifications.

Comme sous les régimes précédents, Paris avait le droit de triompher, cette fois par la République, sous l'aspect du monument de Dalou, élevé, en 1899, sur la place de la Nation, en face de l'arc triomphal de l'Étoile et à l'une des extrémités du grand axe est-ouest de développement de la vieille et glorieuse cité.



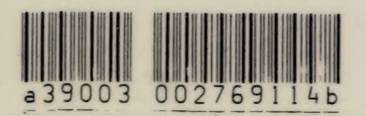
Le triomphe de la République

(D'après le groupe de Jules DALOU, érigé sur la place de la Nation.)



TABLE

Imp. Paul Dupont (Thouzellier, D[r]). — Paris. — 929.9.10 (Cl.).


a39003 002769114b